

Programme de travail 2020-2021

■ Institut national de la jeunesse
et de l'éducation populaire

INJEP

Table des matières

PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)	page 6
SYNTHÈSE ET GRANDES ORIENTATIONS POUR 2020-2021	page 8
ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES	page 12
I. Opérations statistiques et études sur la jeunesse	page 12
1. Accueils collectifs de mineurs	page 12
2. Dispositifs d'engagement	page 13
3. Indicateurs sur la jeunesse	page 14
4. Autres enquêtes et études sur la jeunesse	page 14
II. Opérations statistiques et études sur le sport	page 15
1. Licences, clubs et équipements sportifs	page 15
2. Économie du sport	page 16
3. Enquête et études des pratiques physiques et sportives	page 16
4. Chiffres-clés du sport	page 18
III. Opérations statistiques et études de l'emploi et des diplômes dans le champ du sport et de l'animation	page 18
1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des Sports et de la Jeunesse	page 18
2. Emplois aidés	page 19
IV. Opérations statistiques et études sur la vie associative	page 20
1. Pilotage du groupe des producteurs de données sur la vie associative	page 20
2. Études en cours sur la vie associative	page 20
V. Autres opérations statistiques	page 21
1. Statistiques locales	page 21
2. Indicateurs de performance	page 22
3. Questions parlementaires	page 22
VI. Animation, appui méthodologique, démarche qualité	page 22
1. Participation au service statistique public	page 22
2. Animation de réseaux régionaux	page 23
3. Appui méthodologique	page 23
4. Démarche qualité, RGPD	page 23
ÉTUDES ET RECHERCHES	page 24
I. Inégalités, discriminations, accès aux droits	page 24
1. Colonies de vacances, socialisation, sociabilités	page 24
2. Genre et espace public	page 25
II. Parcours, mobilités, territoires	page 30
1. Rapport au travail, insertion	page 30
2. Décohabitation, logement	page 31
3. Territoires et politiques publiques	page 32

III. Engagement, éducation populaire	page 34
1. Participation, carrières militantes	page 34
2. Animation socioculturelle, pratiques culturelles et artistiques	page 39
IV. Société civile en action, vie associative, innovations sociales	page 42
1. Savoirs et pouvoirs dans une société de la connaissance	page 42
2. Politiques publiques et vie associative	page 43
3. Gouvernance et participation associatives	page 45
V. Production statistique et synthèse de données quantitatives	page 47
1. Baromètre sur la jeunesse	page 47
2. Enquête Parcours et vie affective des jeunes adultes (enquête ENVIE)	page 47
3. Enquête Trajectoires et origines (TeO2) : 2 ^e édition	page 48
4. Enquête Sexualités et Santé sexuelle (E3S)	page 48
5. Tableaux de bord et chiffres-clés de la jeunesse	page 48
6. Connaissance territoriale des associations	page 49
VI. Publication et animation de revue et collections scientifiques	page 49
1. Revue <i>Agora débats/jeunesses</i>	page 49
2. « Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires »	page 50
3. Publications extérieures	page 50
4. Prix de thèse INJEP	page 52
VII. Participation à des comités ou instances scientifiques	page 52
EXPÉRIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES	page 56
I. Lancer, animer et suivre les expérimentations et évaluations	page 57
1. Poursuite de la mise en œuvre de la programmation 2018-2020	page 57
2. Suivi des expérimentations	page 73
3. Évaluation de la préfiguration du Service national universel	page 73
4. Expérimentations dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté	page 74
5. Préparation de la nouvelle programmation 2020-2023	page 74
II. Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations	page 75
1. Réalisation de publications	page 75
2. Organisation de réunions de restitution et partage	page 76
3. Réponses à appels à contribution ou à communication	page 76
III. Travaux d'expertise – Participation à des groupes de travail	page 77
DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES	page 78
I. Gestion d'une bibliothèque spécialisée	page 79
1. Les publics	page 79
2. Circuit des documents	page 80
3. Rénovation du système d'information documentaire	page 82
4. Offres de service	page 84
II. Les veilles réalisées par la mission Documentation	page 84
1. Veilles documentaires thématiques	page 85
2. Livrables de veille	page 85

VALORISATION ET DIFFUSION

page 87

I. Soutenir une production éditoriale riche et structurée

page 87

II. Diversifier les modalités de diffusion

page 88

1. Développer des formats web lisibles et attractifs facilitant l'appropriation
2. Elargir les canaux de diffusion : plateformes spécialisées et réseaux sociaux

page 88

page 89

III. Valoriser l'expertise et la mise en débat par l'activité événementielle

page 89

1. Organiser des conférences-débats, rencontres et séminaires
2. Renforcer le caractère public des événements et débats

page 89

page 90

IV. Renforcer l'information pour développer la notoriété

page 90

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

page 91

I. Programmation, exécution et suivi des crédits

page 91

II. Gestion administrative et financière du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

page 92

PRÉSENTATION - INSTITUT NATIONAL DE LA JEUNESSE ET DE L'ÉDUCATION POPULAIRE (INJEP)

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

L'INJEP : creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. L'Institut comprend le service statistique ministériel en charge de la Jeunesse et du Sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.

L'INJEP : lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou des professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

L'INJEP : laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

À travers notamment l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs

les plus efficaces. En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.

1. Des publications

Reflète de son activité, l'INJEP produit de nombreuses publications :

- des résultats d'études ou d'évaluations qui prennent la forme de rapports, d'ouvrages ou de syn-thèses (*INJEP analyses & synthèses*) ;
- une revue de recherche *Agora débats/jeunesses* ;
- une collection de mutualisation des pratiques de terrain, outil de réflexion et d'action Les « Cahiers de l'action » ;
- toutes ces productions sont également disponibles sur le site Internet de l'INJEP.

2. Un centre de documentation

L'INJEP dispose d'un centre de ressources qui offre un fonds spécialisé unique en France sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire-animation, de vie associative et des sports. Ouvert à l'ensemble des acteurs de ces domaines, ainsi qu'aux chercheurs, il est un outil précieux pour l'ensemble des activités de l'institut.

3. Des événements, des interventions

L'expertise de l'INJEP se caractérise également par des interventions ponctuelles ou régulières auprès des acteurs. L'INJEP vise également à partager cette expertise avec le plus grand nombre, en l'inscrivant dans l'espace public. Pour ce faire, l'Institut organise régulièrement des conférences-débats, séminaires et rencontres rassemblant des acteurs d'horizons variés.

STATUT ET ORGANISATION

Créé par le décret du 24 décembre 2015 (n° 2015-1771) l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un service à compétence nationale rattaché au directeur de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.

Cinq missions, assistées par un pôle administratif et financier, le composent :

- la mission Enquêtes, données et études statistiques (MEDES) ;
- la mission Études et recherche (MER) ;
- la mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) ;
- la mission Valorisation et diffusion (MVD) ;
- la mission Documentation-Centre de ressources (MDOC).
- Un pôle administratif et financier.

SYNTHÈSE ET GRANDES ORIENTATIONS POUR 2020-2021

En tant que service à compétence nationale rattaché au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire a pour ambition de profiter de sa situation au cœur d'un système rassemblant une grande diversité d'acteurs et de la neutralité qui gouverne son activité pour continuer à organiser les croisements entre différents regards : scientifiques, politiques ou encore techniques. L'institut souhaite ainsi favoriser la coopération et les synergies entre les différents acteurs des champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, du sport et de la vie associative par la diffusion et la valorisation de données et de connaissances, la production d'indicateurs, la circulation de savoir-faire, de concepts ou encore de méthodes mises en partage et accessibles à tous.

Conformément à son projet de service, les missions de l'INJEP se décomposent en deux axes principaux

- la réalisation de travaux visant à produire des connaissances dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire de la vie associative et du sport. L'institut est chargé notamment d'analyser la situation des jeunes et les politiques qui leur sont destinées ;
- constituer un pôle de ressources et d'expertise pour l'ensemble des acteurs dans ces domaines et participer à diffuser les connaissances auprès de ces publics.

Par-delà les activités conduites par les cinq missions de l'institut, le programme de travail de l'INJEP pour 2020-2021 est marqué par plusieurs nouveaux chantiers majeurs qui visent à apporter des connaissances dans des domaines marqués par un fort besoin d'informations. Cette volonté se traduit par la mise en œuvre de quatre priorités pour l'activité du service en 2020-2021 :

- la réalisation et l'exploitation de grandes enquêtes statistiques nationales sur des sujets caractérisés par un manque de données précises ou récentes (service civique, pratiques physiques et sportives, pratiques des adolescents en dehors de l'école, ressources des structures d'accueils avec hébergement, engagement associatif sous toutes ses formes, etc.) ;
- le développement des travaux d'études sur la vie associative (participation associative en France et en Italie, logiques d'engagement dans le bénévolat d'entreprise, connaissance du tissu associatif dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat, etc.) ;
- le lancement ou la poursuite de travaux de recherche originaux (effets des colonies de vacances sur les parcours des jeunes, les jeunes femmes et l'armée, compétence jeunesse des conseils régionaux à l'heure de la réforme territoriale, les jeunes et la démocratie à travers l'enquête euro-péenne sur les valeurs, etc.) ;
- le lancement et le suivi de nouvelles expérimentations et évaluations via le Fonds d'expérimentations pour la jeunesse (Plan pauvreté, jeunes ultramarins, dispositifs dans les territoires ruraux, etc.).

Au-delà de ces grands chantiers structurants, plusieurs opérations d'envergure seront conduites par l'institut :

- le pilotage de l'évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel (SNU) ;
- la préparation des *Chiffres-Clés du sport* et des *Chiffres-Clés de la jeunesse*, aussi bien sous format papier que dans une version régulièrement actualisée en ligne ;
- la poursuite de l'adaptation du site Internet de l'INJEP pour le rendre plus adapté à ses missions et la poursuite du remaniement de l'offre éditoriale, à travers la refonte des « Cahiers de l'action » et le développement de la collection « Fiches Repères » ;

- l'organisation d'événements de diffusion et de valorisation, notamment pour les 25 ans de la revue *Agora débats/jeunesses*.

Conformément au projet de service de l'INJEP, six grands axes opérationnels continueront à guider son activité en 2020-2021 :

- 1) Poursuivre le développement de la fonction transversale d'observatoire de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative.
- 2) Conforter les productions de la statistique publique au sein de l'Institut afin qu'il puisse pleinement jouer le rôle de service statistique ministériel dans le respect des règles propres au système européen de la statistique publique.
- 3) Renforcer les échanges avec les services centraux et déconcentrés du ministère chargé de la jeunesse et des sports ainsi qu'avec les autres services de l'État intervenant dans les domaines de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et des sports.
- 4) Renforcer l'inscription des travaux de l'Institut dans le cadre de partenariats variés, tant avec des universités et organismes de recherche qu'avec des partenaires institutionnels ou associatifs.
- 5) Conforter la reconnaissance scientifique de l'Institut tout en développant sa notoriété.
- 6) Poursuivre la construction de l'identité commune du service en confortant la complémentarité des expertises, des métiers et des compétences.

Quatre axes thématiques organisant la production de connaissances ont été collectivement dégagés et seront plus particulièrement développés en 2020-2021 :

Inégalités / discriminations / accès aux droits

Les écarts croissants de situations entre les jeunes ont été au cœur des questionnements et analyses dans les travaux de l'INJEP des années précédentes. La volonté première a été de capitaliser les connaissances disponibles et de fournir des clés de compréhension des dynamiques de cumul des inégalités, notamment à travers la grille d'analyse multidimensionnelle des rapports sociaux (genre, origine sociale, origine ethnique, etc.) ou d'autres facteurs (niveaux d'étude, par exemple). Une attention particulière a également été accordée à l'étude des inégalités sociospatiales et à leurs impacts sur la construction des parcours des jeunes. De même, le questionnement sur l'égalité des chances au regard de l'inégale répartition des ressources publiques sur les territoires a débouché sur une autre série de travaux consacrés aux discriminations, notamment des expérimentations et des évaluations du FEJ.

Sur ces bases, la production de connaissances sur ce thème sera poursuivie en approfondissant les analyses de certaines catégories de jeunes (NEET, jeunes logeant en foyers de jeunes travailleurs, jeunes migrants par exemple). C'est aussi le sens du partenariat noué avec l'INED et l'INSEE pour l'enquête Trajectoires et origines (Teo). La reconduction de l'enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives sera un autre moyen de mieux saisir les inégalités sociales en ce domaine, de manière complémentaire au recensement des licences et clubs sportifs réalisé annuellement par l'INJEP. Par ailleurs, un numéro de la revue *Agora débats/jeunesses* sera consacré en 2020 à l'étude du processus de discrimination dans le cadre des pratiques de recrutement des jeunes.

Parcours / mobilités / territoires

La problématique des parcours est particulièrement intéressante s'agissant de la production de connaissances sur les jeunes, car elle permet, entre autres, de prendre en compte les différentes dimensions des processus d'autonomisation des jeunes ainsi que leurs ancrages dans différentes sphères de vie, notamment en articulant les temporalités individuelles avec les temporalités sociales et institutionnelles. Les trajectoires sont désormais plus imprévisibles, faites de bifurcations, de discontinuités et de ruptures qui placent les individus face à de véritables épreuves identitaires. La notion de parcours est également intéressante pour l'action publique, et donc l'analyse de celle-ci, dans la mesure où elle permet de dépasser les difficultés liées à la multiplicité des seuils d'âge. Deux questions seront au cœur des futurs travaux concernant les politiques publiques : Quels sont les effets de l'usage de cette nouvelle catégorie d'action publique sur la situation des jeunes ? Quelle est son efficacité pour combattre les inégalités sociales ?

C'est le sens des travaux actuellement menés par l'INJEP sur les interventions des conseils régionaux en faveur des jeunes, dans le contexte de la réforme territoriale. Ces travaux seront prolongés en 2020 et 2021 par l'étude des politiques départementales. L'attention continuera également à être portée sur la question de la mobilité géographique comme levier dans la construction de l'individu et de son parcours de vie. Cette orientation implique notamment d'étudier le rapport et les usages du territoire chez les jeunes ainsi que les réponses apportées par les territoires comme espaces de ressources et d'opportunités. Un focus sera porté sur la jeunesse d'outre-mer, à travers, par exemple, les expérimentations du FEJ ou l'exploitation de l'enquête Migrations famille et vieillissement dans ces territoires.

En ce qui concerne les trajectoires des jeunes eux-mêmes, les travaux conduits jusqu'à présent sur l'analyse des parcours d'entrée dans la vie active seront également prolongés par ceux sur les débuts de la vie affective et de la sexualité, à travers, par exemple, le partenariat avec l'INED pour l'enquête Parcours et vie affective des jeunes adultes (enquête ENVIE). C'est aussi le sens des analyses de la pratique licenciée jeunes résidant dans les quartiers de la politique de la ville (QPV), de l'étude du rapport au travail des jeunes en situation de vulnérabilité ou encore du suivi des appels à expérimentations sur l'appréhension des besoins et des réponses aux attentes des jeunes en milieu rural, par exemple, qui visent à éclairer les difficultés et opportunités qui se présentent aux jeunes sur les territoires où ils grandissent.

Engagement / éducation populaire

L'engagement des jeunes est une problématique travaillée de longue date par l'INJEP dans ses différentes composantes. De nombreux travaux permettent de combattre l'idée selon laquelle les jeunes ne s'engageraient plus et mettent au contraire en avant la diversification des formes d'engagements juvéniles qui ne se réduisent plus à des formes instituées comme l'engagement politique ou associatif.

Cet investissement sur la problématique de l'engagement sera renforcé, autant sur des pratiques d'engagement formelles, comme les conseils de jeunes, que sur des pratiques moins instituées comme l'engagement des jeunes pour le climat. Cette période sera aussi marquée par l'exploitation de l'enquête européenne sur les valeurs des jeunes, en partenariat avec le laboratoire Pacte/Sciences Po Grenoble, qui permettra d'actualiser les connaissances sur les rapports des jeunes à la démocratie, à la famille, au travail ou encore à la religion, mais aussi sur leurs engagements et leur participation associative. Un numéro des « Cahiers de l'action » sera par ailleurs consacré en 2020 à la participation et à l'engagement des jeunes dans les quartiers populaires.

On ne saurait interroger les transformations des pratiques démocratiques sans questionner les évolutions de l'éducation populaire, notamment dans la réalisation de ses finalités d'accès aux savoirs et à la culture comme condition de l'exercice de la citoyenneté. Une étude sera par ailleurs menée sur les outils de communication et les réseaux sociaux numériques dans l'espace et le temps singuliers des colonies de

vacances. Les relations entre société civile et sciences sont enfin un axe essentiel, visant à mieux connaître et à faire reconnaître la diversité des formes de savoirs ainsi qu'à promouvoir les interactions sciences-société, sujet qui sera également développé en 2020 dans le cadre d'un numéro des « Cahiers de l'action » consacré aux pratiques et fonctions d'intermédiation.

Société civile en action / vie associative / innovations sociales

L'intérêt porté par l'INJEP à la société civile ne s'arrête pas au croisement des savoirs et aux sciences participatives ; l'apport des initiatives associatives ou collectives au renforcement des liens sociaux et solidaires mérite d'être étudié pour en comprendre les ressorts, les lignes de force ou les faiblesses, et les sortir de l'invisibilité. Comme indiqué dans les orientations générales, il s'agira d'abord de réaliser un fort investissement sur la mise en place d'un système d'information sur les associations, mais d'autres études seront réalisées sur les transformations des formes d'engagement associatif, par exemple le mécénat de compétence ou encore les conditions et relations de travail dans l'économie sociale et solidaire (ESS). Une enquête nationale sur l'engagement associatif sur toutes ses formes (dons, bénévolat, etc.) sera également réalisée pour mieux connaître ces pratiques et le lien qu'elles entretiennent entre elles.

Ce document vise ainsi à présenter de manière détaillée l'activité de chacune des missions de l'INJEP.

ENQUÊTES, DONNÉES ET ÉTUDES STATISTIQUES

La mission Enquêtes, données et études statistiques (MEDES) de l'INJEP est le service statistique ministériel (SSM) du ministère en charge de la Jeunesse, des Sports et de la Vie associative. Elle met en œuvre un programme d'études et de statistiques dont les résultats permettent d'éclairer les politiques publiques du ministère.

Les tâches de la MEDES sont transversales et s'articulent principalement autour des accueils collectifs de mineurs, de la mobilité internationale des jeunes, de la vie associative, des pratiques sportives et licenciées, de l'économie du sport, des métiers et emplois liés aux sports et à l'animation ainsi que des diplômes délivrés par le ministère chargé de la Jeunesse et des Sports.

Elle coordonne l'ensemble des travaux statistiques produits au sein du ministère, et veille, entre autres, à l'harmonisation des différents projets statistiques ou études sur le plan méthodologique.

I. Opérations statistiques et études sur la jeunesse

1. Accueils collectifs de mineurs

• ACCUEILS COLLECTIFS DE MINEURS AVEC ET SANS HÉBERGEMENT

La Direction de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative (DJEPVA) réglemente et contrôle les accueils des mineurs avec hébergement (colonies et séjours de vacances notamment) ainsi que les accueils de loisirs périscolaires et extrascolaires. La MEDES est chargée d'exploiter cette base réglementaire et produit des statistiques annuelles sur ces accueils. Ces statistiques, mises en ligne sur le site de l'INJEP et sur celui du ministère, détaillent cette activité : son nombre, les effectifs d'enfants, la destination, le type et la durée du séjour pour les accueils avec hébergement, etc.

• DIPLÔMES RELATIFS À L'ENCADREMENT DES MINEURS

Le ministère délivre des diplômes permettant d'encadrer, dans les accueils collectifs de mineurs, en tant qu'animateur (BAFA) ou directeur de centre ou adjoint au directeur (BAFD). La MEDES réalise depuis 2017 une exploitation de ces données administratives, issues de l'application BAFA-BAFD. Ces premières données de cadrage qui s'attachent à caractériser la population des diplômés et à en analyser l'évolution au cours des dernières années seront mises à jour chaque année par la MEDES et seront enrichies par des exploitations complémentaires de manière notamment à produire des tableaux par région.

• ENQUÊTE AUPRÈS DES STRUCTURES D'ACCUEIL AVEC HÉBERGEMENT

La MEDES a pour projet de préparer en partenariat avec la DJEPVA une enquête auprès des organisateurs de séjours collectifs de mineurs.

L'objectif de cette enquête serait d'obtenir une description fiable et précise de l'économie des séjours collectifs. En effet, il n'existe aucune source recensant de manière comparable les ressources et les charges des organisateurs permettant de dresser un bilan de leur situation financière.

2. Dispositifs d'engagement

• PRODUCTIONS D'INDICATEURS SUR LE SERVICE CIVIQUE

La MEDES exploite annuellement les bases de gestion de l'Agence du service civique (ASC) pour la production de données de cadrage sur ce dispositif, afin notamment d'actualiser les résultats publiés dans la collection « Fiches Repères » ou de répondre aux demandes d'autres administrations sur le sujet (l'INSEE ou la Direction du budget, par exemple).

• EXPLOITATION DE L'ENQUÊTE SUR LES BÉNÉFICIAIRES ET LES STRUCTURES D'ACCUEIL DU SERVICE CIVIQUE

L'Agence du service civique (ASC) et la MEDES se sont associées pour mettre en place une évaluation du dispositif (place du service civique dans le parcours des jeunes, description des missions, etc.). Cette collaboration s'est traduite par la réalisation d'une enquête statistique auprès des bénéficiaires dont la collecte a eu lieu au printemps 2019.

Cette opération a pour objectif de mieux comprendre ce que les missions de service civique apportent aux volontaires autour de trois questions principales. Cette enquête vise tout d'abord à identifier les caractéristiques économiques, sociales et géographiques des volontaires afin de caractériser les usages du service civique par les différents profils de volontaires. Elle permettra également de décrire les parcours scolaires, étudiants, professionnels et d'engagement, en amont et en aval de la mission service civique. Enfin, elle doit permettre d'identifier les activités réalisées par les volontaires au cours de leur service civique pour mieux en décrire le contenu et estimer les compétences qu'ils ont pu développer à cette occasion.

Les premiers résultats de cette enquête sont attendus début 2021. Deux études, en particulier, seront réalisées en lien avec l'ASC, l'une sur les parcours des jeunes volontaires, en amont et en aval de leur mission, l'autre sur les missions (déroulement et contenu des missions, le ressenti des volontaires, etc.).

• ÉVALUATION DU SERVICE NATIONAL UNIVERSEL

L'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) a été missionné pour piloter l'évaluation de la phase de préfiguration du Service national universel (SNU). Les objectifs généraux de cette évaluation sont d'observer les conditions de mise en œuvre opérationnelle du SNU, de rendre compte des différences sur chacun des territoires et d'analyser la réception par les différents acteurs concernés.

La MEDES a piloté plus particulièrement le volet quantitatif de l'évaluation à travers un questionnaire adressé à l'ensemble des jeunes volontaires ayant participé à la phase de cohésion du SNU, en juin 2019, et dont les premiers résultats ont été publiés en septembre 2019. Une deuxième enquête par Internet auprès de ces mêmes jeunes est prévue en 2020, lorsqu'ils auront achevé leur mission d'intérêt général, seconde phase obligatoire du SNU. Les résultats de cette seconde vague feront l'objet d'une exploitation spécifique.

Enfin, dans le cadre de la montée en charge de ce dispositif, la MEDES sera associée à la poursuite de l'évaluation auprès des cohortes suivantes.

3. Indicateurs sur la jeunesse

• TABLEAUX DE BORD ET CHIFFRES-CLÉS DE LA JEUNESSE

En rassemblant les principaux indicateurs de la statistique publique, organisés en grandes thématiques (santé, marché du travail, etc.), ce tableau de bord fournit à l'ensemble des acteurs de jeunesse une vision transversale et objective des jeunes de 15 à 30 ans. Dans le prolongement des travaux du groupe de travail interministériel intitulé « Données de cadrage sur la jeunesse », la MER et la MEDES collaborent pour actualiser ces indicateurs en ligne. Une publication de synthèse, Chiffres-Clés de la jeunesse, est parue en 2019 et sera actualisée.

• MOBILITÉ INTERNATIONALE DES JEUNES

La MEDES collecte l'ensemble des données fournies par les différents acteurs (opérateurs, programmes, dispositifs) de la mobilité internationale des jeunes et en réalise une exploitation dont les principaux résultats sont présentés lors de la réunion des opérateurs de la mobilité internationale.

La MEDES apporte également son soutien aux opérateurs de la mobilité pour l'exploitation statistique de leurs bases de gestion ou pour la réalisation d'enquêtes auprès des bénéficiaires de ces programmes.

• GROUPE D'EXPERTS EUROPÉEN

La MEDES participe au groupe d'experts européen sur les indicateurs de jeunesse qui s'est réuni pour la première fois en septembre 2019. Ce groupe a pour objectif d'émettre des propositions pour la refonte du tableau de bord européen sur les indicateurs de jeunesse. Ce tableau de bord est notamment utilisé pour la rédaction du rapport européen sur la jeunesse (EU Youth Report) dont la dernière édition date de 2018.

4. Autres enquêtes et études sur la jeunesse

• EXPLOITATION DE L'ENQUÊTE AUPRÈS DES ÉLÈVES DU PANEL DE LA DEPP

L'INJEP et la DEPP (Direction de l'évaluation, de la prospective et de la performance), service statistique ministériel du ministère en charge de l'Éducation nationale, ont réalisé ensemble une enquête auprès des élèves du panel géré par la DEPP. Cette enquête qui s'est déroulée entre avril et juillet 2019 auprès des élèves du panel recrutés en 2011 à l'entrée en CP vise à mieux connaître les activités réalisées en dehors de l'école par les jeunes, en particulier leurs pratiques sportives, leur participation à la vie citoyenne, mais également à mieux savoir comment le temps des vacances scolaires est occupé. Les premiers résultats de cette enquête seront disponibles au premier semestre 2020 et porteront notamment sur les activités réalisées en dehors du collège et les pratiques sportives des adolescents.

• EXPLOITATION DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES RESSOURCES DES JEUNES (ENRJ)

L'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ), réalisée par l'INSEE et la Direction de la recherche, des études, de l'évaluation et des statistiques (DREES) en 2014, constitue la source de référence concernant la situation des jeunes en France. À partir de cette source, la MEDES produit des analyses pour répondre aux demandes les plus spécifiques de l'administration sur la situation des jeunes, par exemple situation en termes de logement (cohabitation, semi-cohabitation, décohabitation). La MEDES exploite également régulièrement cette source pour la réalisation d'études sur la situation des jeunes. Début 2020, la MEDES publiera ainsi les résultats d'une étude sur les ressources des NEET (Not in Education, Employment or

Training, individus ni en cours d'études, ni au travail, ni en formation) âgés de 18 à 24 ans.

• PARTICIPATION AU PROJET « MIGRATIONS, FAMILLE ET VIEILLISSEMENT (MFV-2) » DE L'INED

L'INJEP a noué un partenariat avec l'Institut national d'études démographiques (INED) dans le cadre de l'enquête Migrations, famille et vieillissement (MFV-2), première enquête sociodémographique de grande ampleur conduite dans les départements et régions d'outre-mer (DROM). Cette enquête a pour objet l'analyse et la mesure des mutations sociodémographiques à l'œuvre au sein de chacune de ces collectivités : importance et caractéristiques des migrations, évolution des structures familiales, changements des comportements de reproduction, place et perspectives d'avenir de la jeunesse, importance de la précarité sociale, évolution des formes traditionnelles de solidarité en lien avec le vieillissement des populations. Dans le cadre de ce partenariat, la MEDES exploitera les données de cette enquête à l'horizon 2020 pour la production d'étude sur la jeunesse dans les départements et régions d'outre-mer.

II. Opérations statistiques et études sur le sport

1. Licences, clubs et équipements sportifs

• RECENSEMENT ANNUEL DES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

Un recensement annuel des licences et clubs est réalisé annuellement par la MEDES auprès des 113 fédérations sportives agréées, dans le cadre des conventions d'objectifs que l'État signe avec les fédérations. Chacune d'entre elles fournit deux fichiers détaillés relatifs aux licences délivrées et aux clubs affiliés. Les statistiques de l'année N, ventilées par fédérations, régions, départements, sexe et tranche d'âge, sont mises en ligne sur le site de l'INJEP en juillet N + 1.

Ces fichiers sont, de plus, transmis à l'INSEE pour géocodage : détermination du code « commune », ainsi que du code « quartiers prioritaires ». Les fichiers transmis par les fédérations sont contrôlés et subissent des premières corrections avant d'être formatés et adressés à l'INSEE.

Une base de données détaillée des licences est confectionnée en croisant les communes et les différentes fédérations sportives. Les effectifs de licences sont ventilés par sexe, tranche d'âge et appartenance ou non à un quartier prioritaire. Cette base est mise à disposition des utilisateurs en open data sur le site public data.gouv.fr.

• TRAVAUX D'ÉTUDES SUR LES LICENCES ET CLUBS SPORTIFS

Les données issues du recensement constituent une source d'information particulièrement riche permettant une analyse approfondie de la pratique sportive licenciée. La MEDES est régulièrement sollicitée par la Direction des sports pour produire des analyses.

La MEDES réalise régulièrement des études explorant cette source sous un angle nouveau. Elle travaille depuis 2018 à l'amélioration de la qualité des indicateurs sur la pratique sportive en quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV) ainsi que sur la relation entre les clubs et leurs licenciés (différence entre le département de résidence et celui du club où la licence est délivrée). Ces travaux pourront faire l'objet d'une publication dans la collection INJEP Analyses & Synthèses.

• TRAVAUX STATISTIQUES SUR LE RECENSEMENT DES ÉQUIPEMENTS SPORTIFS

La MEDES participe au comité de pilotage du recensement des équipements sportifs. Afin de valoriser les données au niveau national, la MEDES publiera en partenariat avec la Direction des sports une analyse des lieux de la pratique sportive dans la collection INJEP Fiches Repères.

2. Économie du sport

• COMPTE SATELLITE DU SPORT

Le service statistique ministériel produit régulièrement des éléments destinés à mesurer le poids économique du sport dans l'économie nationale. Les principales composantes sont les dépenses en faveur du sport, l'emploi dans le champ du sport et les échanges extérieurs de biens à usage sportif.

En 2019, suite à des travaux méthodologiques de la mission en lien avec la Direction générale des finances publiques, la dépense sportive des administrations publiques a été révisée suite à l'intégration de nouvelles sources de données issues de la comptabilité publique. Les derniers résultats feront l'objet en 2020 d'une publication au format de la collection INJEP Fiches Repères.

En 2020, la MEDES expertisera les sources sur le champ de l'emploi sportif, autrement dit les emplois (y compris les indépendants et les temps partiels) des secteurs dont l'activité économique principale est liée au sport. En effet, l'Enquête emploi en continu (EEC) de l'INSEE pourrait être mobilisée pour enrichir les données mobilisées dans les publications précédentes, notamment celle sur l'emploi salarié de l'Agence centrale des organismes de sécurité sociale (ACOSS).

• SUIVI DES TRAVAUX DE L'OBSERVATOIRE DE L'ÉCONOMIE DU SPORT

La MEDES est par ailleurs membre du conseil scientifique de l'Observatoire de l'économie du sport qui comprend des représentants de la Direction des sports, des chercheurs et des acteurs économiques du secteur sport. Cet observatoire a vocation à orienter des travaux d'études visant à une meilleure connaissance des circuits économiques dans les secteurs du sport.

3. Enquête et études des pratiques physiques et sportives

• RÉALISATION DE L'ÉDITION 2020 DE L'ENQUÊTE NATIONALE SUR LES PRATIQUES PHYSIQUES ET SPORTIVES

La MEDES prépare, en collaboration avec la Direction des sports, une nouvelle grande enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives qui sera collectée en 2020. La dernière enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives datant de 2010, la réalisation de cette enquête répond au besoin d'actualisation des données sur ce sujet, rappelé par le Conseil économique, social et environnemental dans son avis du 10 juillet 2018 : « L'accès de plus grand nombre à la pratique d'activités physiques et sportives » (cf. préconisation n° 4).

L'objet de cette enquête est de décrire précisément les pratiques physiques et sportives, qu'elles soient autonomes ou encadrées, et de faire apparaître, dans la mesure du possible, la plus grande diversité de pratiques, les pratiques émergentes, de mesurer le nombre de licenciés et de caractériser les profils sociodémographiques des pratiquants assidus aux non-pratiquants. La taille de l'échantillon devra permettre d'observer un grand nombre de disciplines et d'améliorer la précision statistique de l'enquête.

La connaissance actualisée de l'investissement de la population française dans les pratiques physiques et sportives est une nécessité pour la mise en place de politiques publiques et leur évaluation, pour le monde sportif mais aussi pour la recherche et l'industrie du sport.

Une enquête pilote a eu lieu à l'été 2019, elle a permis de tester l'ensemble de la méthodologie de cette enquête. Les enseignements de ce test ainsi que l'ensemble du protocole d'enquête doivent être présentés en novembre 2019 devant le Comité du label de la statistique publique. Sous réserve de l'obtention d'un avis favorable du comité, la collecte de cette enquête devrait se dérouler de janvier à juin 2020. Les premiers résultats devraient être ainsi disponibles en fin d'année 2020.

• RÉALISATION D'UN BAROMÈTRE BISANNUEL SUR LA PRATIQUE SPORTIVE

En complément de l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives, la MEDES, en partenariat avec la Direction des sports, réalisera en 2020 la seconde édition du baromètre sur les pratiques sportives. Destiné à suivre l'évolution dans le temps de la pratique sportive des Français auprès d'un échantillon de personnes de 15 ans et plus, en France métropolitaine et dans les départements et régions d'outre-mer (DROM), ce dispositif est réédité tous les deux ans. Moins coûteux et moins complexe d'un point de vue technique que l'enquête nationale, ce dispositif apportera un éclairage régulier des pratiques sportives. Les résultats de cette seconde édition du baromètre seront rendus publics début 2021.

• RÉALISATION D'UNE ÉTUDE SUR LE LIEN ENTRE PRATIQUE SPORTIVE, QUALITÉ DE VIE ET BIEN-ÊTRE

Santé publique France et la MEDES ont noué un partenariat pour l'exploitation des données sur la pratique sportive issues du « Baromètre santé ». Ce dispositif d'enquêtes périodiques, commencé en 1992 et porté aujourd'hui par Santé publique France, permet de suivre les principaux comportements, attitudes et perceptions de la population résidant en France vis-à-vis de sa santé. Les « Baromètres santé » font partie des principales sources de données mobilisées pour évaluer l'état de santé de la population, en apportant des informations relatives aux habitudes de vie, aux facteurs de risques, à la qualité de vie ou à la position socio-économique. La pratique sportive, qui fait partie des thématiques abordées par le questionnaire, n'a pas encore fait l'objet d'étude spécifique. Sur la base des données du « Baromètre santé », la MEDES et Santé publique France travailleront sur deux études, l'une sur les évolutions de la pratique sportive depuis 2000, qui pourrait faire l'objet d'une publication dans la collection Bulletin épidémiologique hebdomadaire de Santé publique France, l'autre sur l'analyse des liens entre pratique sportive, qualité de vie et bien-être dans la collection *INJEP Analyses & Synthèses*.

• AUTRES PROJETS EN LIEN AVEC L'ÉTUDE DES PRATIQUES SPORTIVES

La Direction des sports et l'INJEP se sont associés à la DREES dans le cadre de son projet d'enquête Autonomie. Cette enquête, qui se déroulera de 2021 à 2023, a pour objectif de décrire précisément la situation des personnes en situation de handicap ainsi que celles des aidants familiaux. La Direction des sports et l'INJEP participent aux travaux de conception de cette enquête qui ont débuté en septembre 2019 ainsi qu'à la refonte du questionnaire afin d'y inclure un module sur les pratiques physiques et sportives. Cette enquête fournira en 2023 des données de référence sur la thématique « sport et handicap » jusqu'à présent absente des données produites par le système statistique public.

L'INJEP est également partenaire de la cohorte ELFE (Étude longitudinale française depuis l'enfance). Cette enquête longitudinale de grande envergure, portée par l'INED et l'INSERM, est la première étude scientifique d'envergure nationale consacrée au suivi des enfants, de la naissance à l'âge adulte, qui aborde les multiples aspects de leur vie sous l'angle des sciences sociales, de la santé et de l'environnement. La MEDES, quant à elle, a été associée plus particulièrement au groupe « Activité physique » du projet ELFE.

L'INSEE, le département des études, de la prospective et des statistiques (DEPS), service statistique ministériel du ministère de la Culture, et la MEDES prévoient la réalisation, fin 2021, d'un ouvrage portant sur le sport et les loisirs en France dans la collection Insee Références. Cet ouvrage fournirait un portrait complet des loisirs, en particulier culturels et sportifs, des Français à partir des sources de la statistique publique (l'Enquête nationale sur les pratiques physiques et sportives notamment).

4. « Chiffres-Clés du sport »

La MEDES publie de manière régulière des données statistiques sur le sport appelées « Chiffres-Clés du sport ». Ces données sont fournies en ligne sous forme de tableaux, plus facilement exploitables pour les utilisateurs. Un document synthétique rassemblant les principales informations est élaboré en parallèle en collaboration avec la mission valorisation et diffusion. Les données proposées dans ce cadre couvrent l'ensemble du champ du sport. Les données présentées sont principalement issues des bases de la Direction des sports relatives aux diplômes, aux équipements et aux sports de haut niveau. D'autres sont produites par la MEDES (données sur les licences et la pratique sportive) et différents acteurs du système statistique public (commerce extérieur – douanes – ou emploi salarié – Acoess).

Une nouvelle édition des Chiffres-Clés du sport sera publiée en 2020.

III. Opérations statistiques et études de l'emploi et des diplômes dans le champ du sport et de l'animation

1. Diplômes délivrés par le ministère en charge des Sports et de la Jeunesse

• INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS D'UN BPJEPS

En collaboration avec la sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des sports, la MEDES pilote au niveau national une enquête annuelle sur l'insertion professionnelle des diplômés d'un brevet professionnel de la jeunesse, de l'éducation populaire et du sport (BPJEPS), menée en région par le réseau des dispositifs régionaux d'observation de l'emploi et de la formation (DROEF). Cette enquête vise notamment à produire un indicateur de performance sur l'insertion des diplômés du champ du sport et de l'animation.

Le dispositif d'enquête a été refondu en 2017 (questionnaire « enrichi », collecte par Internet, etc.) en vue d'une amélioration de la qualité des résultats collectés et afin de mener des exploitations au niveau national. Les résultats de la première collecte dans sa nouvelle version ont fait l'objet d'une publication fin 2018 dans la collection INJEP Fiches Repères.

Un groupe de travail, rassemblant des correspondants DROEF, est animé chaque année par la MEDES en collaboration avec la Direction des sports. En 2019, ce groupe a notamment travaillé à l'élaboration d'un module sur les revenus dont les résultats devraient être disponibles à l'été 2020.

• ENQUÊTES « GÉNÉRATION » DU CEREQ

Depuis le début des années 2000, le service statistique réalise tous les trois ans une enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés du ministère. Cette enquête s'adosse au dispositif des enquêtes « Génération » du CEREQ avec un sur-échantillon « sport et animation » et deux questionnaires spécifiques. Depuis le printemps 2019, la MEDES participe aux travaux du CEREQ en vue de la prochaine édition de l'enquête Génération 2020. Les données de l'enquête de 2016 sur la génération de 2013 seront exploitées en 2020 sous l'angle d'une analyse rétrospective sur quinze années d'insertion des diplômés du champ du sport et de l'animation à partir de la compilation de l'ensemble des données rassemblées dans le cadre des enquêtes Génération.

• INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS STAPS

L'INJEP a apporté son soutien à la sous-direction des systèmes d'information et des études statistiques (SIES), service statistique ministériel en charge de l'enseignement supérieur, lors du projet d'enquête sur l'insertion professionnelle des diplômés du supérieur qui s'est déroulé au premier semestre 2019. Dans ce cadre, la MEDES et le SIES, en collaboration avec la Direction des sports, ont élaboré un module spécifique aux étudiants de la filière STAPS (sciences et techniques des activités physiques et sportives). La MEDES a commencé à l'automne 2019 l'expertise des données issues de cette enquête. L'exploitation de ces données permettra d'illustrer l'insertion dans les métiers du sport, les parcours d'études et les diplômes qui mènent aux métiers du sport.

• EXPLOITATION DES BASES FORÔMES ET EAPS

Depuis 2019, la MEDES dispose d'un accès aux bases administratives FORÔMES (FORmations et diplÔMES de l'animation et du sport) et EAPS (Établissements d'activités physiques et sportives).

S'agissant de FORÔMES, les traitements prévus par la MEDES visent, d'une part, à fournir des informations de cadrage sur les diplômés du sport et de l'animation à partir de l'exploitation directe de la base et, d'autre part, à servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes auprès des sortants de ces formations.

S'agissant de la base EAPS, les traitements prévus visent à fournir des informations de cadrage sur les éducateurs sportifs et les établissements d'APS à partir de l'exploitation directe de la base mais aussi à servir de base d'échantillonnage pour des enquêtes auprès des éducateurs sportifs. La qualité statistique de la base EAPS devra dans un premier temps être évaluée avant la diffusion des premiers résultats. La base EAPS pourrait être appariée avec les données extraites de la base des diplômés du sport et de l'animation, s'agissant des éducateurs sportifs, ainsi que la base SIREN, s'agissant des établissements d'APS.

2. Emplois aidés

• TRAITEMENT TRIMESTRIEL DES DONNÉES DARES

Dans le cadre d'une convention bilatérale DARES-DJEPVA, la MEDES reçoit chaque trimestre les bases de données détaillées sur les contrats emplois aidés relevant des secteurs de compétence du ministère ainsi que ceux dont le code ROME (métier) est lié à l'activité sportive ou à l'animation socioculturelle. Ces données sont exploitées et des résultats sous forme de tableaux de suivi et de graphiques sont fournis notamment à la sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des sports.

IV. Opérations statistiques et études sur la vie associative

1. Pilotage du groupe des producteurs de données sur la vie associative

La MEDES pilote un groupe de travail réunissant chaque année les principaux producteurs de données sur la vie associative. Ce groupe de travail a permis de faire le point sur les données et travaux existants, d'échanger sur les problèmes rencontrés par les producteurs, d'harmoniser les sources et de partager les travaux en cours. Sur la base des travaux de ce groupe, la MEDES a produit en 2019 une nouvelle édition des Chiffres-Clés de la vie associative. Ce recueil fournit une description du tissu associatif (nombre et créations d'associations) et dresse un portrait des principales dimensions de la vie associative : gouvernance, emploi, bénévolat, adhérents, budget et dons. Il devrait faire l'objet d'une actualisation en 2021.

La MEDES poursuit également dans le cadre de ce groupe ses travaux de mobilisation et d'expertise des sources statistiques (données ACCOS-URSSAF, DADS/DSN, etc.) en vue de leur exploitation future.

2. Études en cours sur la vie associative

La MER et la MEDES ont commencé en 2019 des travaux visant à améliorer la connaissance des associations au niveau territorial. L'objectif de ces études est de proposer des portraits de la vie associative aux échelles départementale voire infradépartementale. Ces portraits proposeraient notamment un socle statistique relativement homogène d'un territoire à l'autre, et ce, même si une partie des indicateurs reste spécifique aux territoires.

La MEDES conduit par ailleurs régulièrement des travaux d'analyse du fonctionnement du monde associatif qui contribueront à enrichir la connaissance du tissu associatif, dans ses dimensions d'emploi et de bénévolat notamment. Ces études s'appuient sur l'exploitation des données de l'INSEE (Enquête emploi, enquêtes Associations 2013, SRCV, etc.), de la Direction générale des finances publiques ou encore des données sur l'emploi salarié de l'Acos. Une publication est prévue début 2020 sur les dons des ménages aux associations à partir des données tirées de l'ERFS (enquête Revenus fiscaux et sociaux).

• PROJET D'ENQUÊTE SUR L'ENGAGEMENT ASSOCIATIF SOUS TOUTES SES FORMES

L'INJEP a pour projet de lancer une enquête auprès des ménages sur les différentes formes d'engagement en faveur de la vie associative. L'objectif de cette enquête ne serait pas de mesurer le volume global du bénévolat ou de la participation associative. En effet, d'autres enquêtes, dont certaines récentes, ont traité de ce sujet. Il s'agirait plutôt d'appréhender dans quelle mesure l'engagement associatif revêt plusieurs formes ou non, c'est-à-dire si les personnes membres d'association sont aussi celles qui sont bénévoles et qui versent des dons.

En matière de dons, il n'existe pas de recueil exhaustif. Les sources fiscales se limitent aux dons déclarés et seules quelques grandes associations disposent d'informations sur l'ensemble des dons perçus, qu'il s'agisse de biens donnés lors de collectes (banques alimentaires, etc.), d'achats de produits (albums des Restos du cœur, sacs de Handicap international, etc.) ou de dons monétaires. L'enquête aurait donc pour objectif de disposer d'une mesure globale des dons et d'en connaître les destinataires.

L'enquête pourrait être préparée au premier semestre 2020 pour une collecte au second semestre 2020 et des premiers résultats début 2021.

• ANALYSE STATISTIQUE DE L'EFFORT DE L'ÉTAT EN FAVEUR DES ASSOCIATIONS

La MEDES réalise chaque année l'analyse statistique transversale du « jaune budgétaire » relatif à l'effort de l'État en faveur des associations à partir du fichier national des subventions versées à des associations depuis le budget de l'État. Cette analyse est réalisée sur la base des données de l'année N-1 fournie par la Direction du budget qui consolide l'ensemble des contributions aux associations versées par des directions d'administration (dont la DJEPVA).

• AUTRES PROJETS SUR LA VIE ASSOCIATIVE

La MEDES est par ailleurs associée aux différents projets d'enquêtes de la statistique publique en lien avec la vie associative, en particulier la refonte de l'enquête Associations de l'INSEE, dont la prochaine collecte est prévue fin 2019-début 2020, ou encore l'enquête SRCV (Statistiques sur les ressources et conditions de vie des ménages), qui comportera en 2022 un module sur la participation des ménages à la vie associative. La mission est par ailleurs associée au groupe de travail réuni par l'INSEE pour mettre en place un compte satellite de l'économie sociale et solidaire.

Elle suit également le projet « dataasso.fr » piloté par la DJEPVA, qui résulte de l'appariement de la base du Répertoire national des associations au répertoire SIRENE, ainsi que la préparation d'un hackathon sur la vie associative piloté par le Mouvement associatif.

V. Autres opérations statistiques

1. Statistiques locales

• PANORAMA STATISTIQUE RÉGIONAL JEUNESSE, SPORT ET COHÉSION SOCIALE

Le Panorama statistique Jeunesse-Sports-Cohésion sociale est une publication annuelle réalisée en partenariat avec la DREES. Le travail de la MEDES consiste notamment à mettre à disposition ou à faciliter la mise à disposition auprès d'un prestataire extérieur divers indicateurs nationaux, déclinables aux niveaux régional et départemental et relatifs au champ de compétence du ministère : le sport, la jeunesse et la vie associative. La construction des tableaux statistiques (ou la récupération de tableaux auprès de différents services) s'étend annuellement de septembre à janvier. Le document final est consultable en ligne et est actualisé au printemps de chaque année.

• CARTO.SPORTS.GOUV.FR

La MEDES alimente un outil cartographique fournissant une batterie d'indicateurs régionaux détaillés produits à partir des données du ministère des Sports (licences, équipements, éducateurs sportifs, etc.). Cet outil, piloté par la MEDES et la Direction des sports, permet de réaliser directement des cartes et de visualiser les indicateurs statistiques prédéfinis sur des zones géographiques paramétrables. Il est actuellement accessible aux personnels des ministères sociaux et des services déconcentrés en charge de la jeunesse et des sports mais des travaux sont en cours afin de le rendre accessible plus largement sur Internet.

2. Indicateurs de performance

• PRATIQUE SPORTIVE LICENCIÉE

La MEDES produit annuellement, dans le cadre de la LOLF, des indicateurs de performance relatifs à la pratique licenciée : taux de licences national, taux de licences féminin, taux de licences des jeunes (14 20 ans) et taux de licences en QPV.

• INSERTION PROFESSIONNELLE DES DIPLÔMÉS

La mission produit également un indicateur de performance relatif à l'emploi des diplômés du ministère. Il s'agit du taux d'insertion professionnelle des diplômés, de sept mois jusqu'à dix-neuf mois après l'obtention de leur diplôme, dans un emploi en lien direct avec la qualification obtenue. Cet indicateur est obtenu à partir de l'enquête Insertion professionnelle des diplômés d'un BPJEPS, menée par les DRJSCS et pilotée au niveau national par la MEDES, en collaboration avec la sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des sports.

3. Questions parlementaires

• RÉDACTION DE RÉPONSES AUX QUESTIONS PARLEMENTAIRES

La MEDES rédige chaque année plusieurs réponses aux questions. Les thèmes abordés concernent notamment l'économie du sport, à travers la dépense sportive nationale, l'emploi dans le sport, la pratique sportive en France, les accueils collectifs de mineurs.

• FOURNITURE DE DONNÉES SPÉCIFIQUES

Le service statistique participe à la rédaction de certaines réponses pilotées par les bureaux du ministère en fournissant une mise à jour des données statistiques citées dans ces réponses.

VI. Animation, appui méthodologique, démarche qualité

1. Participation au service statistique public

La MEDES, en tant que service statistique ministériel, participe largement aux activités du service statistique public (SSP). Elle apporte son expertise sur les thématiques du ministère (jeunesse, sport et vie associative) ou sur les questions de méthodologie statistique. Elle participe ainsi aux conseils scientifiques d'enquêtes telles que l'enquête Associations de l'INSEE, l'enquête EAC (Enseignements artistiques et culturels) du DEPS (SSM en charge de la Culture), l'enquête auprès des familles du panel 2011 de la DEPP (SSM en charge de l'Éducation nationale) ou encore l'enquête Oripa sur l'orientation et les parcours en apprentissage de la DARES (SSM en charge du Travail). Plus largement, elle participe à l'ensemble des travaux du Conseil national de l'information statistique (CNIS) qui concernent ses domaines d'activité.

2. Animation de réseaux régionaux

• RÉSEAU DES CORRESPONDANTS STATISTIQUES DES DRJSCS

En collaboration avec le service d'animation régionale de la DREES, la MEDES participe aux regroupements des correspondants statistiques des directions régionales de la jeunesse, des sports et de la cohésion sociale (DRJSCS). Ces regroupements, qui ont lieu deux fois par an, sont l'occasion de présenter les productions statistiques nationales, les évolutions récentes et les mises à disposition possibles de données pour des besoins régionaux. Dans le cadre de la nouvelle organisation territoriale de l'État, la MEDES sera amenée à accompagner les évolutions relatives à l'observation statistique territoriale dans les champs de la jeunesse, de la vie associative et des sports.

• RÉSEAU DES DISPOSITIFS RÉGIONAUX D'OBSERVATION DE L'EMPLOI ET DE LA FORMATION (DROEF)

En collaboration avec la sous-direction de l'emploi et des formations de la Direction des sports, la MEDES participe au réseau des correspondants régionaux « emploi formation » des DRJSCS. Ces regroupements visent à présenter des travaux régionaux spécifiques, des projets, des résultats d'enquêtes. Le réseau permet également d'appréhender l'organisation, les méthodes de travail et les difficultés éventuelles des services régionaux.

3. Appui méthodologique

Les chargés d'études statisticiens apportent leur soutien sur les questions statistiques à l'ensemble des missions de l'INJEP mais aussi, plus largement, à l'ensemble des bureaux des directions en charge de la jeunesse, de la vie associative et des sports, en administration centrale comme dans les services déconcentrés. Cet appui porte notamment sur le traitement de données ou sur la méthodologie d'enquêtes, par exemple dans le cadre de la mise en place d'enquêtes légères (rédaction de cahiers des charges, étude de faisabilité).

4. Démarche qualité, RGPD

Le service statistique ministériel s'est engagé auprès de l'INSEE à améliorer la qualité de ses processus de production statistique. Cette démarche qualité conduite par l'INSEE avec l'ensemble des partenaires du système de statistique public s'inscrit dans un cadre européen et se traduit, pour la MEDES, par l'élaboration d'une « stratégie qualité » de moyen terme. Dans ce cadre, la MEDES s'est engagée notamment à cartographier et à décrire ses processus statistiques. Elle communique également un calendrier prévisionnel des publications statistiques et produit des notes méthodologiques décrivant les processus de production de ses statistiques à destination des usagers.

ÉTUDES ET RECHERCHES

La mission Études et recherche de l'INJEP a comme principales attributions :

- Développer les connaissances sur la jeunesse et les politiques de jeunesse, l'éducation populaire et la vie associative, en réseau ou en partenariat avec les centres et les laboratoires d'études et de recherche spécialisés ;
- Synthétiser et diffuser les connaissances rassemblées sur les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative à travers différents instruments : Fiches repères, collection *INJEP analyses & synthèses*, communications dans des colloques et séminaires, rapports et contributions à des ouvrages, articles dans des revues scientifiques ou de vulgarisation et à travers la direction éditoriale par des chargés d'études et de recherches de la collection des « Cahiers de l'action » et de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.
- Repérer et mettre à disposition des données de cadrage sur la jeunesse, en liaison avec la mission des enquêtes, données et études statistiques de l'INJEP et avec les organismes référents de la statistique publique et plus largement les producteurs de données.
- Contribuer au débat public sur les enjeux sociaux et d'action publique dans les domaines cités à travers l'animation d'échanges et de rencontres.

I. Inégalités, discriminations, accès aux droits

1. Colonies de vacances, socialisation, sociabilités

GARDER CONTACT AVEC DES PROCHES : COMMENT LES OUTILS DE COMMUNICATION ET LES RÉSEAUX SOCIAUX NUMÉRIQUES INTERVIENNENT-ILS DANS L'ESPACE ET LE TEMPS SINGULIERS DES COLONIES DE VACANCES ?

La question des usages du Net via celle des réseaux sociaux dans les colonies de vacances introduit la question de la temporalité et de l'immédiateté, de l'intimité et de la mise à l'écart. Étudier les différents usages et la variété des modes de communication sera l'occasion de saisir la place des communications en groupe, mais aussi la place des échanges privés, à deux ou en groupes restreints (sous-groupes parmi le groupe de la « colo », par exemple), qui font partie des principales raisons avancées par les jeunes comme explications de leurs usages de ces applications (et donc de leur succès). Il s'agira à la fois d'enquêter sur les usages au cours d'un séjour (dans le temps présent) pour comprendre ce qu'ils utilisent, ce que cela leur permet de faire pendant le temps de la colonie, et quels sont les moments autorisés ou privilégiés. Mais cette recherche sera l'occasion de s'interroger également sur les autres temps qui entourent les séjours. En effet, il arrive que certains jeunes cherchent à les faire perdurer, les séjours peuvent à la fois être liés avec un « avant » et un « après ».

Méthodologie : entretiens avec des jeunes et des animateurs et animatrices lors de séjours en colonie de vacances (variation des séjours, organisateurs, types d'activités proposées).

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, articles scientifiques, *INJEP analyses & synthèses*, journée de restitution des résultats, participation à des colloques et journées d'études.

Partenaire : CERLIS - Université Paris-Descartes

« PARTIR EN COLONIES DE VACANCES : EFFETS SUR LES PARCOURS DES JEUNES »

Le rôle des colonies de vacances dans la construction identitaire et les transformations qu'elles opèrent sur les jeunes sont peu connus, alors même qu'il s'agit d'une expérience sociale hors du temps scolaire, vécue par un nombre de jeunes relativement important. En accordant une part importante à l'interaction, on s'attachera dans cette recherche à comprendre le vécu des jeunes qui les fréquentent, à comprendre ce que les « colos » apportent de spécifique aux jeunes, du point de vue de ces derniers. Il s'agit d'ouvrir l'analyse sous deux angles originaux : celui de l'impact des colos dans les biographies, ce qui exigera de s'interroger sur le cadrage singulier à apporter aux propos (est-ce entre l'avant et l'après, entre le début et la fin, entre l'ici et l'ailleurs que se construisent un ou des effets ?) ; le point de vue se décalera aussi d'une vision classique partant des intentions sur les publics pour se centrer sur les adolescents qui participent à ces séjours. Compte tenu de la structure d'âge des animateurs et animatrices, on s'intéressera également à ces jeunes adultes (âgés de 17 ans et plus), dans la mesure où une des spécificités de la colonie de vacances est la quasi-absence de différences générationnelles.

Méthodologie : entretien avec des jeunes en âge d'être en séjour (14/17 ans) et des jeunes adultes (17/25 ans)

Calendrier : 2019-2020

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, articles scientifiques et *INJEP analyses & synthèses*, journée de restitution des résultats, participation à des colloques et journées d'études.

Partenaires : OSC Sciences Po.

2. Genre et espace public

AVOIR 18 ANS EN INSTITUTION

Le passage à la majorité civile ne revêt pas, a priori, la même signification que l'on soit en famille ou en institution. Dans ce dernier cas, les 18 ans constituent un moment spécifique dans les trajectoires, moment symbolique mais bien réel en termes de modifications quant à la prise en charge institutionnelle (fin de la minorité et fin du traitement et de l'accompagnement spécifique qui lui sont dédiés, entrée dans la majorité et dans le « droit commun » après parfois une prise en charge qui dure depuis « toute la vie »). Peu d'études ont été menées pour comprendre la situation et les comportements des jeunes pris en charge par la Protection judiciaire de la jeunesse (PJJ) ou l'Aide sociale à l'enfance (ASE) et saisir au plus près ce qui se joue autour de leurs 18 ans et de leur passage à la majorité civile. Ce travail s'inscrit dans la suite des travaux menés sur les jeunes et sur les adolescents à l'INJEP, en particulier sur les jeunes pris en charge par la PJJ au cours des cinq dernières années.

Cette recherche investira le champ de la prise en charge sociale et/ou judiciaire des jeunes et élargira les approches traditionnellement centrées sur les déterminants des parcours d'enfants en difficulté sociale ou ayant commis des actes de délinquance pour aborder un objet d'étude (l'accès à la majorité civile, la fin de la prise en charge spécifique qu'implique la minorité civile, l'évolution des droits sociaux et des représentations de l'entrée dans l'âge adulte) jusqu'alors peu envisagé pour ce public spécifique en mobilisant une approche en termes de genre.

Méthodologie : enquête qualitative par entretiens compréhensifs avec des jeunes âgés de 17 à 19 ans ayant été ou étant au moment de l'enquête en institution ASE ou PJJ.

Calendrier : 2019-2020.

Partenaire : CLERSE-Université de Lille.

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

NON-RECOURS À L'AIDE PUBLIQUE DANS LES PARCOURS RÉSIDENTIELS DES JEUNES ADULTES EN FRANCE

Ce projet de recherche porte sur le non-recours à l'aide publique dans les parcours résidentiels des jeunes adultes de 18 ans à 30 ans en France. De nombreuses données attestent des difficultés rencontrées par une partie des jeunes pour accéder à un logement décent. Néanmoins, très peu de travaux scientifiques portent explicitement sur la question du non-recours des jeunes adultes à l'aide publique dans le champ du logement. Le présent travail vise donc à combler une partie de ce manque dans la littérature scientifique à travers une approche qualitative des parcours résidentiels des jeunes adultes étant ou ayant été en situation de non-recours. Il s'agira en premier lieu d'identifier les formes et les raisons de ce phénomène de non-recours en prenant en compte plusieurs types d'aide publique (aides au logement, résidences sociales, dispositif Logement d'abord, etc.). Il pourra s'agir en second lieu d'éclairer les conditions sociales et institutionnelles qui facilitent la mobilisation de l'aide publique par les jeunes adultes. Dans ce cadre, il semble intéressant d'analyser le rôle des institutions et des professionnels de jeunesse dans les parcours d'accès au logement des jeunes adultes.

Méthodologie : entretiens individuels et focus groups.

Calendrier : 2018-2020.

Partenaires : ODENORE/Pacte-Université de Grenoble.

PARCOURS DE VIE ET ANCRAGE IDENTITAIRE DES JEUNES CONFIÉS À L'AIDE SOCIALE À L'ENFANCE

Les parcours de vie des jeunes confiés à l'Aide sociale à l'enfance et à la PJJ sont marqués par des mobilités plurielles – spatiale, familiale, sociale – qui s'entremêlent au cours de leur socialisation familiale et institutionnelle. Paradoxalement, ces parcours sont aussi caractérisés par la faiblesse des ancrages disponibles permettant d'appréhender les discontinuités et les ruptures. En effet, la prise en charge institutionnelle offre peu de supports pour aider les jeunes confiés à articuler des espaces, des relations et des temporalités éloignés. À la croisée des travaux sur la sociologie des ancrages identitaires et des parcours de vie, cette étude cherchera à comprendre comment se construisent les continuités et les discontinuités au cours de leurs parcours de vie des jeunes confiés ? Comment les jeunes confiés composent avec les liens, les espaces et les temps traversés ? Comment parviennent-ils à donner un sens à l'adolescence et à l'âge adulte aux ruptures traversées ?

Méthodologie : entretiens qualitatifs avec les jeunes et les professionnels.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : INJEP Notes & Rapports, articles scientifiques, organisation d'une conférence scientifique internationale sur les parcours des jeunes confiés.

Partenariat : LIRTES - Université Paris-Est Créteil.

CONDITIONS DE VIE DES JEUNES ISOLÉS ÉTRANGERS PRIS EN CHARGE PAR LA PROTECTION DE L'ENFANCE : LOGEMENT, SCOLARISATION ET SANTÉ

Le projet entend poursuivre l'investigation des conditions de vie des jeunes isolés étrangers en France en se centrant non pas sur les refus de reconnaissance de minorité, mais sur la situation des jeunes de nationalité étrangère qui ont été reconnus mineurs et bénéficient, ainsi, d'une protection au titre de la protection de l'enfance. La prise en charge de ces jeunes a fait l'objet d'importants débats autour, notamment, de l'inégale répartition, sur le territoire, des coûts qui lui sont associés. La situation des jeunes reconnus comme mineurs, isolés, vulnérables, et pourtant non scolarisés, parfois sans hébergement et accédant difficilement à la santé, a également soulevé de nombreuses interrogations sur le fonctionnement du système de prise en charge de l'Aide sociale à l'enfance.

L'étude propose de saisir l'expérience de ces jeunes sous l'angle de leurs conditions de vie, en enquêtant auprès des institutions ayant pour rôle de les garantir. Au-delà des acteurs départementaux de la Protection de l'enfance, qui mettent en œuvre la protection des jeunes à l'échelle locale, il s'agira d'enquêter sur les services de santé (hôpitaux notamment) et sur l'institution scolaire (rectorats et établissements). Afin de saisir la complexité des situations institutionnelles vécues par les jeunes sur le territoire, l'enquête sera réalisée sur deux territoires (départements de Seine-Saint-Denis et du Doubs)

Calendrier : 2019-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, articles scientifiques.

Partenaire : IRIS-EHESS.

INÉGALITÉS ET DISCRIMINATIONS DANS LES TRAJECTOIRES PROFESSIONNELLES DES JEUNES DESCENDANTS D'IMMIGRÉS DANS DIVERS PAYS : PERSPECTIVES COMPARATIVES INTERNATIONALES

Cette recherche vise à comparer l'accès à l'emploi, la qualité de l'emploi et les parcours professionnels des jeunes descendants d'immigrés dans cinq pays (France, Grande-Bretagne, Allemagne, Norvège et États-Unis). Il s'agit d'explorer la dynamique des opportunités et des inégalités sur le marché du travail dans ces différents contextes, en comparant les parcours et conditions d'emploi des jeunes descendants d'immigrés à ceux de la population majoritaire, selon les origines et le genre, puis entre pays. L'objectif est d'analyser ces parcours et de démêler les différents facteurs aux niveaux individuel, familial, contextuel et institutionnel, en vue de mieux saisir les mécanismes qui génèrent les inégalités et les discriminations. Il s'agit aussi d'explorer les barrières ainsi que les ressources qui empêchent ou permettent à ces jeunes l'intégration sur le marché du travail dans les différents contextes. Cette recherche se fonde sur l'exploitation et l'harmonisation de données nationales françaises et étrangères. Elle vise également à constituer un consortium de chercheurs spécialistes du sujet dans les institutions des cinq pays étudiés.

Méthodologie : exploitation des données d'enquêtes françaises (enquêtes Emploi, Génération, TeO) et étrangères (Labour Force Surveys et panels dans chaque pays).

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, articles scientifiques, communications dans des conférences françaises et internationales sur la jeunesse, workshop la 1^{re} année et conférence finale.

Partenaire : CEET-CNAM.

TRAJECTOIRES DE JEUNES HOMO-BISEXUELS DANS UN CONTEXTE DE RECONNAISSANCE. INCIDENCES BIOGRAPHIQUES DE L'ENGAGEMENT DANS UNE SEXUALITÉ MINORITAIRE

Un premier volet de cette étude consiste en une analyse en population générale 18-30 ans reposant sur des grandes enquêtes statistiques réalisées sur des corpus de convenances et en population générale et des entretiens plus qualitatifs. Un second volet consiste à réaliser un focus sur un sous-groupe pour permettre des analyses intersectionnelles novatrices sur ce sujet. Sur le premier volet, l'exploitation de grandes enquêtes (Epic, EFL, EPGL 2011) est en cours et le recours sera notamment conçu et adapté aux résultats des exploitations quantitatives. Concernant le second volet, le focus a été construit dans la perspective de travailler sur un groupe peu visible et non étudié : des gays et lesbiennes chinois ou d'origine chinoise vivant en France. L'enquête repose sur une vingtaine d'entretiens avec des femmes et hommes de 18 à 30 ans. La passation d'un questionnaire biographique (à des fins d'analyse qualitative) a été réalisée sur l'ensemble du corpus, les entretiens approfondis complémentaires aux questionnaires sont en cours de réalisation et une analyse thématique a démarré.

Méthodologie : entretiens biographiques approfondis.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*.

Partenaire : INED.

VIOLENCES CONJUGALES ET VIOLENCES À L'ENCONTRE DES ENFANTS AU SEIN DE LA FAMILLE. QUELS LIENS ET QUELS IMPACTS SUR LES PARCOURS DE VIE ?

S'appuyant sur l'enquête quantitative Violences et rapports de genre (VIRAGE) conduite en population générale par l'INED, le projet de recherche propose une approche inédite des maltraitances faites aux mineurs dans la sphère familiale. Il s'agit d'étudier la diversité et la combinaison des formes de violence (verbale, psychologique, physique et sexuelle ainsi que les négligences lourdes) à l'encontre des enfants, d'une part, et l'exposition des enfants à la violence conjugale, d'autre part. On s'intéressera en outre aux conséquences de ces violences sur les parcours de vie, avec une perspective d'analyse intégrant le genre et en explorant la manière dont ces violences s'inscrivent dans la construction des inégalités et des rapports de pouvoir entre les sexes.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, articles scientifiques.

Partenaire : CRIDUP – Université Paris I Panthéon-Sorbonne.

PARENTALITÉS ADOLESCENTES ET VIOLENCES INTRAFAMILIALES EN POLYNÉSIE FRANÇAISE

La Polynésie française connaît le plus fort taux de violences intrafamiliales répertoriées dans les territoires français, métropolitains et d'outre-mer. Parallèlement, le territoire connaît aussi un fort taux de parentalité précoce. Le projet explore ces deux questions sociales en faisant l'hypothèse que ce type de parentalité est associé à un ensemble de conditions sociales qui favorisent le développement de rapports violents, au sein de la sphère familiale. La recherche s'inscrit à l'intersection de deux problématiques majeures, identifiées comme telles par le gouvernement de la Polynésie française : les grossesses juvéniles et les violences intrafamiliales.

Calendrier : 2018-2020.

Méthodologie : approche multisites, groupes de discussion, observation participante, récits de vie.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, articles scientifiques, ouvrage, colloque.

Partenaire : MSH du Pacifique.

LES FIGURES D'INTELLECTUALITÉ DE LA JEUNESSE POPULAIRE : REGARDS CROISÉS SUR L'ILLÉGITIMITÉ CULTURELLE

À travers une comparaison ethnographique entre plusieurs quartiers de la région parisienne, la recherche consistera dans l'exploration d'un aspect méconnu de la sociologie française : la genèse sociale de figures savantes atypiques en milieu populaire. En étudiant le rapport de jeunes des quartiers populaires à la culture et au politique, l'objectif est de saisir les conditions et les modalités de l'émergence de formes savantes de la culture populaire à travers, notamment, du cas des « têtes du quartier ». L'étude des représentations des « jeunes de banlieue » ainsi que l'observation de leurs pratiques culturelles et spatiales (sous-tendues par une fascination teintée de crainte et de mépris pour leurs pairs moins dotés qu'eux) donneront accès à une analyse en miroir de la construction de la légitimité et de l'illégitimité culturelles au sein de deux segments éloignés de la jeunesse française contemporaine.

Méthodologie : entretiens biographiques approfondis.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*.

Partenaire : IRIS/EHESS.

LE TRAITEMENT SOCIAL, ÉDUCATIF ET JUDICIAIRE DES JEUNES EN DIFFICULTÉ À MAYOTTE (PROJET TRASEJMA)

Dans un espace politique et médiatique local saturé par la question de la délinquance des jeunes, le projet TRASEJMA se propose de poursuivre le travail de recherche engagé depuis 2012 sur la pluralité des acteurs et des actrices du traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte. Il aborde ces questions sous un angle particulier, celui de la place du religieux et du séculier. La reconfiguration récente de l'action publique locale en direction des jeunes en difficulté alimente une certaine actualité des recherches : rattrapage de l'état du financement de l'Aide sociale à l'enfance et, depuis 2015, réhabilitation des cadis, juges traditionnels musulmans, qui font désormais figure de recours contre la délinquance des jeunes et la radicalisation. Le projet TRASEJMA étudiera en outre d'autres recours à des traditions réinventées de régulation du conflit, au sein des mosquées, des écoles coraniques ou bien des « comités locaux de vigilance » et des réunions entre « grandes personnes » dans les villages. Centré sur le religieux et le séculier dans le traitement social, éducatif et judiciaire des jeunes en difficulté à Mayotte, le projet TRASEJMA s'appuiera sur le projet MARISÉ qui traite plus globalement du sécularisme et de la gestion publique des rapports entre l'islam et la République française en comparant les deux départements ultramarins de l'océan Indien, Mayotte et à La Réunion.

Calendrier : 2018-2020.

Méthodologie : observations participantes, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès des professionnels (travailleurs sociaux, cadis et greffiers), des élu.e.s, « des grandes personnes » organisant des réunions de gestion locale des conflits.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, colloque.

Partenaires : DYSOLAB-Université de Rouen, ministère de l'Intérieur.

II. Parcours, mobilités, territoires

1. Rapport au travail, insertion

LES RAPPORTS AU TRAVAIL DES JEUNES EN SITUATION DE VULNÉRABILITÉ : DYNAMIQUES SOCIALES, ACTION PUBLIQUE ET EXPÉRIENCE INDIVIDUELLE EN FRANCE ET AU QUÉBEC

Ce projet de recherche propose d'affiner l'étude du rapport au travail de jeunes en situation de vulnérabilité afin de mieux comprendre les dissonances entre les normes, les expériences et les pratiques des uns et des autres. Il a pour objectif de mettre en lien les rapports au travail avec les rapports à d'autres activités de la vie des jeunes étudiés. Si le rapport au travail réfère avant tout au domaine professionnel, il doit être défini aussi par ses relations avec d'autres sphères de vie (la formation, la famille, etc.). Il envisage les parcours d'insertion dans une perspective dynamique et sociétale, dans une comparaison entre la France et le Québec.

Méthodologie : entretiens de jeunes et d'opérateurs des politiques publiques

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, articles scientifiques.

Partenaires : LEST - CNRS-Université Aix-Marseille/INRS Québec.

LES TRAVAILLEURS PRÉCAIRES DE JEUNESSE

Cette recherche a pour objectif d'analyser les parcours d'insertion de travailleurs précaires qui encadrent des adolescents et des enfants, que ce soit sur le temps scolaire ou périscolaire. Nous proposons une analyse comparée entre deux groupes professionnels peu étudiés et aux caractéristiques sociales relativement similaires : les animateurs et animatrices, d'une part, et les assistants et assistantes d'éducation, d'autre part.

Ces deux groupes professionnels rassemblent des hommes et des femmes, diplômés ou pas de l'enseignement supérieur, exécutant plus ou moins les mêmes tâches mais sous des statuts d'emploi distincts, très souvent précaires et faiblement rémunérés, avec des aspirations professionnelles divergentes. En reconstituant leur parcours d'insertion sociale et professionnelle, nous analyserons le rapport au travail et à l'emploi qu'ils entretiennent ainsi que les différentes manières dont ils se représentent le travail éducatif qu'ils réalisent auprès des enfants et adolescents.

Méthodologie : entretiens biographiques et observation participante.

Calendrier : 2020-2021.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, IAS.

2. Décohabitation, logement

LOGGER EN FOYER DE JEUNES TRAVAILLEURS

Le logement des jeunes est une question qui a été fréquemment explorée notamment aux prismes des différentes difficultés vécues dans l'acquisition d'un hébergement. Cependant, les formes de logement plus atypiques, en particulier les hébergements collectifs (internat, résidences universitaires, etc.), ont jusqu'à alors été peu explorées, notamment d'un point de vue statistique. Plus spécifiquement, les foyers de jeunes travailleurs (FJT) ou les « Habitats jeunes » ont peu été étudiés. Quels profils de jeunes sont concernés par ce dispositif ? Comment s'insèrent-ils dans les parcours résidentiels des jeunes ? Afin d'approfondir les connaissances sur ce type de structure et sur les jeunes qui y résident, un portrait statistique sera établi à partir des données disponibles, notamment celles produites par l'Union nationale pour l'habitat des jeunes (UNHAJ).

Par ailleurs, l'Enquête nationale sur les ressources des jeunes (ENRJ), réalisée par l'INSEE et la DREES, a comme originalité d'intégrer les jeunes résidant en logement collectif habituellement exclus de ce type d'enquête. Cette source statistique pourra être exploitée pour apporter des éclairages sur les jeunes résidant en logement collectif d'une manière plus globale.

Ce portrait statistique sera complété par une recherche qualitative exploratoire, dont l'objectif consistera à retracer les parcours des jeunes travailleurs en combinant les différentes dimensions biographiques (famille, pairs, intervention sociale, emploi, etc.). Ce volet qualitatif permettra également d'analyser l'accompagnement proposé dans ces structures en comparant le point de vue des intervenants sociaux et celui des jeunes.

Méthodologie : exploitation des données du système d'information Habitat jeunes (SIHAJ), entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès des professionnels et observation directe.

Partenaire : UNHAJ.

Calendrier : 2019-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, IAS.

CONDITIONS DE LOGEMENT DES JEUNES : MAL-LOGEMENT DES JEUNES/JEUNES MAL LOGÉS ?

Les politiques publiques à destination des jeunes mettent de plus en plus en avant la nécessité de prendre en compte le logement. Néanmoins, la connaissance sur les conditions de logement des jeunes reste incomplète. Le sujet étant assez peu investi par la recherche, les données, notamment statistiques, récentes sont rares. Dès lors, ce projet de recherche propose de s'intéresser de manière détaillée aux conditions de logement des jeunes. Il s'agira à la fois de voir les particularités des jeunes comparés aux autres groupes d'âge, et de souligner l'existence d'inégalités face au logement au sein de la jeunesse.

L'exploitation d'une source statistique classique sur le logement (enquête Logement de l'INSEE) mais également une enquête récente sur les jeunes (Enquête nationale sur les ressources des jeunes) permettront d'aborder différentes dimensions de l'habitat pour les jeunes. D'une part, les modes de cohabitation des jeunes seront examinés et, par extension, la question de l'accès au logement autonome. D'autre part, nous nous intéresserons aux caractéristiques mêmes du logement en tentant d'identifier les situations de mal-logement (surface, surpeuplement, etc.).

Méthodologie : exploitation d'enquêtes statistiques.

Calendrier : 2019-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports, IAS.*

3. Territoires et politiques publiques

LES INTERVENTIONS DES CONSEILS RÉGIONAUX EN DIRECTION DES JEUNES À L'HEURE DE LA RÉFORME TERRITORIALE

Dans le sillage du redécoupage des régions et de la spécialisation des compétences du conseil régional opérés par la réforme territoriale de 2014-2015, la loi relative à l'égalité et à la citoyenneté du 27 janvier 2017 a amorcé une importante redéfinition du cadre institutionnel de formulation des politiques de jeunesse. Entre autres dispositions, cette loi positionne le conseil régional comme collectivité « chef de file » en ce domaine et le charge, dans ce cadre, de l'organisation d'un processus annuel de « dialogue structuré » impliquant les acteurs institutionnels, les représentants de la société civile et les jeunes. La loi transfère également au conseil régional la compétence de coordination du réseau des structures d'information jeunesse (IJ). La présente étude vise, dans ce contexte, à analyser la façon dont les conseils régionaux s'approprient ce rôle nouveau de coordination en matière de politiques de jeunesse, en lien avec les autres niveaux territoriaux, les services de l'État et les associations.

Cette étude comporte, à cette fin, deux niveaux d'observation :

- Le premier niveau vise à identifier, à l'échelle nationale, les modalités d'appropriation du chef de file jeunesse par les conseils régionaux, via la réalisation d'entretiens ciblés dans chaque région, à l'aide d'une grille d'analyse commune.
- Le second niveau consiste, quant à lui, à analyser de manière approfondie, sous forme monographique, les cas de deux régions, en croisant une analyse documentaire et cartographique, des entretiens semi-directifs et des observations in situ.

L'analyse sera complétée par la réalisation d'un rapport d'analyse comparée des différentes monographies réalisées.

Méthodologie : analyse documentaire et cartographique, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : rapport d'étude de l'INJEP, INJEP analyses & synthèses, article de recherche, journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels, module cartographique interactif en ligne.

Partenaires envisagés : laboratoire Arènes (UMR CNRS 6051), Chaire Territoires et mutations de l'action publique (Sciences Po Rennes).

LES POLITIQUES DÉPARTEMENTALES EN DIRECTION DES JEUNES

Dans un contexte de recomposition de l'action publique territoriale en direction des jeunes, notamment du fait de l'accroissement du rôle des conseils régionaux et de la réorganisation des services déconcentrés de l'État, le conseil départemental demeure un acteur central en ce domaine, tant à travers ses compétences dans les secteurs social et éducatif qu'en termes d'animation de démarches multiniveaux et partenariales en direction des jeunes. Aujourd'hui peu explorée sous l'angle transversal des politiques de jeunesse,

l'action des conseils départementaux s'inscrit pourtant en complémentarité de l'intervention des autres niveaux de collectivités et des services de l'État. Le présent programme de recherche vise, en lien avec l'étude parallèlement menée sur les conseils régionaux, à combler ce déficit de connaissance, tout en alimentant une démarche de recherche plus large visant à mieux comprendre les logiques d'articulation interterritoriale des différents acteurs intervenant auprès des jeunes.

Cette étude s'organise autour de la réalisation de trois monographies territoriales croisant une analyse documentaire et cartographique, des entretiens semi-directifs et des observations in situ. Les monographies seront complétées par la réalisation d'un rapport d'analyse comparée.

Méthodologie : analyse documentaire et cartographique, questionnaire, entretiens semi-directifs, observations directes.

Calendrier : 2020-2021.

Valorisation : rapport d'étude de l'INJEP, *INJEP analyses & synthèses*, article de recherche, journée d'étude rassemblant chercheurs et professionnels, module cartographique interactif en ligne.

Partenaires envisagés : Association des départements de France (ADF).

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

DEVENIR FONCTIONNAIRE DE L'ÉTAT : UN STATUT DE PLUS EN PLUS LONG À ATTEINDRE AU FIL DES GÉNÉRATION ? UNE ANALYSE STATISTIQUE DES PARCOURS PROFESSIONNELS D'AGENTS DE L'ÉTAT À PARTIR DU PANEL « TOUS SALARIÉS » DE L'INSEE

Les statistiques publiées chaque année par la Direction générale de l'administration et de la fonction publique, à partir des données et travaux de l'INSEE et de son propre service statistique, montrent la concentration persistante des jeunes agents publics dans les formes d'emploi atypiques (contrats et emplois aidés), mais aussi le recul des recrutements de fonctionnaires titulaires par concours, l'augmentation de leur âge moyen au recrutement et l'accroissement de la part des lauréats déjà employés dans la fonction publique comme contractuels. On peut dès lors se demander dans quelle mesure un jeune des années 2010 a encore des chances d'être recruté directement comme fonctionnaire par la voie de concours ou de le devenir rapidement. Autrement dit, les CDD sont-ils devenus la principale voie d'accès à la fonction publique et le CDI la nouvelle forme de sécurisation des parcours professionnels ? Pour répondre à ces questions, cette étude propose de comparer l'entrée dans la fonction publique de plusieurs cohortes d'agents recrutés entre 1988 et 2014 en exploitant le panel tous salariés apparié à l'échantillon démographique permanent au moyen de techniques d'analyse de séquence et de modélisation.

Méthode : exploitation du panel « Tous salariés » des déclarations annuelles de données sociales apparié avec le fichier biographique de l'INSEE.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*.

Partenaire : LEST - Université Aix-Marseille.

DES PROFESSIONNELS POUR LES JEUNES : ANALYSE DES DYNAMIQUES DE RECOMPOSITION DES CON-TOURS D'UN GROUPE PROFESSIONNEL

Les contours politiques et institutionnels et les ancrages territoriaux de la prise en charge des jeunes âgés de 13 à 25 ans évoluent régulièrement. Que ce soit sous l'effet des directives européennes, des orientations gouvernementales ou des innovations locales, les inscriptions sectorielles et la teneur des interventions fluctuent. Ce contexte n'est pas sans effet sur les professionnels qui sont à la fois concernés par leur conception et leur mise en œuvre. L'objectif de ce projet de recherche est d'analyser les dynamiques d'un groupe professionnel caractérisé par une hétérogénéité interne et des frontières externes évolutives en s'intéressant aux discours qui contribuent à construire les catégories de « professionnels de la jeunesse » et de « travail de jeunesse » ainsi qu'aux caractéristiques de ce groupe au niveau national et, enfin, à leurs activités au niveau local.

Méthode : revue de littérature, analyse de discours, monographies de municipalités franciliennes.

Calendrier : 2020-2021.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*.

Partenaire : Laboratoire EMA, Université Cergy-Pontoise.

PARCOURS AU SEIN D'UNE ÉCOLE DE LA « DEUXIÈME CHANCE »

Cette recherche s'inscrit dans le prolongement de travaux déjà engagés sur l'activité d'une école de la « deuxième chance » centrée sur la formation aux métiers de l'informatique, sans condition de diplôme. Une longue enquête monographique a permis d'en comprendre l'organisation et le fonctionnement. La seconde étape de la recherche visera à mieux appréhender la situation des étudiants eux-mêmes dont les parcours sociaux, scolaires et professionnels semblent se rapprocher de ceux d'étudiants classiques. On s'interrogera sur la pertinence effective du modèle de l'école « de la deuxième chance », notamment en analysant le modèle développé en France comme sur plusieurs campus étrangers.

Méthode : entretiens semi-directifs auprès des étudiants des campus français et étrangers.

Calendrier : 2020-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, ouvrage.

Partenaire : Laboratoire Dysolab, Université de Rouen.

III. Engagement, éducation populaire

1. Participation, carrières militantes

LES JEUNES ET LA DÉMOCRATIE À TRAVERS L'ENQUÊTE EUROPÉENNE SUR LES VALEURS (EVS)

L'enquête sur les valeurs des Français s'inscrit dans un programme de recherche international destiné à suivre sur le long terme l'évolution des valeurs en Europe. Réalisée pour la première fois en 1981, l'enquête est renouvelée tous les neuf ans. Faisant suite aux quatre éditions de 1981, 1990, 1999 et 2008, la cinquième vague, intervenue en 2018, permet des comparaisons sur près de quarante ans. La partie française de

l'enquête est placée sous la responsabilité scientifique de chercheurs et d'universitaires, regroupés dans l'Association pour la recherche sur les systèmes de valeurs (ARVAL). Partenaire scientifique et financier de l'enquête, l'INJEP détient l'exclusivité des résultats de l'échantillon des jeunes (18-29 ans) et réalisera dans ce cadre, tout au long de l'année, différentes publications sur plusieurs champs thématiques de l'enquête. Un ouvrage collectif, réalisé en codirection avec Vincent Tiberj (professeur des universités associé à Science Po Bordeaux) et un chargé d'études et de recherche de l'INJEP, analysera plus particulièrement les apports de l'enquête sur le champ du rapport des jeunes à la démocratie : comment les jeunes expriment-ils ce rapport à la démocratie, à la participation, à la citoyenneté en 2018 ? Quelles sont les évolutions en la matière depuis 1981 ? L'enquête sur les valeurs vient-elle confirmer ou infirmer une défiance nouvelle à l'égard de la démocratie ou permet-elle au contraire de déceler une vitalité nouvelle hors de ses cadres institués ?

Méthodologie : enquête par questionnaire sur un échantillon représentatif de 2 591 individus, dont 1 002 jeunes, passation en face à face.

Calendrier : 2018-2020.

Partenaires : ARVAL - Sciences Po Grenoble.

Valorisation : ouvrage à La Documentation française sur les valeurs des jeunes avec un cadrage plus spécifique sur l'engagement et le rapport à la démocratie, rédaction de notices dans l'ouvrage sur les valeurs des Français (dir. Pierre Brechon, Frederic Gonthier, Sandrine Astor), rédaction de « Fiches Repères »

CARRIÈRES MILITANTES DES JEUNES ÉLUS MUNICIPAUX : L'ENGAGEMENT CITOYEN AU CROISEMENT DU TERRITOIRE ET DU GENRE

Selon les données du Répertoire national des élus, seuls 4,4 % des élus municipaux avaient moins de 30 ans au moment de leur élection en 2014. Les plus de 60 ans étaient en revanche beaucoup mieux représentés avec plus de 20 % des élus. Ces différentiels entre générations, régulièrement abordés sous l'angle de la participation électorale, méritent également d'être interrogés à travers le prisme de l'engagement politique formel dans le cadre du mandat municipal. Comment penser cet engagement citoyen des jeunes élus sans le réduire toutefois à un simple calcul rationnel ou aux effets de dispositions acquises ? La notion de « carrière militante » offre précisément un modèle séquentiel d'analyse de l'engagement visant à rendre compte des significations et des choix opérés par les agents, à la lumière des dispositions acquises au cours de phases antérieures de l'engagement. Il s'agira de ce point de vue de reconstituer dans une perspective biographique les spécificités de ces engagements passés (notamment au sein des partis politiques), les représentations de l'action politique qui en découlent et les interférences entre vie privée et vie publique afin de rendre compte de l'action politique dans et/ou en dehors des contraintes propres aux organisations partisans. Il s'agira de scruter également les dimensions de territoire et de genre pour rendre compte des différents parcours d'engagement des jeunes élus. À l'intersection de ces deux dimensions, territoriale et de genre, l'enjeu sera de voir dans quelle mesure le renouvellement générationnel en matière de pratique politique au niveau local contribue à modifier et/ou à perpétuer des rapports de genre et de classe et à définir de nouvelles cultures du politique.

Méthodologie : enquête par questionnaire auprès de jeunes élus de 18 à 30 ans (à partir du Répertoire national des élus) et entretiens biographiques.

Calendrier : 2018-2020.

Partenaires : Laboratoire PRINTEMPS- UVSQ.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports, INJEP analyses et synthèses*, articles dans des revues à comité de lecture.

LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES EN FRANCE ET EN ALLEMAGNE (2016-2019)

Le présent projet s'intéresse à la participation politique conventionnelle et non conventionnelle des jeunes en France et en Allemagne. Dans ce contexte, il se focalise en particulier sur les jeunes issus de l'immigration qui vivent aux marges urbaines (banlieue, marginalisierte Quartiere) des sociétés allemande et française et sur différentes formes de participation politique (actions collectives, vote, abstention, violence urbaine, radicalisation islamiste, etc.) à des échelles variées (locale, nationale, transnationale, etc.). Il s'agit en premier lieu de réaliser l'état de la recherche récente sur ces thèmes et de délimiter les questionnements à partir de deux terrains situés dans les tissus urbains de l'agglomération de Lille et de Cologne. Enfin, cette étude tentera d'obtenir des réponses à ces questionnements par le biais de l'observation participante, de l'analyse secondaire de données quantitatives déjà disponibles et de la conduite d'entretiens qualitatifs avec des jeunes. Les résultats seront publiés dans un ouvrage collectif réunissant les analyses croisées des chercheurs français et allemands.

Méthodologie : enquête par entretien (50) et observation participante.

Calendrier : 2017-2020.

Valorisation : ouvrage collectif, articles, colloque.

Partenaires : OFAJ, Université de Lille, Université de Cologne.

L'ENGAGEMENT DES JEUNES POUR LE CLIMAT. UNE NOUVELLE FORME AUTO-ORGANISÉE DE MOBILISATION ?

Le 15 mars 2019 deux millions de jeunes dans 2000 villes et 125 pays participaient à la première grève de l'école pour le climat suivant l'appel de la jeune Suédoise Greta Thunberg. Dans le même temps, le mouvement Extinction Rebellion créé au Royaume-Uni, dans l'optique d'organiser des actions décentralisées de désobéissance civile, a déjà été rejoint par plus de 80 000 jeunes militants dans 33 pays. Ces mobilisations interpellent tant par la rapidité et la force de diffusion du mouvement que par leur capacité à proposer aux jeunes militants un mode d'organisation décentralisé et horizontal. N'étant pas issues de structures politiques, syndicales ou associatives préexistantes, sans hiérarchie clairement identifiée, sans moyens financiers et sans base militante antérieure, ces mobilisations se posent en modèles alternatifs en utilisant le pouvoir du numérique et des réseaux sociaux pour assurer la « viralité » du mouvement et mobiliser de manière spontanée et transnationale des jeunes militants unis autour d'une même cause.

L'objectif de cette recherche sera de décrypter, à partir d'une approche par entretiens et observation ethnographique, les moyens employés par les initiateurs du mouvement pour orchestrer la mobilisation et mettre en œuvre les processus de décision dans un système qui se définit tout à la fois comme auto-organisé, décentralisé, horizontal et transnational. Au-delà des initiateurs, il s'agira également de saisir comment les jeunes militants, qui découvrent, pour la plupart, étant donné leur jeune âge, l'action collective, sont amenés à se mobiliser et à adhérer au mouvement. Enfin, dans un contexte où les acteurs de ces mobilisations se posent en modèles alternatifs aux structures associatives préexistantes, il s'agira également de rendre compte des zones de porosité et/ou d'opposition entre ces deux domaines de mobilisation : quels sont les relais, les continuités ou les oppositions avec des structures associatives plus traditionnelles ?

Calendrier : 2020-2021.

Méthodologie : observations ethnographiques, entretiens biographiques auprès des jeunes, entretiens semi-directifs auprès de responsables d'associations et de mouvements intervenant dans le domaine environnemental.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, IAS, publications scientifiques.

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

CONSEILS DE JEUNES ET PARTICIPATION : RECENSEMENT ET PROFILS DE JEUNES ENGAGÉS

Si beaucoup de collectivités se sont d'ores et déjà dotées de conseils des jeunes dans des formats divers, aucun recensement n'en est effectué. L'étude vise à combler ce manque et à décrire les modalités d'engagement et de participation des jeunes. Elle cherche également à identifier les effets que les conseils de jeunes peuvent avoir sur les décisions des élus. C'est le double objectif de ce projet qui vise sur une période de deux ans :

- à élaborer un dispositif d'observation des conseils de jeunes créés par les différents niveaux de collectivités locales (nombre de jeunes, tranches d'âge, modalités de fonctionnement, budgets alloués, etc.) ;
- à analyser les pratiques de fonctionnement des conseils de jeunes (engagement des élus, nature des échanges, prise en compte des besoins exprimés, etc.) ;
- à analyser les profils des jeunes engagés dans ces instances de participation et l'impact que cette participation peut avoir sur leurs parcours éducatifs ou professionnels.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : INJEP Notes & Rapports, *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaire : LEST - Université Aix-Marseille.

JEUNESSES, CITOYENNETÉS ET INÉGALITÉS SOCIOESPATIALES

Cette étude vise à mieux comprendre le rapport au politique et à la participation politique des jeunes « en contexte » et ainsi de déterminer comment émergent des cultures différentes du politique selon les milieux dans lesquels les individus ont été et continuent à être socialisés. La principale hypothèse de ce travail est que les lieux pèsent sur le rapport au politique, mais en interaction avec les caractéristiques individuelles des individus. Ce n'est pas uniquement parce qu'un jeune vit en banlieue qu'il va développer un rapport spécifique au politique (défiance à l'égard des partis ou des policiers), mais aussi parce qu'il est enfant d'ouvrier. On postule ainsi que les jeunes d'origine maghrébine par exemple n'ont pas tous les mêmes affinités identitaires, quel que soit leur lieu de vie. Selon qu'ils vivent dans une ville à faible ou à forte diversité sociale, ethnique ou religieuse, ils peuvent se sentir plus ou moins acceptés ou rejetés, plus fondés à s'exprimer politiquement ou non. Autrement dit, cette enquête vise à prendre plus systématiquement en compte les effets de contexte en prolongeant des travaux antérieurs qui restaient souvent au niveau des données agrégées et en intégrant dans l'analyse les facteurs individuels. La comparaison entre jeunes partageant certaines caractéristiques sociales permettra ainsi d'en mieux saisir l'hétérogénéité.

Méthodologie : enquête quantitative.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*.

Partenaires : Sciences Po Bordeaux/Centre Émile-Durkheim.

LA PARTICIPATION POLITIQUE DES JEUNES SUR LES RÉSEAUX SOCIAUX

Dans un contexte politique marqué par une relative défiance de la jeunesse envers la politique institutionnelle et le vote, les réseaux socionumériques (Facebook, Twitter, etc.) offrent des possibilités d'expression politique nouvelles qui peuvent sembler davantage ajustées aux attentes de ce public. Ce projet de recherche se donne pour ambition d'analyser et d'objectiver ces nouvelles formes de participation politique en ligne à travers un dispositif méthodologique innovant. On cherchera à établir un panorama très général des différentes modalités de participation politique des jeunes sur les réseaux sociaux, à distinguer les différentes pratiques politiques en ligne selon l'origine sociale, géographique, le parcours scolaire, le lieu d'habitation et le sexe des enquêtés. De plus, une analyse lexicométrique des messages collectés permettra également d'identifier les sujets de discussion les plus commentés ainsi que leur évolution dans le temps. Enfin, les différents entretiens réalisés permettront de mieux comprendre le sens que les enquêtés donnent à leurs pratiques politiques en ligne : que signifie par exemple « retweeter » ou « liker » un homme ou une femme politique, etc.

Méthodologie : enquête sur six sites différents.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*.

Partenaire : CERAPS, Université de Lille 2.

PERCEPTION DES JEUNES DE L'AVENIR EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Depuis le début de l'année 2019, dans plusieurs pays, des élèves et des étudiants manifestent pour réclamer de leur gouvernement une meilleure prise en compte de l'urgence écologique. Des jeunes français·es ont ainsi suivi avec un peu de retard ce mouvement inédit, initié plus au nord (Suède et Belgique notamment) et font la « grève de l'école » toutes les semaines. Cela pourrait laisser penser que la « jeunesse française » est particulièrement concernée par les enjeux environnementaux. Pourtant, en parallèle, des sondages révèlent au contraire qu'on trouve chez les 18-24 ans un grand nombre d'individus qui ne « croient pas » au réchauffement climatique. En l'absence d'études sérieuses sur le sujet, il est en réalité très difficile de savoir précisément comment les différents jeunes Français perçoivent aujourd'hui l'avenir en matière d'environnement. L'objectif de la recherche est d'apporter un éclairage sur ce point, en articulant des dimensions quantitative et qualitative.

Calendrier : décembre 2020-mars 2021.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, numéro hors-série de la revue *Vers l'éducation nouvelle*.

Partenaire : Centre d'étude des mouvements sociaux/EHESS.

LES JEUNES PARENTS, PREMIER ROUAGE DU NATIONALISME BANAL ?

L'actualité politique, dans les démocraties occidentales notamment, porte régulièrement les traces d'une crise de confiance profonde entre les citoyennes et citoyens et celles et ceux qui les gouvernent. Cette crise se manifeste à travers le désengagement des modes traditionnels de participation politique, l'irruption fréquente dans l'espace public de mouvements utilisant dans la durée des modes d'action protestataires ou encore la réussite croissante de différentes formes de populisme. De nombreuses hypothèses sont invoquées pour expliquer cette crise : changement de valeurs et renouvellement générationnel ; inégalités croissantes et crise écologique ; révolutions technologiques, etc. Mais la rupture de confiance entre les citoyens et leurs gouvernants pourrait aussi résulter, de façon quasi mécanique, du hiatus entre l'incapacité des gouvernements nationaux à produire les résultats nécessaires à la survie de l'humanité et de la

conviction politique entretenue auprès des citoyens que les peuples et les nations sont le fondement de la légitimité démocratique. C'est cette piste que la recherche se propose d'explorer en questionnant la manière dont les enfants apprennent très tôt, dans le système français, à considérer que la nation est le cadre légitime des décisions politiques, alors même que ce cadre est devenu obsolète. Les travaux menés sur le rapport des enfants à la nation prouvent qu'ils acquièrent bien avant l'adolescence et bien avant de développer un intérêt pour les choses politiques, la compréhension de la division du monde en nations. On sait, en revanche, bien peu de choses sur la façon dont ces convictions ou ces valeurs sont acquises, et moins encore sur le rôle que les jeunes parents jouent dans ce processus. Ce projet vise donc à étudier la transmission de ce « nationalisme banal » consistant à considérer la division du monde en nations comme un phénomène naturel.

Calendrier : 2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*.

Partenaire : Centre Émile-Durkheim, Sciences Po Bordeaux.

2. Animation socioculturelle, pratiques culturelles et artistiques

LA FABRIQUE DE L'ÉDUCATION POPULAIRE ET DE L'ANIMATION : PRINCIPES, PRATIQUES ET DYNAMIQUES COLLECTIVES

Cette recherche visera à interroger le processus historique de professionnalisation de l'éducation populaire, de l'animation et de la médiation afin de nourrir une meilleure compréhension des mécanismes de réémergence de l'éducation populaire sous de multiples aspects dans la période contemporaine. Elle constituera une contribution à une recherche plus collective intitulée « La fabrique de l'éducation populaire et de l'animation : principes, pratiques, activités, métiers et dynamiques collectives » qui fédérera des chercheurs issus de divers horizons disciplinaires (sociologie, sciences de l'éducation, histoire, sciences politiques...) afin de mieux comprendre les dynamiques d'action et les modalités d'organisation et de développement du champ de l'éducation populaire et de l'animation. Cette recherche combinera un travail sur des monographies et des pratiques et réseaux d'animation et d'éducation populaire aujourd'hui dans plusieurs territoires (Créteil, Tours, Lyon, Amiens), un travail par archives et analyse documentaire visant à mieux comprendre les discussions autour de la profession d'animateur, un travail d'entretiens et d'observation des pratiques contemporaines d'éducation populaire, notamment avec un important volet sur les universités populaires aujourd'hui.

Méthodologie : cette recherche combinera un travail par des monographies et des pratiques et réseaux d'animation et d'éducation populaire aujourd'hui dans plusieurs territoires (Créteil, Tours notamment), un travail par archives et analyse documentaire visant à mieux comprendre les discussions autour de la profession d'animateur (débat dans les revues spécialisées comme les cahiers de l'animation), un travail d'entretiens et d'observation des pratiques contemporaines d'éducation populaire, et une agrégation des données relatives au secteur (emplois, moyens, etc.).

Calendrier : comité de suivi scientifique (25 novembre 2019), Rapport final (juin 2020).

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, *INJEP analyses & synthèses*, articles dans des revues à comité de lecture, communications des membres dans des revues scientifiques, colloque, journée.

Partenaires : Laboratoire CERLIS, IUT « carrières sociales » de Tours, Université Paris-Est Créteil.

ÉDUCATION ARTISTIQUE ET CULTURELLE : ACTIONS ET REPRÉSENTATIONS DES POLITIQUES PUBLIQUES DES COLLECTIVITÉS TERRITORIALES EN DIRECTION DE LA JEUNESSE

Les politiques culturelles des collectivités locales et territoriales en direction de la jeunesse ont connu une forte augmentation depuis une trentaine d'années sous l'impulsion de l'État, d'abord par le biais de l'éducation artistique et culturelle. Celle-ci s'appuie, d'une part, sur les ministères de la Culture et de l'Éducation nationale et de leurs services déconcentrés en s'inscrivant principalement dans le temps scolaire, d'autre part, sur le soutien du ministère en charge de la Jeunesse aux associations d'éducation populaire intervenant hors temps scolaire dans le domaine culturel.

Ces politiques ont été ressaisies, à des rythmes différents selon les configurations locales, tant par les structures culturelles que par les collectivités, qui ont inscrit l'action culturelle dans leur activité en se dotant d'équipements et de compétences sur ce domaine. Aujourd'hui, on peut dire que la politique culturelle en France est majoritairement financée par les collectivités locales ou territoriales, et particulièrement les activités en direction des jeunes. L'étude visera d'abord à repérer et analyser, dans la variété des modes d'intervention, les différents modèles d'éducation artistique et culturelle mis en œuvre par les collectivités territoriales. En effet, ceux-ci nous éclairent sur les représentations des jeunes et de la/leur culture et sur la place et le rôle des jeunes dans les dispositifs publics déployés.

Calendrier : 2020-2021.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports.*

Partenaires : ADF, ministère de la Culture.

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

LES LAÏCITÉS EN PRATIQUE : ENJEUX, TENSIONS ET CONFIGURATIONS DANS LES MONDES DE L'ÉDUCATION POPULAIRE

Ce projet vise à analyser les usages et les pratiques de la laïcité dans les mondes de l'éducation populaire. Il s'agira de cerner les logiques des pratiques des acteurs en matière de laïcité et d'analyser en quoi elles permettent de comprendre les mutations et l'hétérogénéité des mondes de l'éducation populaire. Comment la laïcité est-elle saisie dans les mondes de l'éducation populaire ? Comment les acteurs de terrain s'approprient-ils ou non cette notion ? À quelles injonctions sont-ils confrontés ? Pour répondre à ces interrogations, une enquête ethnographique sera menée, par observations directes et entretiens, au sein de cinq structures appartenant pour partie au réseau de la Fédération régionale des MJC en Île-de-France. Trois axes seront développés : état des lieux des « configurations de laïcité », contradictions pratiques de la laïcité dans un contexte de mutation de l'éducation populaire et enjeux autour de la construction d'un « problème musulman ».

Méthodologie : enquête qualitative auprès de cinq structures de la région parisienne, comprenant des observations et des entretiens ethnographiques, .

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP analyses & synthèses.*

Partenaire : LIRTES - Université Paris-Est Créteil.

LES ACTEURS DE L'ÉDUCATION POPULAIRE FACE À LA DÉSCOLARISATION : LE CAS DES ATELIERS RELAIS

Les ateliers relais sont des dispositifs de lutte contre la déscolarisation en collège. Ils ont été créés en 2002 et ont la particularité de faire intervenir des acteurs de l'éducation populaire. Cette recherche vise à établir une contextualisation historique de l'émergence de ces associations (notamment des CEMEA) et de leurs rapports avec les acteurs de l'Éducation nationale afin de comprendre en quoi ces deux mondes – celui de l'éducation populaire et celui de l'Éducation nationale – sont liés et comment ils interagissent au sein d'un système éducatif élargi. Ce projet vise également à analyser en quoi l'organisation des associations territoriales (PACA et Occitanie) et la mise en place de ces dispositifs diffèrent d'une région à l'autre et comment cela influe sur le positionnement militant sur le terrain.

Méthodologie : monographies de quatre ateliers relais dans deux académies.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*.

Partenaire : LEST - Université Aix-Marseille.

VERS L'ÉDUCATION NOUVELLE : DES ORIGINES À NOS JOURS

Dans le prolongement du travail commencé par les CEMEA à l'occasion de leurs 80 ans d'existence, cette étude se fixe plusieurs objectifs. Il s'agit, tout d'abord, de repérer les moments par lesquels cette association est passée afin de mieux cerner la nature des difficultés qu'elle a rencontrées au cours de son histoire. Seront ensuite identifiés les actrices et acteurs des CEMEA qui ont participé, à travers leurs contributions au périodique *Vers l'éducation nouvelle*, à alimenter les débats autour de la question de la formation des animateurs-trices et de directeurs-trices de colonies de vacances. Cela conduira aussi à interroger une éventuelle critique des colonies de vacances pouvant expliquer la désaffection de cette forme de prise en charge au cours de son histoire récente. L'étude tentera ainsi d'identifier les débats autour du renouvellement du type de séjour proposé et des publics qui s'y inscrivent. Enfin, le projet est de comprendre quelles furent les idées et les pratiques pédagogiques à partir desquelles les CEMEA se sont progressivement établis comme association représentative du mouvement « l'éducation nouvelle » en France.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports*, numéro hors-série de la revue *Vers l'éducation nouvelle*.

Partenaire : CREF - Université de Paris-Nanterre.

LES YOUTUBEURS SCIENTIFIQUES

À l'heure des fake news, alors que les politiques publiques visent à diffuser et à promouvoir les sciences dans les établissements culturels et dans l'espace public, un phénomène ne cesse de prendre de l'ampleur : celui du développement de chaînes YouTube de vulgarisation scientifique.

Face à la caméra, ces vidéastes amateurs expliquent des théories, définissent des notions, pratiquent des expériences. Ces nouvelles voix fragilisent les médiateurs « traditionnels » qui s'interrogent sur leurs propres pratiques. À travers ce registre, il s'agit bien de transmettre des contenus. Mais de quelle nature sont-ils ? Comment les qualifier ? Qui sont les vidéastes qui les animent et sur quelle légitimité reposent-ils ? Quel type de discours tiennent-ils : délivrent-ils des informations ou initient-ils à la démarche scientifique ?

L'enquête envisagée s'intéressera donc aux émetteurs, les vidéastes (leur profil, leur discours et ses effets, le type de chaîne – format, mise en scène...), à la réception (quels profils, qui regarde les chaînes et pourquoi ?). Dans un deuxième temps, il s'agira de voir comment ces chaînes peuvent entrer en complémentarité avec le travail des médiateurs « traditionnels », et de leur donner des outils dans le cadre de leur médiation en direction des jeunes.

Calendrier : 2019-2020.

Partenaires : lecture Jeunesse, ministère de la Culture, AMCSTI, Universciences TV.

DIFFÉRENCIATION SOCIALE DES MODES DE VIE ET DES PRATIQUES PHYSIQUES DE JEUNES ISSUS DE L'IMMIGRATION

Le sport et autres activités physiques sont des objets concrets, factuels, mesurables, propices à l'étude de la différenciation sociale des pratiques culturelles, notamment chez les jeunes. Encadrés et formés dans ce domaine dès le plus jeune âge par l'institution scolaire, ces derniers sont particulièrement ciblés en grandissant par l'offre sportive municipale, associative et commerciale, qui s'inscrit aujourd'hui à la fois dans un contexte incitatif de recommandations de santé publique, et de politiques territoriales de la jeunesse notamment dans les quartiers populaires. Socialement structurée, selon le sexe, l'âge et les milieux sociaux, la pratique sportive recouvre des enjeux différents, selon qu'elle est organisée par les parents, les institutions éducatives scolaires et périscolaires, les autres acteurs sociaux ou par les jeunes eux-mêmes qui se l'approprient ou y résistent en grandissant. Comment s'opère cette socialisation sportive ? Comment s'articule-t-elle avec les autres pratiques culturelles ? Quel rôle joue-t-elle dans les systèmes de représentation et la construction du rapport au corps, aux pairs et aux institutions, pour prendre en compte ces différents niveaux d'interactions ? Comment évolue-t-elle avec l'âge, selon le sexe, le milieu et l'origine des jeunes ? Pour répondre à ces questions, nous pouvons nous appuyer sur l'exploitation secondaire et la poursuite d'une enquête menée depuis plusieurs années auprès d'adolescents de milieu populaire, d'origine migrante pour la plupart.

Méthodologie : exploitation Enquête CORALIM (5^e vague).

Calendrier : 2019-2020.

Partenaire : Centre Maurice-Halbwachs - CNRS-EHESS.

IV. Société civile en action, vie associative, innovations sociales

1. Savoirs et pouvoirs dans une société de la connaissance

LES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE

Cette étude vise à produire un état de la situation des universités populaires en Europe. Celle-ci fait ressortir un certain dynamisme de ces réseaux en lien avec les évolutions des systèmes éducatifs et de formation, mais également en résonance avec les mutations dans le rapport au savoir que révèle l'affirmation de la société de la connaissance. Il est nécessaire de prolonger ces réflexions en réalisant une étude qui se fixe comme objectif de comparer différents modèles d'universités populaires à l'intérieur de l'espace français.

En retenant l'expérience des universités populaires de villes urbaines, périurbaines et rurales, on interrogera les acteurs animant ces dynamiques pour tenter de mieux comprendre quels sont les publics, les contenus des « cours », le profil des enseignants et la nature des méthodes pédagogiques envisagées.

Calendrier : 2018-2020

Valorisation : contribution au rapport de recherche « Fabrique de l'éducation populaire », Fiche Repères.

Partenaires : CERLIS – IUT Tours.

LES PUBLICS DES UNIVERSITÉS POPULAIRES EN FRANCE

Dans le prolongement de l'étude menée sur les types d'universités populaires en France, ce travail vise à produire un travail inédit sur leur public à partir d'un questionnaire diffusé nationalement. Il visera à mieux comprendre le profil sociologique des publics, le type d'activités suivi, la fréquence et certaines représentations relatives aux savoirs et aux loisirs.

Calendrier : 2019-2020.

Valorisation : Rapport consolidé dédié aux universités populaires.

Partenaires : CERLIS-IUT Tours

INTERMÉDIATION SCIENCES/SOCIÉTÉ

L'INJEP collabore étroitement avec la plateforme ALLISS depuis 2014. L'INJEP poursuit sa contribution à l'animation du séminaire de travail autour des intermédiations sciences/sociétés. Le groupe « Intermédiations » s'investit dans l'étude des espaces et des acteurs qui contribuent à construire les échanges entre les mondes académiques et non académiques. Le but est d'observer la manière dont les connaissances sont produites et circulent entre la recherche et la société, à la fois dans un processus d'action et dans un processus de réflexion sur l'action. De ce point de vue, le terme de « chercheur » ne désigne pas seulement une personne ayant un statut de scientifique dans une institution, mais aussi quelqu'un qui travaille (ou est bénévole) dans une association ou sur le terrain et, à ce titre, est détenteur de savoirs d'expérience. En 2016-2017, le groupe a réuni des acteurs de domaines sectoriels spécifiques (santé, agriculture, médiation scientifique, numérique, éducation, etc.). Les activités de ce séminaire se poursuivront en 2019-2020.

Valorisation : « Cahier de l'action » (publication juin 2020).

Partenaires : ALLISS (INRA, ENS Cachan, Petits Débrouillards, LISIS)

2. Politiques publiques et vie associative

VINGT ANS DE SOUTIEN À LA POLITIQUE ASSOCIATIVE : COMPARAISON DE DEUX RÉGIONS

Cette recherche propose de comprendre, par une enquête qualitative et par l'analyse d'archives, les différentes politiques de soutien aux associations menées depuis une vingtaine d'années en traitant à la fois de la fabrique des politiques publiques et de la variété des pratiques professionnelles d'accompagnement (associations, agents publics, collectivités, etc.). De quelle nature est, et a été, l'accompagnement associatif ? De quelle manière le contexte territorial (démocratique, économique, urbanistique) influe-t-il sur ce dernier ? Comment

les agents de l'État y contribuent-ils de manière interministérielle ? Comment les acteurs de l'éducation populaire y sont-ils impliqués ? Comment se structurent des politiques régionales en matière de vie associative ? Quelle place pour les acteurs de l'économie sociale et solidaire et du monde académique dans cette dynamique ? Et quels sont les effets sur la robustesse associative et son développement ? Il s'agit, au-delà de l'aspect strictement financier et de la transformation des modes de soutien, de comprendre les types de rapports entre associations et pouvoirs publics, mais aussi les perceptions qu'ont les autorités administratives et élues sur le rôle du monde associatif sur leur territoire d'intervention, et ce dans une perspective diachronique et territoriale.

Deux volets seront ainsi mis en place : le premier concerne directement les politiques nationales ; le second se focalisera sur les échelles régionale et départementale de deux territoires comparés. Un groupe de travail réunissant acteurs institutionnels, chercheurs et acteurs de terrain sera mis en place. Les deux régions étudiées sont en cours de détermination.

Méthodologie : entretiens semi-directifs, focus groups avec les élus, professionnels et publics cibles, observation participante, analyse d'archives.

Calendrier : 2019-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports, INJEP analyses & synthèses, articles Agora débats/jeunesses.*

LA PLACE DES ASSOCIATIONS DANS LES DISPOSITIFS DE DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE INSTITUTIONNELS

Les expériences institutionnelles de démocratie participative en France sont adressées le plus souvent aux citoyens individuellement. Dès lors, quelle place est accordée par les autorités publiques aux associations dans ces dispositifs ? Comment les associations se les approprient-elles ? La démocratie participative institutionnelle n'a-t-elle pas tendance à marginaliser les associations ? La question de l'implication des associations dans les budgets participatifs, par exemple, est négligeable dans la littérature par rapport à celle des citoyens. Pour approcher cette question, la recherche se propose d'expliquer et de comprendre l'appropriation du dispositif du budget participatif de la ville de Paris par les associations. Dans quelle mesure les associations se sont-elles approprié ce budget participatif, qualitativement et quantitativement ? À partir d'une base de données fournie par la Ville de Paris, nous identifierons la place quantitative des associations parmi les déposants de projet, et en termes de nombre de projets déposés. Puis nous croiserons cette base avec le Registre national des associations (RNA) ou la base de données associatives SIMPA de la mairie de Paris, afin d'identifier les secteurs d'activité des associations qui ont déposé des projets ainsi que leur ancienneté, leur taille et les évolutions potentielles longitudinales. L'analyse d'un corpus de projets permettra de comprendre quelles associations déposent quels types de projets. Ensuite, à partir de 48 entretiens semi-directifs avec des associations (impliquées dans l'une des éditions du budget participatif entre 2014 et 2019) ayant, pour certaines d'entre elles, déposé des projets et de deux ethnographies, nous essaierons de comprendre les représentations qu'elles se font du budget participatif et les motivations de leur dépôt. Nous terminerons par une typologie rationalisée croisant les caractéristiques des associations (type, nombre d'adhérents), leur posture face au budget participatif et leur prise de position (a déposé/ n'a pas déposé).

Méthodologie : analyse quantitative (bases de données construites sur la base de questionnaires auto-administrés) et qualitative (48 entretiens semi-directifs). Ethnographie de la participation.

Calendrier : 2019-2020.

Valorisation : *INJEP analyses & synthèses, articles scientifiques, dossier Agora.*

Partenaires : Centre européen de sociologie et de science politique-Université Paris 1.

3. Gouvernance et participation associatives

DES MODÈLES SOCIO-ÉCONOMIQUES EN TENSION : CAPITALISATION SUR LES APPROCHES SOCIO-ÉCONOMIQUES AU SEIN DU MONDE ASSOCIATIF ET SES EXPÉRIMENTATIONS

Les modèles socio-économiques associatifs sont heurtés par les mutations sociales et économiques en cours dans les sociétés occidentales contemporaines et ce dans l'ensemble des champs d'intervention de la société civile organisée. Comment les associations, prises en étau entre volonté de préserver leur projet politique et contraintes par un financement, nouvellement assignées à des logiques concurrentielles marchandes ou encore perçues comme organisations supplétives à l'action de l'État peuvent-elles asseoir et conserver leurs spécificités en dehors de tout isomorphisme ? En dehors de l'analyse stricto sensu des comportements économiques et des ressources à disposition, il s'agit dans cette recherche d'interroger l'encastrement dans des contextes politiques et sociaux des modèles associatifs. Dans cette perspective, il sera nécessaire de comprendre comment ces derniers évoluent et sous quelles formes ils évoluent, à travers un état de l'art de recherches, notamment académiques, sur le sujet, aussi bien à l'échelon national qu'européen. Par ailleurs, il sera question d'identifier de manière prospective de nouvelles démarches inspirantes pour le monde associatif et plus particulièrement au sein du secteur jeunesse et éducation populaire.

Méthodologie : revue de littérature.

Calendrier : 2018-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & rapports*.

Partenaires : FONJEP.

ASSOCIATIONS ET PARTICIPATION ASSOCIATIVE EN FRANCE ET EN ITALIE : UNE PERSPECTIVE COMPARATIVE

Face aux lacunes dans la connaissance du tiers-secteur en Europe, et notamment dans une perspective comparative, la recherche menée conjointement par l'Université de la Vallée d'Aoste, l'INJEP et l'Université Paris-Descartes s'est donnée pour but, dans un premier temps (2018-2020), de mieux comprendre les évolutions et les permanences de la participation associative au regard de deux enjeux identifiés. Le premier est celui du renforcement de « la centralité sociale ». Selon ce modèle les individus qui occupent une position élevée dans la hiérarchie sociale sont susceptibles de prendre part à la vie associative et politique. Le second modèle interroge le recours à l'engagement associatif comme substitution à l'engagement politique traditionnel. Accompagnant une défiance acerbe à l'égard de la politique traditionnelle, ce recours pourrait être défini comme l'abandon partiel ou total de la démocratie représentative au profit d'une démocratie plus directe, plus individualisée, développée dans le monde associatif. Dans un deuxième temps (2020-2021), la recherche se propose d'étudier l'impact des associations dans les processus de gouvernance des politiques publiques tout en comparant les contextes français et italiens. Au final, la recherche permettra d'approfondir la réflexion sur l'homogénéisation des modèles du tiers-secteur en Europe. Méthodologiquement, nous envisageons une approche mixte quanti-qualitative qui se compose, d'une part, d'une analyse secondaire quantitative menée principalement à partir de données d'enquêtes nationales et internationales et, d'autre part, des terrains qualitatifs pour l'observation des modalités de contribution des associations à l'action publique pour chacun des pays.

Méthodologie : exploitation secondaire des enquêtes nationales (dont INSEE) et européennes et comparaison des différents terrains de recherche qualitatifs des responsables de la recherche comme ressource pour la phase d'interprétation des résultats.

Calendrier : 2018-2021.

Valorisation : publication d'un ouvrage chez L'Harmattan en 2020, conférences scientifiques en France et en Italie, *INJEP analyses & synthèses*, articles scientifiques.

Partenaires : Université de Turin, Université du Val d'Aoste, Université Paris-Descartes.

LES RESSORTS DE L'ENGAGEMENT DANS LE MÉCÉNAT DE COMPÉTENCES EN ASSOCIATIONS

Le bénévolat d'entreprise ou mécénat de compétences s'est fortement développé en France depuis les années 90. Il est particulièrement répandu dans les grandes entreprises françaises (et plus spécifiquement celles du CAC 40). Il permet aux entreprises de proposer aux associations des « compétences » par la mise à disposition de salariés qui, sur leur temps de travail, réalisent des missions d'intérêt général. Le processus de sélection des associations effectuée par l'entreprise s'inscrit le plus souvent dans des politiques RSE ou encore de développement durable. La plupart des enquêtes qui s'attellent à la question interrogent plus largement les avantages pour les entreprises, notamment du point de vue de la communication et de la valorisation ou encore des atouts dans la professionnalisation des organisations du secteur social non lucratif. L'objectif principal de l'enquête est de comprendre la spécificité des motivations des salariés bénévoles dans le cadre du mécénat de compétences et ses effets sur les trajectoires d'engagement de ces derniers : comment en vient-on finalement, au cours d'une carrière professionnelle, à s'inscrire dans pareil dispositif ? Quelles sont les différentes typologies de profil des bénévoles d'entreprise ? Quelles sont les trajectoires qui y conduisent ? Quelles motivations sous-tendent ce choix ? Quels sont les effets en termes de carrières militantes, de socialisation politique et démocratique ? Quelles sont enfin les possibilités d'engagement du salarié bénévole dans l'association d'accueil ?

Méthodologie : entretiens semi-directifs auprès de 52 volontaires salariés.

Calendrier : 2019-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & rapports*, *INJEP analyses & synthèses*.

Partenaires : Laboratoire LISE-CNRS.

Soutien de l'INJEP à des projets de recherche extérieurs

CONDITIONS, ORGANISATION ET RELATIONS DE TRAVAIL DANS LES STRUCTURES DE L'ÉCONOMIE SOCIALE ET SOLIDAIRE

Cette recherche vise à contribuer à la compréhension des conditions, de l'organisation et des relations de travail dans les organisations de l'Économie sociale, solidaire (ESS), notamment les associations. Il s'agira d'enquêter sur les spécificités du travail dans ces structures : quelles sont les conditions de travail dans ces organisations ? Quelles spécificités du travail et de son organisation dans les structures de l'ESS ? Quelles sont les particularités des relations de travail et du management ? Quelles sont les conséquences de ces spécificités sur le travail, les salariés et les employeurs ? Pour répondre à ces interrogations, il est proposé dans un premier temps de dresser un état de la littérature sur les conditions de travail dans l'ESS, sur les particularités de l'organisation et des relations de travail. Il est ensuite envisagé une enquête qualitative basée sur une série d'entretiens avec des employeurs et des salariés d'entreprise.

Méthodologie : analyse qualitative (environ 50 entretiens semi-directifs auprès d'employeurs et de salariés).

Calendrier : 2019-2020.

Valorisation : *INJEP Notes & Rapports.*

Partenaires : LATTS, Université Paris-Est - Marne-la-Vallée.

V. Production statistique et synthèse de données quantitatives

1. Baromètre sur la jeunesse

Afin de mieux appréhender les conditions de vie, modes de vie, aspirations et attentes des jeunes, le Baromètre DJEPVA sur la jeunesse interroge un échantillon représentatif de 4 500 jeunes (4 000 en métropole, 500 dans les territoires ultramarins) âgés de 18 ans à 30 ans, sélectionnés selon la méthode des quotas. Cette enquête est pilotée chaque année depuis 2016 par l'INJEP en collaboration avec le CREDOC.

Plusieurs grandes thématiques structurent le questionnaire : le regard porté par les jeunes sur la société et sur leur propre situation ; l'engagement citoyen (adhésion associative, freins et leviers à l'engagement bénévole, mobilisation citoyenne sur les réseaux sociaux, opinion sur le service civique) ; l'accès aux droits et aux dispositifs en faveur de l'insertion (attentes d'aides des pouvoirs publics, accès aux droits sociaux, renoncement aux soins médicaux, mobilité internationale). Une thématique spécifique est investiguée chaque année de manière plus approfondie.

2. Enquête Parcours et vie affective des jeunes adultes (enquête ENVIE)

L'INJEP participe au groupe de conception de cette enquête portée par l'INED. Celle-ci a pour objectif de comprendre les différentes manières de vivre la jeunesse en s'intéressant plus particulièrement à la vie affective. Car si on connaît bien les parcours scolaires et professionnels des jeunes adultes, on sait moins de choses sur leur vie privée. Des changements importants ont pourtant eu lieu. Tout d'abord, il est plus courant aujourd'hui que par le passé de vivre plusieurs histoires amoureuses et sexuelles avant de s'installer. Cela veut dire que les jeunes sont nombreux à avoir connu la séparation, mais aussi que les périodes de célibat sont courantes et parfois longues. En même temps, de nouveaux modes de rencontres sont apparus sur Internet et via les applications mobiles. Ces services, qui changent la sociabilité et les conditions de rencontres, sont devenus très populaires auprès des jeunes. De même, les sexualités bi, gay et lesbienne sont devenues plus visibles et les attitudes paraissent aujourd'hui plus tolérantes. L'objectif de l'enquête est de saisir ces changements en accordant une attention particulière aux différences sociales et sexuées dans la manière d'entrer dans la vie amoureuse et sexuelle. L'interrogation par téléphone concernera des jeunes adultes âgés de 18 à 30 ans. L'échantillon sera constitué d'environ 10 000 personnes.

Calendrier : 2017-2018 : construction du questionnaire (en cours) ; 2018 : tests et révision du questionnaire ; 2019 : enquête pilote et révisions finales. ; 2020 : enquête principale ; 2021 : premiers résultats.

3. Enquête Trajectoires et origines (TeO2) : 2^e édition

La deuxième édition de l'enquête TeO (2019-2020) a été préparée conjointement par l'INED et l'INSEE, avec le soutien financier et scientifique de l'INJEP. Elle vise à identifier l'impact des origines sur les conditions de vie et les trajectoires sociales, tout en prenant en considération les autres caractéristiques d'études sociodémographiques que sont le milieu social, le quartier, l'âge, la génération, le sexe, le niveau d'études. TeO2 s'intéresse à toutes les populations vivant en France métropolitaine, à leurs conditions de vie actuelles et à leurs parcours. L'enquête portera cependant un intérêt particulier aux populations qui peuvent rencontrer des obstacles dans leurs trajectoires du fait de leur origine ou de leur apparence physique (immigrés, descendants d'immigrés, personnes originaires des DOM et leurs descendants). L'INJEP, à travers sa participation au groupe de conception de l'enquête, porte une attention toute particulière aux questions d'intégration et de discrimination des immigrés et de leurs descendants plus spécifiquement à travers le prisme des relations inter et intragénérationnelles. Il s'agit aussi, en s'appuyant sur les résultats de la première vague de l'enquête, de saisir les évolutions des conditions de vie et des parcours des jeunes descendants d'immigrés dix ans après la première vague de l'enquête.

4. Enquête Sexualités et Santé sexuelle (E3S)

Les transformations profondes de la société française au cours de la dernière décennie, tant sur les plans social et juridique qu'économique et technologique, ont eu une incidence sur les représentations et les pratiques dans le domaine de la sexualité et de la santé sexuelle.

L'objectif principal de cette étude pilotée par l'INSERM (Nathalie Bajos) est d'étudier les évolutions dans le champ de la sexualité et de la santé sexuelle, en lien avec les changements sociétaux et les politiques publiques. Elle déclinera autour de trois axes principaux : (1) la diversification des représentations des pratiques et trajectoires ; (2) la sexualité et les conditions de vie ; (3) sexualité et santé. Il s'agira ainsi de documenter l'impact du numérique sur la sexualité, l'effectivité des droits sexuels chez les mineurs, notamment par rapport aux violences, et, bien sûr, l'articulation entre sexualité et santé dès quinze ans.

Pour répondre à ces questions, une enquête nationale transversale et multimodale sera conduite auprès d'un échantillon aléatoire de 40 000 personnes (30 000 en métropole et 10 000 en Martinique, Guadeloupe, Guyane et à La Réunion). Elle portera sur les personnes âgées de 15 à 89 ans, tirées au sort à partir d'une génération aléatoire de numéros de téléphone. L'enquête comprendra un volet téléphonique d'une durée moyenne de trente-cinq minutes, suivi d'un volet Internet. Ces deux volets permettront de collecter des informations sur les caractéristiques sociodémographiques, les représentations liées à la sexualité et au genre, l'entrée dans la sexualité, les pratiques sexuelles au cours de la vie et des 12 mois, le dernier rapport sexuel, la sexualité numérique, la pornographie, la sexualité tarifée, le harcèlement et les violences sexuelles, la sexualité en rapport avec la grossesse, la santé sexuelle et la santé générale (handicap, santé mentale). Les données d'enquêtes seront complétées par un volet biologique et un volet « appariement de données de santé SNDS » permettant d'estimer la prévalence des principales infections bactériennes sexuellement transmissibles et d'évaluer la qualité des indicateurs collectés par questionnaire. L'INJEP participera en particulier au comité de suivi de l'enquête.

5. Tableaux de bord et chiffres-clés de la jeunesse

En lien avec la MEDES, la mission coordonne la collecte des indicateurs sur la jeunesse auprès de leurs différents producteurs afin de mettre à disposition des utilisateurs un tableau de bord statistique sur l'état de la jeunesse. Une première mise en ligne des données réalisée sur le site de l'INJEP en 2018 sera actualisée régulièrement. Elle sera accompagnée par la publication Chiffres-Clés de la jeunesse en 2020.

6. CONNAISSANCE TERRITORIALE DES ASSOCIATIONS

Diverses enquêtes telles que celles de l'INSEE ou encore du Centre d'économie de la Sorbonne apportent une connaissance de la vie associative au niveau national. Il n'en va pas de même pour tous les territoires et le tissu associatif local reste particulièrement méconnu malgré de nombreuses démarches d'observation portées notamment par des structures associatives soucieuses de mieux comprendre les enjeux du développement du secteur. Il n'existe pas de dispositif homogène et durable d'observation des associations au sein du système statistique public sur les territoires. Pour pallier progressivement cette situation, l'objectif est de proposer pour les échelles départementale voire infradépartementale des portraits de la vie associative. Le but est de parvenir à un socle statistique relativement homogène d'un territoire à l'autre, et ce, même si une partie des indicateurs, reste spécifique aux territoires. Deux premiers territoires pourront faire l'objet d'une expérimentation en 2020, avant une généralisation éventuelle ultérieurement. Ce travail est conduit en lien avec la MEDES.

Méthodologie : cartographie, sélection d'indicateurs.

Calendrier : décembre 2019-décembre 2020.

Valorisation : portraits départementaux de la vie associative.

VI. Publication et animation de revue et collections scientifiques

1. Revue *Agora débats/jeunesses*

Agora débats/jeunesses est une revue quadrimestrielle de recherche publiée à l'initiative de l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire, animée par un comité de rédaction ouvert à plusieurs disciplines et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts.

La revue, à travers des articles de recherche, entend approfondir la connaissance sur les jeunes, leur situation, leur mode de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations. *Agora débats/jeunesses* est une revue classée à l'AERES en sections sociologie/démographie et sciences de l'éducation, éditée par les Presses de Sciences Po et accessible sur CAIRN et Persée.

En 2020, trois numéros de la revue sont en préparation :

84 – 2020.1 (FÉVRIER) « LA CULTURE ET LE CULTURALISME AU CŒUR DE LA PRISE EN CHARGE DES JEUNES ? »

À partir d'enquêtes empiriques menées dans divers univers centrés sur la jeunesse (école, intervention sociale, éducation populaire, justice des mineurs, structures d'accès à l'emploi ou encore de lutte contre les discriminations, etc.), ce numéro propose de saisir de quelles manières les acteurs et actrices de l'éducation et de l'intervention sociale qui prennent en charge des jeunes mobilisent-ils la notion de culture, cela aussi bien dans des dispositifs destinés spécifiquement à des publics altérisés (tels que la médiation interculturelle) que dans le cadre de pratiques quotidiennes pensées comme « ordinaires » ou « universelles ».

85 – 2020.2 (MAI) « LE RECRUTEMENT AU RISQUE DE LA JEUNESSE »

Ce dossier thématique propose de changer de perspective concernant l'étude du processus de discrimination en basculant d'analyses centrées sur les minoritaires, dont il s'agit de préciser les réactions, perceptions et expériences des discriminations, à des analyses portant sur le groupe majoritaire et ses préjugés². Il s'agit d'étudier les rouages, les politiques et les « cadres » du recrutement mettant à l'épreuve la variable du « jeune âge » au sein d'une économie plus générale des discriminations à l'embauche.

86 – 2020.3 (OCTOBRE) « LA FABRIQUE DU BESOIN ÉDUCATIF »

La démocratisation des systèmes éducatifs et l'injonction de réussite qui s'est imposée ces dernières décennies sont corrélées à un impératif d'accessibilité et de lutte contre les inégalités scolaires. Cet impératif d'accessibilité est notamment matérialisé par une généralisation des dispositifs de soutien ciblant les élèves à besoins éducatifs particuliers. Si cette catégorie désignait à l'origine celles et ceux présentant une déficience ou un problème de santé, elle englobe désormais, dans nombre de pays, l'ensemble des élèves jugés à risque d'échec scolaire et participe d'une mutation de la forme scolaire générale. Ce dossier traitera de la diversification des désignations des élèves à « besoins éducatifs particuliers » et l'émergence de nouveaux référentiels normatifs.

2. « Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires »

Complexité des territoires, recompositions administratives, transformation des pratiques juvéniles, dispositifs multiples, nécessité de compétences renouvelées... Les professionnels et bénévoles des politiques de jeunesse, du développement local et de l'éducation populaire sont de plus en plus contraints à une adaptation permanente, faite de création voire d'expérimentation. Le partage d'idées, de valeurs et d'approches permet alors à chacun de s'enrichir mutuellement et de construire ainsi une intervention adaptée. C'est dans cette dynamique que la collection des « Cahiers de l'action : jeunesses, pratiques et territoires » se propose d'offrir aux acteurs de la jeunesse des ressources sur des champs thématiques variés, utiles à leur travail, avec la volonté affirmée de faire émerger l'intelligence des pratiques. Depuis 2017, la collection est désormais diffusée en ligne gratuitement via CAIRN afin d'en faciliter l'accès et l'utilisation par les professionnels et les anciens numéros seront numérisés afin de les rendre accessibles.

Plusieurs numéros sont d'ores et déjà programmés pour 2020 :

N° 55 [2020] PARTICIPATION ET ENGAGEMENT DANS LES QUARTIERS POPULAIRES : FORMES ET MODALITÉS DES INITIATIVES DES JEUNES

À travers l'analyse de certaines pratiques d'engagement et de participation de jeunes de quartiers populaires, ce numéro vise à apporter des éléments de réflexion sur les processus d'encastrement et de désencastrement entre politiques publiques au niveau local d'un côté et initiatives engagées dans les quartiers populaires de l'autre. S'il semble exister un consensus pour dire que l'engagement est un acte par lequel un individu assume les valeurs qu'il a choisies et donne, grâce à ce choix, sens à son existence, la question que nous nous posons est comment se constitue ce processus au niveau des quartiers prioritaires des politiques de la ville ? Comment les acteurs engagés sur ce type de terrain cherchent-ils à redonner, à travers l'engagement et la participation des jeunes, une cohérence entre le soi et l'environnement immédiat ? Ce numéro sera réalisé en lien avec une recherche-action mise en œuvre par le Grdr, l'Université Paris 8 (Labtop) et la participation de l'INJEP intitulée « L'engagement des jeunes à l'épreuve des territoires : le cas des jeunes femmes en Île-de-France », avec le soutien de la région IDF dans le cadre du dispositif Partenariat institutions citoyens recherche innovation (PICRI).

Partenaires : GRDR.

N° 56 [2020] TRAVAILLER À LA RELATION RECHERCHE-SOCIÉTÉ. LES PRATIQUES ET FONCTIONS D'INTERMÉDIATION

Nous assistons depuis plus d'une décennie à une réactualisation des dynamiques de recherche-action et de recherches participatives ou ouvertes (open research). Ces formes et ces méthodes visant à mobiliser des savoirs et des connaissances pour l'action, parfois avec des visées transformatrices, semblent devenir peu à peu l'objet d'un intérêt dans les pratiques d'une diversité d'acteurs. C'est le cas notamment des associations, mouvements sociaux et acteurs socio-économiques de petite taille qui ont conscience que l'action seule ne suffit pas, qu'il importe de réfléchir à ce que l'on fait, souvent dans une perspective de qualité de vie, de soutenabilité ou de transition. En conséquence, ils cherchent à trouver des moyens pour capitaliser, mutualiser, conceptualiser, transmettre et améliorer l'existant et les capacités d'actions, de façon régulière voire permanente. Mais c'est aussi le cas des professionnels de la recherche conscients et soucieux de nourrir les liens, dans la durée, avec ceux qui constituent comme « une base sociale de la recherche ». Ces acteurs proviennent de disciplines diverses et traitent d'enjeux très variés : santé, environnement, ville, sécurité, histoire/identité, industrie, transport, pauvreté, numérique, éducation, travail, démocratie, politiques publiques, agriculture... Ce constat a amené certains acteurs engagés dans la plateforme ALLISS (dont l'INJEP) à s'investir dans la constitution d'un groupe de travail sur les « intermédiations action-recherche ». Celui-ci conduit ce numéro des « Cahiers de l'action » pour tirer les fils de ce travail collectif sur les intermédiations.

3. Publications extérieures

OUVRAGE DE VALORISATION, JEUNES SEXUALITÉ ET INTERNET . DISCOURS ET PRATIQUES, PUBLICATION DES RÉSULTATS DE L'ENQUÊTE SEXI

L'entrée dans la sexualité cristallise des usages intimes d'Internet renvoyant à l'exploration de sa sexualité, à un apprentissage de techniques sexuelles – au double sens d'un savoir-faire/savoir gérer sa sexualité – et d'une appropriation de son corps. Ces techniques s'élaborent, sur Internet, par le biais d'informations acquises en ligne et de contenus pornographiques qui sont en mesure d'apporter des réponses aux questions que se posent les jeunes. Elles mettent en images des représentations de la sexualité là où les réponses institutionnelles ou familiales ne sont pas satisfaisantes ou suffisantes et livrent des ressources dans un contexte de stigmatisation pour celles et ceux qui entrent dans la sexualité. Cette recherche invite avant tout à considérer Internet comme un élément parmi d'autres d'expression des rapports de genre, de classe, d'âge... Les usages d'Internet participent à la diffusion des normes sociales, notamment en matière de sexualité, et orientent les expériences des individus via des représentations partagées, des injonctions véhiculées par les parents, l'école, les groupes de pairs. Internet ne constitue ainsi en rien un « monde à part », mais une partie des mondes sexuels et intimes adolescents à analyser et à prendre en compte de cette manière, dans une optique d'éducation à la sexualité.

Calendrier : publication 1er semestre 2020, Éditions F. Bourin, collection « Genre ! ».

OUVRAGE LA PARTICIPATION ASSOCIATIVE DES JEUNES : UNE COMPARAISON FRANCO-ITALIENNE (LA PARTECIPAZIONE ASSOCIATIVA GIOVANILE IN FRANCIA E IN ITALIA). CHEZ L'HARMATTAN

Comme a pu l'analyser E. Archambault, l'Italie s'inscrit dans un modèle d'associationnisme émergent, caractérisé par un volume d'organisation peu important lié à la forte influence de l'Église et à la prégnance du contrôle sur la société civile organisée des dictatures au cours du XXe siècle. Les modes d'engagement sont encore fortement empreints des formes de solidarité communautaire, plus encore dans les régions du Sud. Le modèle français se trouve, de son côté, au carrefour de multiples modèles d'associationnisme. L'engagement, contrairement au paradigme italien, se caractérise par sa fluctuation et sa forte

autonomisation des cadres d'appartenance sociale. La recherche se donne alors pour objectif de clarifier entre ces deux modèles ce qui relève des héritages culturels de la participation juvénile propres à chacun des pays et ce qui relève des dimensions évolutives générales (effets de génération) de l'engagement des jeunes dans le secteur associatif européen. Peut-on finalement parler de convergence de la transformation de la participation associative des jeunes en Europe ? Quels sont leurs profils et dans quelles structures souhaitent-ils s'engager ?

Calendrier : publication en italien 2020.

4. Prix de thèse INJEP

Dans le cadre de son soutien au rayonnement de la recherche, l'INJEP créera en 2019-2020 un Prix Jeune Chercheur.

Le prix annuel vise à récompenser une thèse, pour sa qualité exceptionnelle, son originalité et son intérêt dans le champ de la jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Le travail présenté, rédigé en langue française, doit s'inscrire dans le champ des sciences humaines et sociales, des sciences politiques, de l'économie ou des sciences de l'éducation.

VII. Participation à des comités ou instances scientifiques

La mission Études et recherche participe par ailleurs à divers comités :

Conseil scientifique et comité d'orientation

- Comité d'orientation des politiques de jeunesse (COJ)
- Association française de sociologie (Réseau sociologie de la jeunesse)
- Conseil scientifique de la Direction de la protection judiciaire de la jeunesse.
- Observatoire national des politiques de la ville, CGET
- Observatoire national du suicide, DREES
- Pôle des archives de jeunesse et d'éducation populaire (PAJEP)
- Institut Bertrand-Schwartz
- Comité d'histoire du ministère en charge de la Jeunesse
- Comité scientifique de l'ADDES
- Comité scientifique de l'Institut français du monde associatif

Conseil d'administration

- Institut national d'études démographiques
- Plateforme ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Groupe d'études et de recherche sur les mouvements étudiants (GERME)
- Cité des mémoires étudiantes

Comité d'experts

- Comité « Ensemble face au terrorisme », Fondation de France
- Réseau européen RAY (www.researchyouth.net)
- Observatoire national de la lecture
- Comité d'experts démarches participatives, Fondation de France
- Conférence de prévention étudiante-DGS

Comité de rédaction, comité éditorial

- « Cahiers du GERME » (études et recherche sur les mouvements étudiants)
- Comité scientifique de la revue Ressources éducatives (Aroéven)

Animation de séminaires

- Groupe de travail « Les inter-médiations action recherche » : ALLISS (Alliance Sciences Société)
- Séminaire commun INJEP/CNAJEP sur les apprentissages : CNAJEP, UPEC (Université Créteil)
- Séminaire de recherche sur l'éducation populaire (GRREP), partenariat INJEP, le CERLIS, le REV-CIRCEFT, le LabSIC et le Cercle de l'éducation populaire Université Paris V Descartes

Comité de pilotage, comité scientifique d'études et de recherche

- Recherche PICRI « Engagement des jeunes filles dans les quartiers populaires d'Île-de-France » (GRDR, Labtop Paris 8) 2016/2019
- Projet IVO ALL, France Volontaires/ASC
- Évaluation des programmes opérationnels nationaux FSE et IEJ/DGEFP
- Étude sur l'impact du passage en Junior association sur les parcours (RNJA)
- Recherche-action autour des dispositifs d'engagement des jeunes (Hauts-de-France)
- Comité scientifique de la plateforme européenne sur la mobilité apprenante EPLM/YouthPartnership
- Comité national de pilotage « PJJ promotrice de santé », DPJJ
- ANR POP-PART, Université Paris-Nanterre, LAVUE
- Comité scientifique de l'enquête E3S
- Comité de pilotage de journées d'études et colloques
- Comité de pilotage de la Journée du refus de l'échec scolaire, AFEV
- Comité de pilotage des Journées de valorisation de la recherche de l'ENPJJ
- Comité scientifique des Rencontres Jeunes & Sociétés

Groupe de travail interinstitutionnel

- Exploitation de l'enquête OVE
- Éducation au(x) droit(s) des jeunes, Défenseur des droits
- Baromètre santé sexuelle, Santé publique France
- Groupe thématique enseignement supérieur-Céreq

EXPERIMENTATION ET ÉVALUATION DES POLITIQUES PUBLIQUES

La mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) de l'INJEP a comme principale tâche la mise en œuvre de programmes expérimentaux qui peuvent se décliner en :

- appels à projets nationaux (y compris outre-mer) ;
- projets d'envergure nationale ;
- programmes d'études ou de recherches permettant de mieux appréhender les difficultés que rencontrent les élèves ou les jeunes, dans une perspective d'identification de nouveaux axes d'expérimentations ou de définition de nouveaux programmes expérimentaux (étude de préfiguration d'expérimentation, étude de diagnostic territorial, recherche-action expérimentale) ;
- programme d'extension à de nouveaux territoires d'expérimentations existantes (essaimage).

Elle assure le suivi des projets expérimentaux et de leurs évaluations dans une optique de capitalisation et de partage des enseignements en vue d'éclairer les décideurs publics sur les futures politiques de jeunesse à potentiellement mettre en œuvre.

Elle assure également l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec le pôle administratif et financier de l'INJEP.

Son expertise en termes d'évaluation peut par ailleurs être mobilisée sur d'autres projets ou dispositifs en lien avec les politiques de jeunesse. C'est le cas sur l'évaluation du Service national universel, en collaboration avec les autres missions de l'INJEP.

ARTICLE 25 DE LA LOI N° 2008-1249 DU 1ER DÉCEMBRE 2008

Modifié par LOI n° 2014-856 du 31 juillet 2014 — art. 66 : Il est créé un fonds d'appui aux expérimentations en faveur des jeunes et de leur engagement pour des causes d'intérêt général. Ce fonds est doté de contributions de l'État et de toute personne morale de droit public ou privé qui s'associent pour définir, financer et piloter un ou plusieurs programmes expérimentaux visant à favoriser la réussite scolaire des élèves, développer la mobilisation des jeunes au service de causes d'intérêt général et améliorer l'insertion sociale et professionnelle des jeunes de moins de vingt-cinq ans.

La gestion de ce fonds est assurée par la Caisse des dépôts et consignations. Un décret définit les conditions de fonctionnement du fonds.

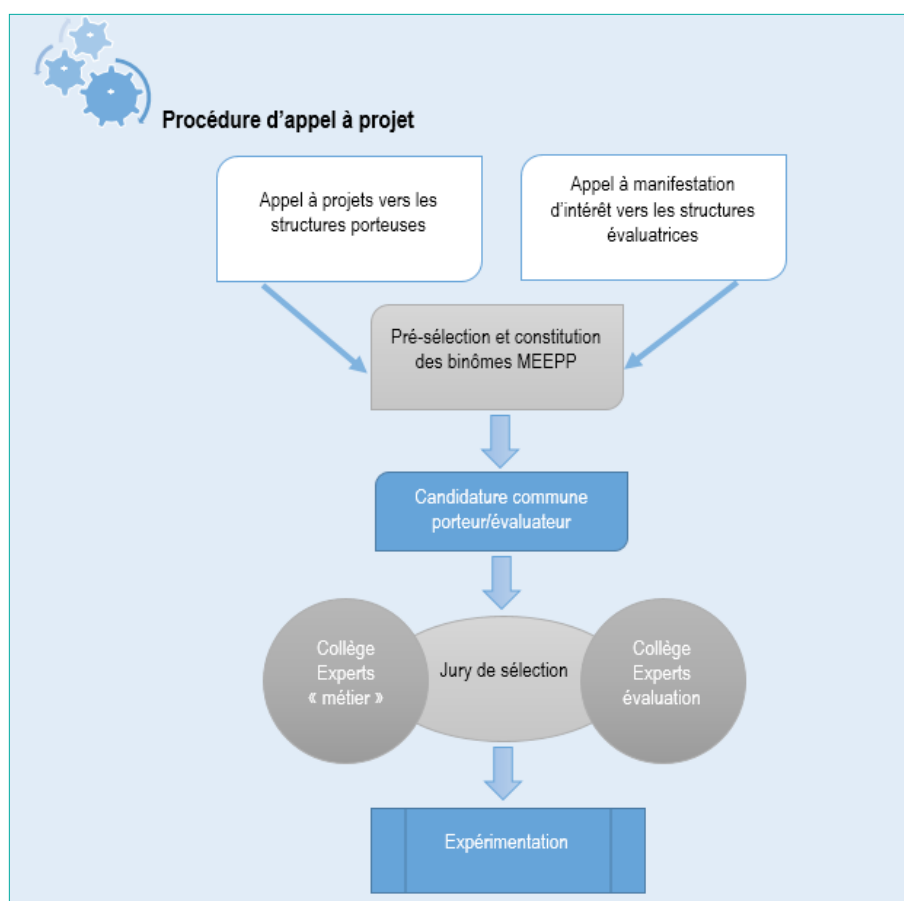
I. Lancer, animer et suivre les expérimentations et évaluations

Mise en œuvre de la programmation en cours et préparation de la prochaine — Suivi des expérimentations — Évaluation du SNU et expérimentations « Pauvreté »

1. Poursuite de la mise en œuvre de la programmation 2018-2020

Début 2018, une nouvelle programmation triennale du FEJ a été approuvée par le conseil de gestion. Elle prévoit le lancement de plusieurs nouveaux appels à projets. Par ailleurs, d'autres pistes d'expérimentations sont en cours d'arbitrage qui pourraient venir compléter la programmation des appels à projets ou définir la programmation 2020-2022.

D'un point de vue opérationnel, la nouvelle programmation a donné lieu à une remise à plat des procédures avec notamment la mise en œuvre d'une procédure en deux temps, d'abord vers les porteurs de projets et équipes d'évaluation, puis vers les binômes constitués. La présélection à l'issue de la première phase est opérée par l'équipe du FEJ et des jurys constitués d'experts de la thématique auront la charge de sélectionner les projets finaux. La réalisation d'une application de gestion dédiée au FEJ en cours permettra à terme de permettre le lancement, l'instruction, la sélection, le suivi, le financement et la capitalisation des enseignements des expérimentations.



Dès mai 2018 a été lancé le premier appel à projets portant sur la prévention et la lutte contre les discriminations dont sont victimes les jeunes (APDISCRI2). L'objectif principal des expérimentations est de prévenir et/ou d'agir sur les actes et mécanismes discriminatoires que peuvent rencontrer les jeunes en raison, en particulier, de leur origine supposée et/ou de leur lieu de résidence, qui sont apparus des critères majeurs dans les deux testings et les deux études réalisés préalablement (APDISCRI). 9 projets expérimentaux ont été sélectionnés.

APDISCRI2 Prévention et lutte contre les discriminations envers les jeunes

Liste des expérimentations

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
GENRE ET SEXUALITÉS EN MILIEU RURAL	■ Mouvement rural de jeunesse chrétienne ■ Pennec Études Conseils	OBJECTIFS : Rompre le silence et l'isolement sur les discriminations et violences de genre et de sexualités que subissent les jeunes issus de territoires ruraux en : ■ identifiant, analysant et rendant visible ces actes ; ■ leur permettant de se mobiliser pour proposer et faire avancer les dispositifs visant à lutter efficacement contre les violences sexuelles, le sexisme et la LGBTphobie en milieu rural. MÉTHODE ÉVALUATIVE La méthode d'évaluation in itinere aura quatre objectifs : ■ apprécier les conditions de réalisation des différentes actions du dispositif en construction notamment au regard d'événements imprévus ; ■ mesurer la mobilisation des parties prenantes ainsi que les modalités d'évolution du projet ; ■ construire des typologies de jeunes « bénéficiaires » et de territoires ; ■ apprécier si le dispositif et les outils sont remobilisables sur d'autres sites. CALENDRIER : 03/2019-03/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
LUTTE CONTRE LES INÉGALITÉS ET LES DISCRIMINATIONS MULTIFACTORIELLES À L'ORIENTATION SCOLAIRE.	■ Ville de Villeur-banne ■ ISM CORUM	OBJECTIFS : ■ aboutir à un accord sur la définition des phénomènes d'inégalité et de discrimination à l'orientation scolaire (avoir un référentiel commun) et sur la volonté d'action des différents partenaires ; ■ coconstruire et partager des connaissances permettant d'identifier et d'analyser les pratiques et les processus pouvant conduire à des inégalités et à des discriminations à l'orientation et au sentiment de discrimination à l'orientation scolaire ; ■ expérimenter de nouvelles pratiques, procédures, dispositifs pour évoluer vers l'égalité et la non-discrimination en matière d'orientation scolaire à la fin de la 3^e. MÉTHODE ÉVALUATIVE : ■ L'évaluation <i>in itinere</i> visera à regarder en quoi « La mise en place d'actions concertées entre les différents acteurs interagissant dans les processus de production des discriminations systémiques à l'orientation permet de consolider un référentiel commun du problème et une volonté d'action pour expérimenter des pratiques réduisant les inégalités et les discriminations multifactorielles et croisées, (catégories socioprofessionnelles, origine, sexe) à l'orientation de fin de 3^e ». ■ Le suivi des différentes étapes de la démarche et le recueil de données auprès des partenaires et bénéficiaires permettront de produire des données pour un possible essaimage d'une telle démarche. CALENDRIER : 03/2019-03/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
LE PROJET TALENT : TECHNIQUE. D'ACCOMPAGNEMENT VERS L'ENTREPRISE	■ Mission locale jeunes du Bassin chambérien. ■ Fédération TEPP/CNRS — Université Paris-Est - Marne-la-Vallée.	OBJECTIFS ■ Mettre la priorité sur la coopération avec les partenaires-entreprises et coconstruire avec eux de nouveaux processus de recrutement ; Placer les jeunes en recherche d'emploi au cœur du dispositif comme des acteurs « ressources » en les préparant à la rencontre avec les entreprises. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ La mesure d'impact vise à évaluer les effets de l'action sur les décisions des recruteurs et, plus précisément, sur leur aptitude à recruter effectivement sans discriminer vis-à-vis de l'origine. Le protocole évaluatif permet une mesure d'impact du dispositif reposant sur des tests de discriminations réalisés avant et après les actions de formation du porteur. Celle-ci sera permise par la constitution d'un groupe test d'entreprises et d'un groupe témoin aux caractéristiques comparables. L'évaluation comporte également un volet qualitatif (avant : entretiens auprès des jeunes sur leurs trajectoires d'insertion ; après : retour des recruteurs sur leurs décisions). CALENDRIER : 03/2019-03/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
UN ENGAGEMENT NATIONAL DES MISSIONS LOCALES POUR LUTTER DE FAÇON SYSTÉMIQUE CONTRE LES DISCRIMINATIONS.	■ Association régionale des missions locales de Provence-Alpes Côte d'Azur . ■ Fédération TEPP/CNRS — Université Paris-Est - Marne-la-Vallée.	OBJECTIFS ■ Développer, par la coanimation d'ateliers participatifs à destination des jeunes et les programmes régionaux de formation des professionnels des missions locales, un référentiel commun en matière de prévention et de lutte contre les discriminations auprès de l'ensemble des salariés du réseau des missions locales engagées dans le projet « Un engagement national des missions locales pour lutter de façon systémique contre les discriminations ». ■ Développer un référentiel commun en matière de prévention des discriminations auprès de l'ensemble des entreprises qui recrutent des jeunes et sont partenaires des missions locales engagées dans le projet. Ce référentiel commun entre les intermédiaires de l'emploi et les entreprises permettra d'inscrire durablement la prévention des discriminations dans les pratiques des recruteurs. ■ Développer des approches communes (ateliers participatifs) en matière de lutte contre les discriminations et démultiplier les ateliers menés dans ce cadre auprès des jeunes fréquentant les missions locales engagées dans le projet. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ La mesure d'impact vise à évaluer les effets de l'action sur les décisions des recruteurs et plus précisément sur leur aptitude à recruter effectivement sans discriminer vis-à-vis de l'origine. Le protocole évaluatif permet une mesure d'impact du dispositif reposant sur des tests de discriminations réalisés avant et après les actions de formation du porteur. Celle-ci sera permise par la constitution d'un groupe test d'entreprises et d'un groupe témoin aux caractéristiques comparables. ■ L'évaluation comporte également un volet qualitatif (avant : entretiens auprès des jeunes sur leurs trajectoires d'insertion ; après : retour des recruteurs sur leurs décisions). CALENDRIER : 03/2019-03/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
« JEUNESSE POUR L'ÉGALITÉ », INFORMER SANS ENFERMER.	■ Observatoire des inégalités ■ Quadrant Conseil	OBJECTIFS ■ Offrir aux adultes en relation avec les jeunes des outils pédagogiques pratiques pour animer des séances de travail ; ■ Former et informer les éducateurs au sens large sur l'état des inégalités et les discriminations dans notre société et sur les mécanismes à l'œuvre ; ■ Inviter les jeunes à la réflexion et à l'action sur les préjugés et l'intériorisation des discriminations. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ L'objectif de l'évaluation in itinere est d'évaluer la pertinence et de mesurer l'efficacité d'un dispositif visant à sensibiliser les jeunes aux discriminations par la mise à disposition d'outils pédagogiques ludiques. ■ La méthode d'évaluation qualitative repose sur une démarche descriptive et exploratoire (par observations et entretiens). Le protocole est également participatif, puisqu'il inclut un groupe de jeunes au moment de la définition des critères de jugement et de l'interprétation des résultats. CALENDRIER : 03/2019-03/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
PRÉVENTION ET LUTTE CONTRE LES DISCRIMINATIONS DANS LE MONDE AGRICOLE.	■ LEP agricole privé de machinisme. ■ Groupe étude et recherche sociales.	OBJECTIFS ■ Expliquer comment les préjugés ethniques conduisent à la discrimination ; ■ Repérer et désigner les formes de discriminations sexistes existant dans le métier d'exploitant agricole ; ■ Sensibiliser les jeunes au cadre législatif régulant les différentes formes de discriminations à l'emploi ; ■ Lutter contre les discriminations au sein de l'établissement. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ La méthode d'évaluation <i>in itinere</i> visera à regarder la mise en œuvre du projet sur plusieurs années et à analyser les effets de celui-ci sur les pratiques et les représentations des destinataires (élèves) et des porteurs (équipe pédagogique). ■ Concernant les élèves, il s'agit d'analyser les représentations avant-pendant et après le projet ainsi que leurs relations entre eux. Pour l'équipe pédagogique, il s'agit de voir comment le projet fait progresser leur expertise et les outille pour faire face aux propos/actes sexistes et racistes des élèves. CALENDRIER : 03/2019-03/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
RECHERCHE-ACTION SUR LES PRATIQUES PROFESSIONNELLES DES ENSEIGNANT-E-S.	■ Pôle engagement (Léo-Lagrange Centre Est) ■ Agence Phare	OBJECTIFS ■ Accompagner les enseignants dans la durée dans leur processus de compréhension et de déconstruction de leurs stéréotypes et préjugés, le plus souvent inconscients ; ■ Proposer des stratégies et soutenir les enseignants dans le changement durable de leurs pratiques professionnelles. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ L'objectif de l'évaluation <i>in itinere</i> est de regarder les effets d'un dispositif visant à sensibiliser les enseignants aux pratiques discriminatoires rencontrées à l'école afin d'en comprendre les conditions de mise en œuvre (identifier les leviers et freins potentiels) et de déterminer les conditions d'essaimage du dispositif. En particulier, il s'agit d'identifier les moyens de lever les résistances à l'émergence de la question des discriminations à l'école. CALENDRIER : 03/2019-03/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
AIDONS LES JEUNES À DEVENIR ACTEUR DE LEUR PARCOURS D'ORIENTATION PROFESSIONNELLE.	■ Réseau ETIN-CELLE ■ Université de Bourgogne	OBJECTIFS ■ Intervenir auprès de jeunes en difficulté au niveau du collège et lutter contre les discriminations dont ils pourraient être l'objet dans le cadre de la recherche de leur stage professionnel et de la construction de leur parcours d'orientation professionnelle ; ■ Vivre en équipe une expérience de découverte du monde professionnel animée sous le format d'une formation au cœur d'une entreprise en multipliant les interactions entre les jeunes et les dirigeants d'entreprise, afin de permettre à ceux-ci de découvrir le potentiel et les talents des jeunes ; ■ Construire un retour d'expériences présenté sous forme théâtrale en partant des préjugés des jeunes sur le monde professionnel et des préjugés des professionnels (dirigeants et collaborateurs) sur les jeunes. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ L'évaluation par la méthode avant après et in itinere visera à regarder « dans quelle mesure un accompagnement auprès de collégiens en REP permet d'augmenter leur champ des possibles en matière d'orientation ». L'enquête quantitative permettra d'évaluer les effets du programme auprès des élèves sur un ensemble d'indicateurs en lien avec leur projet d'orientation scolaire et professionnelle, leurs ambitions sociales, leurs représentations du monde du travail ainsi que sur certaines compétences sociales, tandis que l'enquête qualitative suivra les étapes de la démarche et croisera les expériences des différents acteurs de celle-ci. CALENDRIER : 03/2019-03/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
DISCRIMINATIONS VÉCUES DE JEUNES DE QUARTIERS POPULAIRES DE L'AGGLOMÉRATION GRENOBLOISE ET D'AUTRES TERRITOIRES MÉTROPOLITAINS OU DE BANLIEUE : ARTICULER LUTTE ET PRÉVENTION DES DISCRIMINATIONS LIÉES À L'ORIGINE ETHNIQUE SUPPOSÉE ET AU TERRITOIRE	■ Grenoble-Alpes Métropole ■ Agence Phare	OBJECTIFS ■ Lutter contre les discriminations liées à l'origine et au territoire dont sont victimes les jeunes en créant des actions spécifiques susceptibles de rendre efficaces les dispositifs de vigilance ou de veille mis en place récemment par ces acteurs ; ■ prévenir les discriminations dont sont victimes les jeunes en outillant les professionnels ; ■ appréhender l'impact des discriminations sur les parcours des jeunes et mieux comprendre les processus à l'œuvre tout en soutenant la mobilisation des jeunes jusqu'à la coconstruction (avec professionnels, puis élus) de pistes d'actions énoncées par eux-mêmes. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ L'évaluation <i>in itinere</i> visera à regarder « en quoi la capacité à mobiliser un écosystème d'acteurs variés » (y compris les jeunes concernés) permet la mise en place d'actions de prévention et de lutte contre les discriminations ? ■ Les entretiens et <i>focus groups</i> auprès des porteurs de projets, des partenaires et des jeunes, ainsi que les observations au fur et à mesure des actions, complétées par une analyse de réseaux, permettront d'évaluer la pertinence du modèle de réseau de collectivités locales engagées dans la prévention et la lutte contre les discriminations et d'évaluer l'efficacité du projet sur la mobilisation des jeunes victimes. CALENDRIER : 03/2019-03/2022

Conformément à la programmation approuvée, un appel à expérimentations sur la thématique de l'appréhension des besoins et des réponses aux attentes des « jeunes en milieu rural » a été lancé en juillet 2019. Il vise à favoriser :

- la revitalisation des espaces ruraux par la création d'activités sociales et économiques pour et par les jeunes ;
- l'accès des jeunes aux services de proximité en matière de santé et de prévention des conduites à risque ;

- la mobilité et la socialisation des jeunes ruraux.

Les expérimentations retenues pourront démarrer à l'issue de la procédure d'appel à projets au premier trimestre 2020.

Également, dans le cadre du partenariat avec Direction générale des outre-mer, 4 projets issus des Assises de l'outre-mer sont mis en œuvre à titre expérimental depuis 2019.

Assises de l'outre-mer — Liste des expérimentations

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
OYANI — DU MARONI AUX RIVES DE L'OYAPOCK : LA CARAVANE PIROGUE DES JEUNES.	■ L'Effet Morpho ■ La Critic	OBJECTIFS ■ Identifier et mobiliser les acteurs (professionnels, bénévoles) intervenant aux côtés des jeunes sur les territoires, motivés pour participer à la pirogue-caravane des jeunes ; ■ organiser des pirogues d'activités transdisciplinaires à destination des jeunes sur l'Oyapock et le Maroni ; ■ créer des espaces de citoyenneté, d'émancipation et de solidarité. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ L'évaluation articulera trois échelles (micro, méso et macro) et mettra en œuvre une logique de comparaison entre les territoires concernés, afin de saisir les singularités de l'implantation du projet dans les différents contextes locaux. La pertinence, la cohérence ainsi que l'efficacité du projet seront questionnées. L'évaluation se fera <i>in itinere</i> et mobilisera la méthode ethnographique (observations lors de phases d'immersion, entretiens, focus groups avec les concepteurs du projet, les intervenants et les bénéficiaires). Un questionnaire sera réalisé ainsi qu'une analyse documentaire. Le dispositif sera évalué en trois vagues (au début, au milieu et à la fin de l'expérimentation). L'analyse des données sera menée grâce au modèle FFOM (Forces, Faiblesses, Opportunités et Menaces) ou à la construction de sociogrammes. CALENDRIER : 01/01/2019-31/12/2021

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
ÉGALITÉ DEVANT L'AVENIR	■ Mission locale de Guyane ■ Pennec Études Conseils	OBJECTIFS ■ Informer : aller vers et établir un lien durable et permanent avec les jeunes des communes éloignées ; ■ mobiliser : déconstruire les représentations et informer les jeunes sur l'offre de service du SPE au sens large et plus spécifiquement sur l'offre de service de la mission locale ; ■ accompagner : mise en œuvre du plan d'action le plus approprié pour le jeune. MÉTHODE ÉVALUATIVE L'évaluation, réalisée in itinere, portera à la fois : ■ sur la main-d'œuvre, les moyens, le mode opératoire, le milieu, le management et les représentations et capacités des professionnels à « aller vers » les jeunes ; ■ sur des critères d'efficacité, d'effectivité et de capacité de progression ; ■ sur la cohérence interne (correspondance entre l'architecture du dispositif et ses objectifs) et la cohérence externe (correspondance entre les objectifs des différentes interventions publiques qui interagissent) du dispositif ; ■ sur l'attitude des jeunes vis-à-vis du dispositif et son appropriation ; ■ sur les caractéristiques, motivations et contraintes des professionnels engagés dans l'expérimentation. ■ L'évaluation sera réalisée tout au long des phases d'information, de mobilisation, d'accompagnement et de modélisation. Les données seront collectées à travers une participation aux instances de gouvernance, des observations sur site, des entretiens individuels et collectifs avec les parties prenantes internes et externes, des analyses sociodémographiques des publics touchés ou informés. CALENDRIER : 02/09/2019-30/08/2022

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
COOPÉRATIVE INITIATIVE JEUNES	■ Coopérative Initiative Jeunes ■ Le Socialab	OBJECTIFS ■ Accompagner les jeunes entrepreneurs dans un environnement sécurisé ■ Former les jeunes entrepreneurs, le temps de leur immersion en centres information jeunesse (CIJ), aux techniques et rouages de la création et de la gestion d'entreprise, capitaliser de l'expérience, développer une plus grande autonomie ■ Élaborer des projets professionnels concrets et réalisables MÉTHODE ÉVALUATIVE L'évaluation vise à mettre en lumière : ■ l'examen des conditions de mise en œuvre et l'identification des leviers-clés d'impact ainsi que des dimensions de l'action qu'il est possible d'améliorer et de renforcer ; ■ les effets sur les jeunes bénéficiaires, notamment en termes d'accompagnement, des parcours de création d'entreprise mais aussi sur le développement de leurs compétences ; ■ le positionnement de l'action dans le système d'action local, la qualification de sa plus-value spécifique et de sa pertinence. ■ L'évaluation se structurera autour de trois axes : l'étude des conditions de mise en œuvre et des modalités pédagogiques proposées ; l'étude de l'impact du dispositif sur les jeunes accompagnés ; l'étude de la cohérence et de la plus-value de la CIJ dans le système d'action jeunesse et d'insertion local. L'enquête, qualitative, se déroulera en trois temps et articulera plusieurs méthodes de collecte des données : l'analyse documentaire, les observations in situ, la réalisation d'entretiens semi-directifs, individuels et collectifs (<i>focus groups</i>) et la passation de questionnaires. CALENDRIER : 01/05/2019 – 01/05/2021

INTITULÉ DU PROJET	PORTEUR / ÉVALUATEUR	PRINCIPALES DONNÉES
FAVORISER L'ACCÈS ET LA RÉUSSITE DES JEUNES DANS LEURS CURSUS DE FORMATION EN APPRENTISSAGE	■ CCI Martinique ■ Université Paris-Est Marne-la-Vallée	OBJECTIFS ■ Mieux préparer les jeunes à une intégration réussie dans les cursus de l'apprentissage ; ■ Sécuriser les parcours de formation en apprentissage ; ■ Développer la mobilité internationale des apprentis, dans l'Union européenne ou dans les Caraïbes. MÉTHODE ÉVALUATIVE ■ L'évaluation est de nature quantitative et elle vise à mesurer l'impact du projet sur l'accès des jeunes à l'apprentissage, sur le suivi de l'apprentissage et sur l'accès à l'emploi à l'issue de la formation. L'évaluation intègre également un volet qualitatif qui prendra la forme d'entretiens avec les porteurs du projet. À travers la mobilisation de trois types de contrefactuel, l'évaluation pourra adopter des approches quasi expérimentales et expérimentales. ■ Deux types de données statistiques seront mobilisés : des données de gestion et des données d'enquête. Une enquête de suivi auprès d'un échantillon de 2 000 apprentis (1 000 ayant bénéficié de l'accompagnement renforcé, 1 000 n'en ayant pas bénéficié) sera mise en œuvre en 2019-2020 et répétée les années suivantes. L'enquête portera sur la trajectoire en matière d'accès à la formation et d'accès à l'emploi, avec la mise en œuvre d'un calendrier rétrospectif d'activité, sur les difficultés rencontrées au sortir de l'apprentissage, sur le ressenti des jeunes vis-à-vis de leur formation et de leur insertion. CALENDRIER : 01/09/2019-31/12/2021

Dans la continuité, un nouvel appel à projets réservé aux territoires ultramarins a été lancé en 2019 en deux temps.

Le premier, à destination de l'île de La Réunion, porte sur une double thématique : l'insertion sociale et professionnelle des jeunes et le développement de la vie associative pour et par les jeunes.

En matière d'insertion, l'appel à projets vise prioritairement à soutenir des actions expérimentales et à en mesurer les effets sur l'employabilité et l'accès à l'emploi des jeunes sur les champs suivants :

- développement de solutions durables visant la mobilité locale, individuelle ou collective pour permettre aux jeunes de répondre positivement aux offres de formation et d'emploi et de mesures de facilitation de l'offre de logement temporaire ou pérenne, de type intermédiation locative ;
- reconnaissance et valorisation des compétences issues de l'éducation non formelle et informelle (compétences sociales et transversales, savoir être, savoir-faire), en particulier pour les jeunes pas ou peu qualifiés ;
- développement de pédagogies innovantes visant la remise à niveau rapide des compétences socles (lire, écrire, compter, usages d'Internet) afin de réduire les situations d'illettrisme et d'illectronisme des jeunes les plus éloignés de l'emploi ;
- développement de propositions innovantes en matière d'insertion par l'activité, notamment sur le champ de l'insertion par l'activité économique en phase avec les métiers émergents et les centres d'intérêt des jeunes.

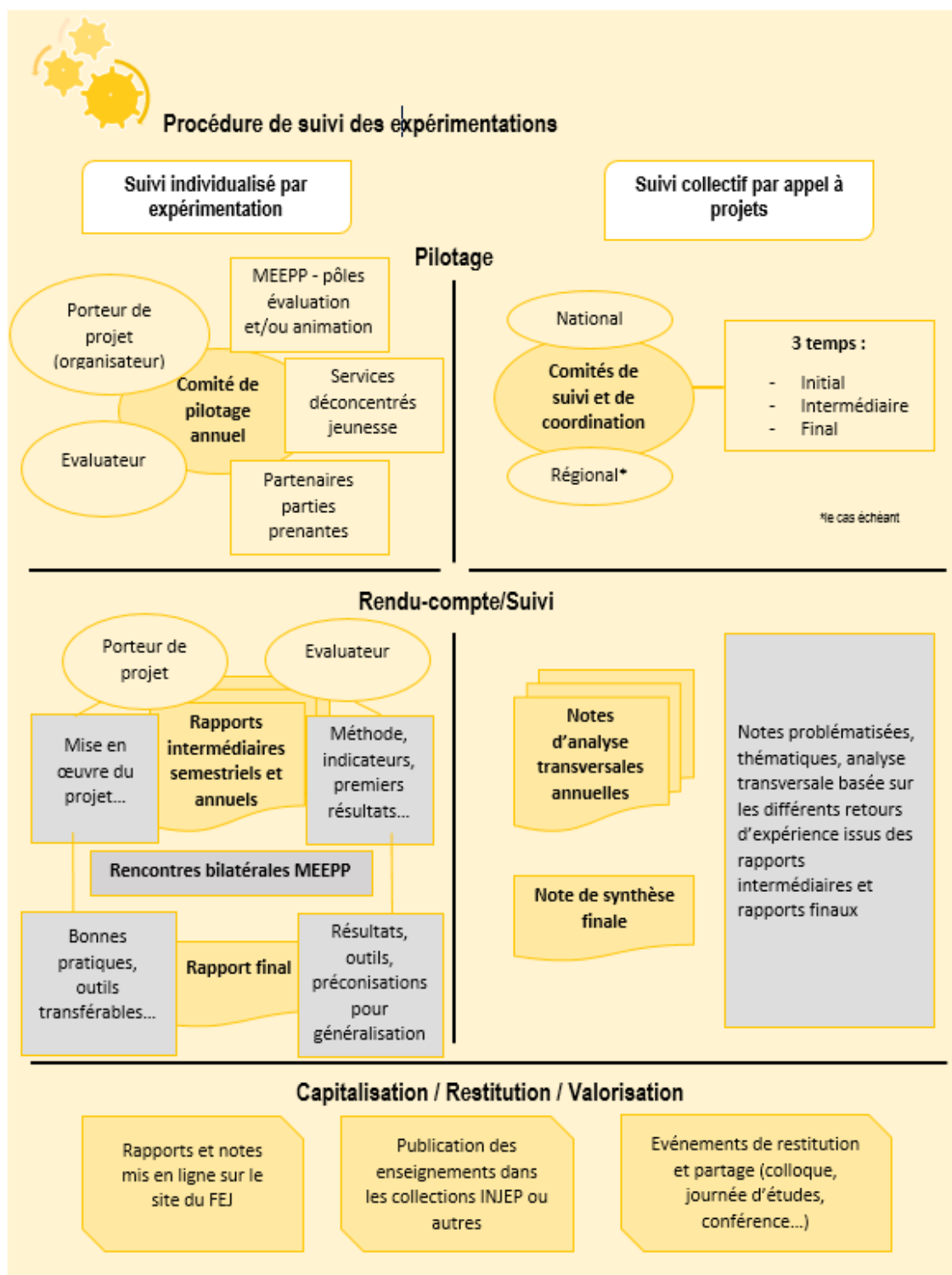
En matière de vie associative, l'appel à projets vise :

- la structuration des associations intervenant dans le champ des cultures urbaines et pratiques culturelles émergentes ;
- le développement des organisations de jeunes (associations et collectifs informels) ;
- de nouveaux modèles de gouvernance associative permettant de favoriser et mesurer la prise de responsabilité des jeunes dans les instances dirigeantes, notamment dans le champ de la jeunesse et de l'éducation populaire.

Le second, à destination des autres territoires ultramarins, porte sur la prévention des conduites à risques et un meilleur accès aux soins pour les jeunes, en soutien d'expérimentations visant à :

- développer auprès des jeunes des démarches de prévention sur les conduites à risques : tester des dispositifs d'identification (notamment des jeunes les plus isolés physiquement et psychologiquement), des dispositifs d'écoute, d'accueil, d'accompagnement, former de manière adéquate les professionnels, impliquer les familles en s'assurant de la bonne coordination entre les acteurs, etc. ;
- mettre en place, avec la participation des jeunes des modes d'information adaptés, correspondant aux besoins réels des jeunes, susceptibles d'être compris, partagés, appropriés, etc. Dans ce cadre la question du multilinguisme et celle de l'illettrisme devront être particulièrement regardées ;
- déployer des programmes d'actions pédagogiques innovants pour les enfants scolarisés du premier cycle afin de faire évoluer les représentations et de promouvoir des comportements positifs pour la santé afin de favoriser une alimentation saine et la promotion d'activité physique en vue de lutter contre l'obésité dès le plus jeune âge, avec implication à des temps forts des familles des enfants concernés.
- faciliter l'accès aux soins des jeunes, établir des passerelles entre structures d'accompagnement des

jeunes et structures de soins par exemple, développer la médiation, lever les obstacles à l'accessibilité du soin, la consultation, la prise en charge, la prise en charge de suivi, etc.



L'ensemble des projets sélectionnés ont vocation à durer environ trois ans et produiront ainsi des enseignements finaux à l'horizon 2022-2023. Entre-temps, le suivi des expérimentations, tant du point de vue de la mise en œuvre par le porteur de projet que du point de vue de l'évaluation concomitante, sera assuré notamment via la mise en place de comités de pilotage nationaux semestriels et d'ateliers de travail. Cela permettra de définir les thématiques de capitalisation à l'aune des enseignements intermédiaires.

2. Suivi des expérimentations

La mise en œuvre de la nouvelle programmation a été l'occasion d'une évolution des procédures de pilotage, de suivi et de capitalisation des expérimentations, celles-ci sont dorénavant organisées au niveau de chaque projet ainsi qu'au niveau de l'ensemble des projets unis par un appel à projets.

En termes de pilotage, chaque porteur de projet doit organiser un comité de pilotage annuel de l'expérimentation réunissant les parties prenantes et l'administration ; les agents de la MEEPP y participeront donc. Pour permettre une mise en réseau des expérimentateurs, un pilotage national permettra de les réunir annuellement (comités de coordination, en début milieu et fin d'expérimentation, celle-ci se déroulant généralement sur trois années.

En termes de suivi, porteurs et évaluateurs rendent compte semestriellement de la mise en œuvre du projet et de l'évaluation, des rencontres bilatérales sont organisées en tant que de besoin avec la MEEPP, l'objectif étant la remise de rapports finaux présentant notamment les bonnes pratiques et outils mis en œuvre dans le cadre du projet, d'une part, et la restitution des résultats de l'évaluation et préconisations sur la transférabilité voire généralisation du dispositif, d'autre part.

À l'aune de ces documents, la MEEPP produira annuellement des notes d'analyses transversales et une note d'analyse finale par appel à projets. Au-delà des appels à projets en cours, des travaux pourront porter sur des expérimentations plus anciennes, le matériau issu des expérimentations étant très riche. Les productions issues de la capitalisation des enseignements seront rendues publiques et également restituées et discutées lors d'événements publics.

Ces procédures sont formalisées dans le schéma présenté à la page précédente.

3. Évaluation de la préfiguration du Service national universel

La MEEPP, avec les autres missions de l'INJEP, est mobilisée sur la conception et le pilotage de l'évaluation de la préfiguration du Service national universel (SNU). Les objectifs généraux de cette évaluation sont d'observer les conditions de mise en œuvre opérationnelle du SNU, de rendre compte des différences sur chacun des territoires et d'analyser la réception par les différents acteurs concernés. Il s'agit de proposer une analyse des forces et faiblesses du dispositif et d'envisager des pistes d'évolution du SNU.

Pour ce faire, le dispositif d'évaluation de la phase de préfiguration repose sur des méthodes d'évaluation mixtes en s'appuyant sur trois opérations dès 2019 : une enquête quantitative par questionnaire auprès de l'ensemble des jeunes volontaires, une enquête qualitative pendant la phase d'accueil des jeunes en séjour de cohésion reposant à la fois sur des observations et plus de 400 entretiens avec des jeunes et des professionnels et une enquête qualitative sur les modalités de mise en place du dispositif en amont et en aval du séjour de cohésion.

L'analyse de ce matériau et la mise en perspective des différents recueils de données quantitatifs et qualitatifs ont permis la capitalisation des enseignements de la phase de cohésion de 2019 via différents

formats de publication ou de restitution publique.

Enfin, le SNU a vocation à se déployer progressivement sur l'ensemble du territoire pour être généralisé à terme, l'INJEP procédera à l'évaluation de cette montée en charge. Des travaux sont en cours pour définir les besoins et le protocole d'évaluation mis en œuvre pour les prochaines années : enquêtes ponctuelles, suivi de cohortes, etc.

4. Expérimentations dans le cadre de la stratégie de lutte contre la pauvreté

La stratégie de prévention et de lutte contre la pauvreté des enfants et des jeunes est lancée depuis septembre 2018 et prévoit la mise en œuvre d'expérimentations sociales à destination d'un jeune public bénéficiaire. La stratégie est fondée sur une approche globale et interministérielle et le FEJ est mobilisé pour la mise en œuvre de ces expérimentations.

Le premier appel à projets lancé portera sur la petite enfance et visera à soutenir la proposition, voire le déploiement, d'initiatives innovantes sur la socialisation précoce, de développement multidimensionnel de l'enfant, de passerelles et complémentarités possibles entre les différents acteurs intervenants, etc.

D'autres appels à projets sont prévus touchant différentes catégories d'enfants et de jeunes en situation de vulnérabilité, que cela soit dans leur parcours d'apprentissage (sur le thème de l'accompagnement éducatif renforcé par exemple) ou dans leur vie quotidienne (sur les difficultés d'accès aux droits par exemple pour les jeunes).

Ces appels à projets devraient être lancés en 2020 pour une durée d'expérimentation d'environ cinq ans.

5. Préparation de la nouvelle programmation 2020-2023

Sur la base des crédits disponibles ou issus d'un abondement futur du FEJ, une nouvelle programmation permettra de lancer de nouveaux appels à projets ou des expérimentations d'envergure nationale. Celles-ci seront ciblées en fonction des sujets initialement identifiés par la MEEPP (sur la base de son expérience et de ses travaux), avec l'appui du conseil scientifique et d'orientation de l'INJEP et du conseil de gestion du FEJ ainsi que celui de partenaires extérieurs le cas échéant.

D'autres expérimentations seront fixées en fonctions des problématiques identifiées avec les instances d'orientation des politiques de jeunesse (COJ), ainsi que dans le cadre du comité interministériel de la jeunesse (CIJ).

Dans ce contexte, les questions de continuité éducative de 16 à 18 ans, et plus particulièrement la proposition et le développement possible de nouvelles pédagogies actives en matière d'engagement et d'expression, pourraient être mises à l'agenda ; se posent également les questions de participation citoyenne à travers le « Civic tech », la création de tiers lieux dans et hors l'école. Enfin, sur un autre registre, les problématiques de l'autonomie et des droits, les questions de lutte contre les phénomènes d'emprise chez les jeunes, d'accès aux droits pour les jeunes sont également à l'étude.

II. Capitaliser et diffuser les enseignements des expérimentations

Publications – Séminaires de restitution – Mise à disposition d'expertise

1. Réalisation de publications

• NOTES DE SYNTHÈSES THÉMATIQUES

La MEEPP produit régulièrement des notes de synthèses thématiques de présentation des expérimentations ou de présentation des résultats des projets et des évaluations. Ces publications ont pour objet de dresser un panorama le plus large possible des expérimentations et/ou de leurs résultats.

• NOTES ET RAPPORTS

Au premier trimestre 2020, est prévue la publication d'un rapport capitalisant les enseignements dans le cadre des dix ans du FEJ, à l'aune des résultats d'une enquête menée auprès des porteurs de projets via des entretiens bilatéraux. Il abordera également la question de l'expérimentation sociale en France et à l'international et les modalités de fonctionnement des *Innovation Social Labs*.

Concernant les projets La France s'engage (LFSE), un travail de production d'un rapport de capitalisation finale a été entrepris notamment sur la démarche et à l'aune de l'analyse des rapports finaux des lauréats afin d'en tirer le plus d'enseignements possible.

Un document est en cours de production à partir des expérimentations aléatoires et quasi aléatoires visant la réussite éducative des élèves et la lutte contre les inégalités des chances. Il sera publié dans la collection *INJEP Notes & Rapports* en 2020.

Un document est en cours de production sur les dispositifs visant les jeunes vulnérables mis en œuvre depuis dix ans par le FEJ. Il sera publié dans la collection *INJEP Notes & Rapports* en 2021.

• INJEP ANALYSES & SYNTHÈSES ET « FICHES REPÈRES »

La MEEPP produit des publications de types « 4 pages » ayant pour objet le traitement d'une thématique suscitée par plusieurs expérimentations menées dans le cadre du FEJ.

En général au nombre de 2 à 3 par année. Sont notamment prévus en 2020 plusieurs numéros sur la question de réussite éducative et d'expérimentations aléatoires ou quasi aléatoires, de mobilité inclusive et d'insertion professionnelle.

Des « Fiches Repères » pourront également être produites sur des questions méthodologiques ou évaluatives.

• « CAHIER DE L'ACTION »

Un chantier a également été lancé en vue de la publication en 2020 d'un numéro des « Cahiers de l'action », intitulé Recherche évaluative et méthodes inductives : produire de la connaissance pour le terrain, à partir de questions de terrain, en collaboration avec l'Université du Québec à Trois-Rivières. Ce numéro des « Cahiers de l'action » vise à formaliser les démarches d'évaluation qualitatives et inductives et à réfléchir, à partir d'exemples concrets, à la méthode ou aux outils. Il s'agit de montrer comment les différents acteurs concernés par ces démarches : évaluateurs, porteurs de projet et bénéficiaires de projet sont nécessairement pris en considération dans les va-et-vient que constituent les différentes étapes d'une évaluation, de la construction d'une problématique à l'analyse et à la restitution des résultats.

2. Organisation de réunions de restitution et partage

• JOURNÉE D'ÉTUDE « LOGEMENT DES JEUNES » (DEUXIÈME SEMESTRE 2020)

Dans le cadre du programme de valorisation des enseignements des expérimentations est prévue la tenue d'une journée d'études sur la question du logement des jeunes à partir de plusieurs projets expérimentaux sur le thème : comment l'habitat partagé contribue-t-il à lutter contre les exclusions ? Ces projets présentent des bénéficiaires aux profils variés et des habitats prenant différentes formes. L'habitat partagé s'est révélé être outil de lutte contre les exclusions, une réponse à des besoins mal couverts par la société et présentant de nombreux bénéfices pour un public fragile.

• SÉMINAIRE SUR LES MÉTHODES D'EXPÉRIMENTATIONS ET D'ÉVALUATIONS 2020

Le pôle évaluation de la MEEPP entreprend un travail de recension des méthodes d'évaluation utilisées dans le cadre des expérimentations qu'il soutient depuis 2009. Il s'agit d'analyser les intérêts et limites des différentes méthodes à l'épreuve du terrain expérimental. Ce travail mené en 2018-2019 aboutira à une note de capitalisation en vue d'une publication et également à la préparation d'un événement sur les questions d'évaluation, avec, potentiellement, un angle privilégié de comparaison des expériences au niveau international. L'événement, intitulé « Méthodes d'évaluation et temporalité des démarches expérimentales », s'articulera autour du questionnement suivant : Comment les méthodes d'évaluation s'adaptent-elles au terrain et à la temporalité de l'ensemble des acteurs pour produire des résultats utiles ?

• CALENDRIER PRÉVISIONNEL DE VALORISATION DES RÉSULTATS FINAUX DES EXPÉRIMENTATIONS

	DATE DE VALORISATION PRÉVISIONNELLE
APDOM₅	4 ^e trimestre 2019
APDISCRI 2	2021
HAPDOM	2022
APDOM6	2022
APRURAL	2023

3. Réponses aux appels à contribution ou à communication

La MEEPP reste en veille permanente en vue de répondre dans la mesure de ses capacités à des appels à contribution ou à communication nationaux ou internationaux dans l'objectif de partager l'expérience du FEJ et les enseignements des expérimentations.

III. Travaux d'expertise – Participation à des groupes de travail

• GROUPE DE TRAVAIL DE LA DGESCO « APPROCHES INNOVANTES DE L'ÉVALUATION DES EXPÉRIMENTATIONS »

La Chaire innovation publique et le ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse (DGESCO) ont mis en place un groupe interministériel d'échanges et de travail concernant les approches innovantes de l'évaluation des expérimentations, à l'issue d'un séminaire d'études qui s'est tenu en septembre 2019.

À l'origine de cette démarche, préside le constat que la notion d'évaluation dans l'action publique renvoie généralement aux champs du contrôle des organismes publics ou de l'évaluation des politiques publiques ou bien de l'évaluation des expérimentations et que, dans la période récente, des efforts ont porté sur la meilleure prise en compte des évaluations dans la conception et le pilotage des politiques publiques comme sur le développement de méthodes d'évaluation d'impact ex ante (ou préalable). Il s'avère également qu'à côté ou en lien avec ces formes d'évaluation, des approches plus centrées sur la dimension d'innovation des projets ou actions et davantage appropriées aux démarches d'innovation actuelles (ouvertes, itératives, collaboratives...) sont aujourd'hui explorées. L'évaluation devient ainsi un outil d'apprentissage et de pilotage dynamique dans le cours même du projet.

La MEEPP prendra part aux travaux de ce groupe interministériel.

• GROUPE DE TRAVAIL DU CGET « DÉMARCHE DE CAPITALISATION DES INNOVATIONS SOCIALES ET TERRITORIALES »

Au premier semestre 2016, le Commissariat général à l'égalité des territoires (CGET) a lancé un groupe de travail sur la valorisation d'initiatives qui ont fait leurs preuves afin de mieux structurer les politiques de soutien à l'innovation et de répondre aux enjeux de diffusion des innovations territoriales.

La MEEPP est impliquée dans cette démarche de par son expertise et expérience dans la capitalisation des résultats des innovations. À ce titre, elle contribue à alimenter la réflexion sur la mise en place d'outils communs (travail autour de plateforme, de moteur de recherche) pouvant déboucher sur une démarche de fédération et de capitalisation. Intitulé « Carrefour des innovations sociales, mettre en commun des solutions au service des personnes et des territoires », le dispositif a pour objectif de tester et d'améliorer des outils opérationnels de diffusion des innovations sociales et territoriales, une première version de l'outil devant être opérationnelle au premier semestre 2018, les travaux se poursuivent pour le perfectionner.

• ATELIER D'EXPERTS WHAT WORKS CENTRES BRITANNIQUES : QUELS ENSEIGNEMENTS POUR LA FRANCE ?

L'Agence nouvelle des solidarités actives réalise une étude prospective concernant les *What Works Centres* et le contexte français en traitant la manière dont les données probantes sont produites, synthétisées, diffusées et utilisées en France. La MEEPP est sollicitée pour son expertise en tant que partie prenante des questions de recherche, de transfert de la connaissance et des politiques publiques basées sur la preuve. La MEEPP poursuivra son implication dans le groupe de travail.

• GROUPE INTERNATIONAL D'ÉCHANGE SUR LES EXPÉRIMENTATIONS

Suite à une présentation de la démarche du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse à la conférence internationale de l'Innovation Growth Lab, qui a réuni plusieurs centaines de participants à Barcelone en juin 2017, un groupe d'échanges s'est constitué regroupant le Canada, la Finlande, le Danemark, les Émirats arabes unis et la France représentée par la MEEPP. L'objectif de ce groupe est un partage d'expériences sur les pratiques d'expérimentations soutenues au niveau gouvernemental.

DOCUMENTATION – CENTRE DE RESSOURCES

La mission Documentation-Centre de ressources de l'INJEP propose un service d'appui et de proximité aux missions de l'INJEP et des ministères en charge de la Jeunesse et des Sports. Plus largement, la mission propose un fonds documentaire unique en France aux acteurs de jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport sur ces mêmes thématiques réunies en un même lieu.

La mission a deux principales activités :

- la gestion et la mise à disposition d'un centre de documentation spécialisé sur les questions de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sports et la production de documents en fonction des besoins exprimés en interne ;
- la mise en place de veilles documentaires, juridiques et réglementaires sur les champs couverts par l'Institut et la DJEPVA ainsi qu'une veille spécifique de notoriété inhérente aux productions, interventions ou événements réalisés par, pour ou avec l'INJEP.

Le centre de ressources de l'INJEP gère et donne l'accès à un fonds documentaire de documents imprimés et numériques : monographies, un corpus de revues spécialisées professionnelles et de recherche, rapports, littérature grise, etc. L'enrichissement des collections et l'orientation des acquisitions sont réalisés en étroite collaboration avec les autres missions de l'INJEP. Les acquisitions et la mise à disposition des collections, notamment numériques, s'appuient en partie sur l'offre documentaire gérée par le bureau de la politique documentaire de la Direction des finances, des achats et des services (DFAS). Outre le renouvellement des collections, la gestion du fonds comprend leur traitement documentaire, leur mise en circulation, leur conservation et leur valorisation. Les publications de l'INJEP bénéficient d'une capitalisation particulière. Leur conservation au centre de documentation leur assure une pérennité d'accès comme lieu de mémoire de l'activité actuelle et passée.

La veille organisée par la mission Documentation couvre les champs des expérimentations, des études et des recherches initiées ou accompagnées par l'INJEP. Elle vise à assister les acteurs des champs jeunesse et sports dans leurs activités d'analyse, d'expertise, d'évaluation ou d'appréhension des politiques publiques. Elle se concrétise notamment par la diffusion de livrables sur l'actualité des questions transverses de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport parus sous diverses formes (rapports, synthèses, essais, enquêtes, données chiffrées, textes officiels, articles de revues spécialisées et de presse, etc.).

L'axe fort pour 2020-2021 consiste à valoriser et à capitaliser sur ce fonds en repositionnant les offres de service du centre de ressources pour le public cible. Il aura pour objet essentiel la refonte de l'OPAC, Online Public Access Catalog, catalogue en ligne du centre de documentation.

Le rattachement administratif de l'INJEP au ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse sera un élément déterminant dans la gestion de l'offre documentaire par rapport aux autres composantes de ce ministère.

I. Gestion d'une bibliothèque spécialisée

Le centre de documentation de l'INJEP, créé en 1967, rassemble une collection unique d'imprimés de références « historiques » et d'actualité sur les questions de jeunesse/politique(s) de jeunesse, de l'éducation populaire et de la vie associative. Le catalogue compte plus de 35 000 références

bibliographiques qui reflètent la quasi-totalité du fonds disponible en rayonnage et en magasin. Le fonds documentaire est un outil pour la recherche, l'évaluation ou la compréhension des enjeux sociétaux contemporains et une aide à la décision administrative.

1. Les publics

La mission Documentation remplit un rôle de médiation entre son public potentiel et une information recherchée (une référence, un auteur, une bibliographie, une réglementation, des données chiffrées, etc.). Elle construit une relation privilégiée avec ses usagers, ses « habitués » ; elle cherche à fidéliser les « occasionnels » et à attirer de nouveaux usagers. Elle s'adresse à différents types de publics.

• PUBLICS INTERNES

En interne, la mission Documentation vise à répondre aux attentes d'un public cible, par métiers et par fonctions : équipe de directions, chargés d'études et de recherches, chargés de pôles, etc. en fonction des domaines de recherche développés par l'INJEP.

De façon transversale, elle vise les directions ministérielles en charge de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport.

Les axes développés pour 2020-2021 :

- associer étroitement le public interne au circuit des documents : acquisitions (achat – don), accueil du public : prêt, recherches documentaires, organisation de restitution de recherches, désherbage (dons) ;
- faire évoluer son offre de service par l'exploitation et l'analyse de données à l'issue d'une enquête sur les pratiques et les besoins en documentation ainsi que par la tenue de tableaux de bord sur les activités développées par le centre de ressources et les usages de son lectorat : emprunt, consultation sur place, recherches documentaires, nature de l'information demandée... ;
- consolider l'application du règlement général sur la protection des données (RGPD) dans l'utilisation de son système intégré de gestion de bibliothèque (SIGB) ;
- optimiser la fonction médiatrice et conseil de la mission, notamment par l'accueil de groupes et par la présentation de l'offre documentaire systématique aux nouveaux arrivants.

• PUBLICS EXTERNES

Le Centre de documentation met en place un espace de travail et organise des plages horaires et des permanences pour accueillir dans ses locaux un public externe cible : de l'acteur de terrain au doctorant intéressé par les questions de jeunesse, politique de jeunesse, éducation populaire, vie associative ou sport.

Pour 2020, l'objectif d'élargir ses publics reste d'actualité :

- intégrer le catalogue collectif de France pour accéder à une meilleure visibilité auprès des professionnels de l'information/documentation ;
- cibler des publics potentiels pour élargir son lectorat en présentiel (universités, réseaux professionnels).

• ABONNÉS/VISITEURS UNIQUES DU CATALOGUE

Outre le public qui se déplace pour consulter sur place le fonds documentaire, la mission Documentation compte dans son audience les visiteurs uniques du catalogue numérique en libre accès sur Internet, ce qui a permis à quelque 4 000 internautes (visiteurs uniques) mensuels en moyenne de l'interroger en 2019, auxquels, on ajoute les abonnés à sa lettre de veille bimensuelle.

2. Circuit des documents

La mission Documentation gère un fonds documentaire spécialisé en visant un double objectif : la conservation de documents imprimés et l'enrichissement de ses collections par l'acquisition de documents imprimés et numériques.

Le choix des acquisitions se détermine en fonction des besoins exprimés en interne, de la cohérence du fonds et de l'existant (interne, disponibilité dans les réseaux documentaires partenaires, disponibilité sous format numérique, payant ou gratuit) et sur la durée de conservation de certains documents (thématique couverte, utilités, typologie, état) à (re)définir. L'accroissement du catalogue en 2019 a été de 1 500 nouvelles notices, celui de 2020 devrait être similaire.

• ACQUISITIONS : À TITRE PAYANT ET À TITRE GRATUIT

Depuis 2018, le centre de documentation utilise des marchés ministériels tant pour les achats d'ouvrages que pour la gestion de ses abonnements (70 titres). La pratique se poursuit pour 2020. Le Centre de documentation favorise également les acquisitions à titre gratuit. Elles relèvent de plusieurs canaux, sous forme d'échanges ou de dons. Une dizaine de titres de revues reçues au centre de documentation font l'objet de conventions d'échanges, à renouveler pour 2020. Le traitement des dons est aléatoire, en fonction des différents circuits. Le Centre de documentation en reçoit régulièrement de la part des agents ou des services (mobilité professionnelle, départ en retraite) et de particuliers (chercheurs, administrations connexes, etc.). Chaque don fait l'objet d'un traitement particulier sous la forme d'un registre qui a pour but d'identifier le donateur — le valoriser — et de qualifier l'intérêt du don pour le fonds documentaire : rareté du contenu, état des documents proposés.

• L'OFFRE DOCUMENTAIRE DÉMATÉRIALISÉE

L'offre documentaire reste traditionnelle, avec un renouvellement des collections qui reste axé sur les imprimés. Néanmoins, les pratiques internes du traitement documentaire s'adaptent à l'environnement numérique exponentiel et des usages d'un public de plus en plus demandeurs de rapidité et d'autonomie en termes d'accès aux documents. Chacune des notices bibliographiques de monographies imprimées entrées dans le fonds et dont la version numérique existe se voit doubler d'une notice spécifique. Ce changement de pratique est consécutif à un diagnostic réalisé en interne en 2019 et devient la règle pour 2020. Il correspond également à un mode de catalogage mis en place par les grands réservoirs bibliographiques que sont la BNF ou le SUDOC, dont la mission Documentation vise à se rapprocher en 2020-2021.

• CAPITALISATION DES PRODUCTIONS DE L'INJEP

La mission Documentation procède d'un traitement documentaire et de conservation spécifique aux collections de l'INJEP, associant une politique de gestion électronique de documents (GED) à toutes les références publiées par l'INJEP depuis dix ans. Les autres références étant disponibles sur des sites aux URL pérennes telles que Persée ou Cairn. Cette démarche amorcée en 2019 se poursuit en 2020.

Sans être un lieu d'archives, le centre de documentation est le lieu référent de la mémoire de l'INJEP.

- Numérisation des « Cahiers de l'animation »

Après avoir catalogué l'ensemble de la collection sur son outil informatique, le travail de capitalisation de la revue historique de l'INJEP se poursuit avec la programmation de numérisation en lien avec le marché de numérisation piloté par la Bibliothèque nationale de France des « Cahiers de l'animation » pour 2020.

- Intégrer la base du Fonds d'expérimentation de la jeunesse

La MEEP a publié en ligne près de 800 projets portés par le dispositif du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse. Ils sont disponibles dans une base développée par la MEEP. Ce corpus constitue une ressource documentaire susceptible d'intéresser les usagers du centre de documentation de l'INJEP. Il s'agit d'étudier la faisabilité d'une importation automatisée de ces références à la base documentaire de l'INJEP ou de la possibilité d'interroger ce corpus via le catalogue avec un module de recherche intégrée, par exemple.

• DÉSHÉRBAGE : DON ET/OU MISE AU PILON

Motivées par un espace de conservation restreint et la volonté de « faire vivre » le fonds documentaire, des opérations de « désherbage » sont menées en parallèle dans les collections « revues » et « ouvrages ». Ces opérations s'accompagnent d'un repositionnement du fonds vis-à-vis de son histoire, de ses publics et de son environnement immédiat au sein de réseaux documentaires. Ces manipulations sont basées sur des règles et des prérequis comme celles ou ceux de vérifier de la disponibilité des documents rejetés dans d'autres lieux ressources avant de sortir définitivement un document du fonds, ou encore de solliciter les autres missions de l'INJEP dans leur expertise des champs couverts.

- Magasins des revues

Un long processus de désherbage des magasins des revues (300 titres) a été mis en route depuis 2015. Il s'agit ainsi en 2020 de finaliser l'écriture un mémorandum de ce travail effectué et d'en établir des règles simples de désherbage adaptées aux collections de l'INJEP.

- Collection des « ouvrages »

Une opération de désherbage des ouvrages a été lancée en 2017. Elle se poursuit depuis lors et s'appuie sur une expérience similaire effectuée en 2009-2010. Les différentes missions de l'INJEP sont sollicitées pour leur expertise des champs couverts. L'année 2019 a permis de sortir près de 50 titres du fonds.

D'autres étapes suivent la sortie des fonds : mise à jour des inventaires, prospection de lieux ressources pouvant recevoir nos sorties d'inventaire sous forme de dons, et ensuite seulement mise au pilon. Ce travail se poursuit en 2020, avec l'intégration de nouveaux critères de gestion permettant de mieux identifier les sorties d'inventaire.

• MISE EN PLACE D'OPÉRATIONS DE « DONS »

Le centre de documentation a identifié des titres issus du désherbage ou de dons des services internes. Sorties de l'inventaire et rendues disponibles au don, des listes référencées sont proposées à d'autres centres de documentation spécialisés identifiés soit parmi nos partenaires, soit via des listes de diffusion professionnelles ou suite à une prospection spécifique. Le reliquat de ces dons est ensuite proposé aux agents, puis destiné au pilon.

Les dons font l'objet à chaque fois d'une procédure formalisée.

3. Rénovation du système d'information documentaire

L'informatisation du référencement bibliographique date de 1993 et le choix de nommer la base, Télémaque, de 1996. Le système informatique de gestion documentaire, « SIGB », utilisé actuellement n'a pas évolué depuis près de dix ans, avec un serveur vieillissant. La sécurisation de la base oblige à changer pour un serveur en mode « SAAS » chez le prestataire du SIGB qui héberge l'application. Un long travail préparatoire réalisé en 2019 doit aboutir à une migration des métadonnées au 2e semestre 2019. Cette migration s'effectue sur une version supérieure du SIGB et rend nécessaire un renforcement de l'appropriation de l'outil par l'ensemble de l'équipe de la mission Documentation pour 2019-2020.

Cette migration n'est qu'une étape dans l'évolution du SIGB. Elle poursuit l'objectif final d'une gestion documentaire « universelle » par des traitements documentaires rénovés et « normés », inscrits dans la transition bibliographique menée par la BNF. Ces évolutions du catalogue sont programmées pour 2020-2021/2021-2022. Elles ont pour but de favoriser les échanges de savoirs par l'import ou l'export de notices bibliographiques et doivent faciliter la visibilité de la base Télémaque auprès de réseaux documentaires élargis : universitaires, instituts de recherche, etc.

• DIAGNOSTIC DE L'EXISTANT ET DE L'ENVIRONNEMENT

Le diagnostic mené en interne en 2019 sur les métadonnées du SIGB alimente les réflexions sur de nouveaux processus de travail à mettre en place en 2020-2021. Il révèle également de lourds travaux de réorganisation des index par des subdivisions communes à d'autres catalogues et des nettoyages sur la saisie des contenus : noms des auteurs ou des références pour 2020-2021.

• OPAC

L'interface de Télémaque sur le web, OPAC, évolue avec le changement de version du SIGB.

L'axe fort de travail 2020 est centré sur ce renouveau : charte graphique intégrée à celle du site de l'INJEP, nouveaux services, choix des critères de recherche, intégration de recherches fédérées, intégration d'actualités dynamiques, etc. Le diagnostic 2019 du SIGB ainsi qu'une enquête du lectorat dirigeront les critères de refonte de l'OPAC pour 2020-2021.

• CHOIX DU SYSTÈME

L'hébergement en mode SAAS des données et métadonnées du catalogue du centre de documentation est une solution temporaire. La rédaction d'un cahier des charges est programmée pour 2020, pour un choix opérationnel en 2021.

Une attention particulière sera portée sur les solutions documentaires mises en place par le bureau de la politique documentaire des ministères sociaux et celle développée par les administrations du ministère de l'Éducation nationale et de la Jeunesse.

4. Offres de service

Les offres de service au partage des connaissances prennent diverses formes : accueil du public, gestion de prêts ou organisation d'événements.

• ACCUEIL DU PUBLIC

La mission Documentation rend disponible l'accès du fonds documentaire sur une large plage horaire, avec une ouverture hebdomadaire de quatre jours sur cinq jours, sans interruption méridienne de 9 h 30 à 17 h 00 pour le public interne, et en demi-journée pour tout public (13 h 00-17 h 00), avec une possibilité de prise de rendez-vous et d'accueil de groupes. Les documentalistes s'acquittent de leurs missions par la polyvalence de leurs champs de compétences, à la fois sur les questions de jeunesse, éducation populaire, vie associative et sport et sur leurs connaissances de bases réglementaires et/ou de bases de données bibliographiques scientifiques. Ce service est maintenu de manière identique pour 2020-2021.

• ORGANISATION DES RENDEZ-VOUS DE LA DOC

Le Centre de documentation organise des « Rendez-vous de la doc » qui ont pour but de partager les résultats d'une recherche réalisée ou coréalisée par l'INJEP. Ils s'adressent à un public dédié : les agents des ministères en charge de la Jeunesse, de la Vie associative et des Sports, sur un temps court, une heure, pendant de l'heure méridienne, de 13 h 00 à 14 h 00, en dehors du temps de travail.

Ce moment favorise une communication interne transversale entre les services pour échanger des réflexions et des observations en lien avec des activités communes.

Quatre « Rendez-vous de la Doc » sont prévus dans l'année, trois émanant des trois missions productrices de connaissance au sein de l'INJEP : MEEP, MER et MEDES, le quatrième peut être ouvert à un partenaire de l'INJEP.

• MISE À DISPOSITION D'UN ESPACE DE TRAVAIL

La mission Documentation gère un espace de travail qui dépasse le seul accueil du public. En 2020, il s'agira de valoriser cet espace de travail en interne pour des réunions, hors temps d'accueil en après-midi, pour favoriser l'appropriation du centre documentation par des lecteurs potentiels.

II. Les veilles réalisées par la mission Documentation

La mission Documentation renouvelle trois types de veille pour 2020-2021 et en affine ses procédés de gestion :

- une veille documentaire sur les thématiques de recherche ou d'intérêt des agents et chercheurs ;
- des veilles juridiques et réglementaires : actualités sur les dispositifs et les politiques interministérielles de jeunesse et actualité réglementaire et juridique des champs couverts par notre ministère de rattachement et celles des ministères sociaux ;
- une veille de notoriété sur les citations de l'institut dans la presse quotidienne, généraliste et spécialisée à travers de l'actualité de l'institut, des diverses publications, des interventions des agents.

1. Veilles documentaires thématiques

• REQUALIFICATION DU PLAN DE VEILLE

Le plan de veille évolue constamment en fonction des études et des recherches mises en place par les missions de l'INJEP et l'actualité des champs couverts par l'INJEP. Il s'agit d'optimiser les outils disponibles pour couvrir cette activité, d'identifier et de renouveler les points d'accès sur les thématiques couvertes.

• PÉRENNISATION DES OUTILS DE VEILLE

Il sera nécessaire de reconsidérer en 2020-2021 les abonnements payants aux bases de données actuellement utilisées pour les différentes veilles.

• DÉVELOPPER DES OUTILS ET SUSCITER DES BESOINS

Interroger les usages et les pratiques de veille effectuées en interne par les différents publics (chercheurs, chargés de missions, etc.) afin de mieux cibler l'offre et la diffusion de cette veille en proposant dans la mesure du possible des outils plus adaptés.

2. Livrables de veille

• PRODUITS DOCUMENTAIRES

La mission documentaire réalise plusieurs livrables, tous disponibles sous la forme numérique sur le site de l'INJEP. Ils ont chacun leur périodicité. La mission poursuit la publication de ces livrables pour 2020-2021.

- « **INJEP Veille & Actus** » : la lettre de veille documentaire bimensuelle rassemble plus de 4 000 abonnés. Produit phare de la veille documentaire sur les questions de jeunesse/politiques de jeunesse, d'éducation populaire, de vie associative et de sport (sous l'angle : pratiques sportives, diplômes Jeunesse et Sport, ou encore économie du sport), elle signale sous forme de brèves l'actualité des publications (rapports, études, enquêtes, sondages, essais, etc.), la mise en œuvre de dispositifs, réglementation, presse, agendas, etc.

- « **Liste des acquisitions mensuelle** » (mensuelle) : 12 par an. Sélection mensuelle des acquisitions du centre de documentation, la liste est diffusée auprès de 700 agents en interne, CREPS et directions régionales et départementales en charge de la jeunesse et des sports. Elle s'appuie sur des listes de diffusion existantes. Elle est également diffusée par l'intermédiaire de la lettre *INJEP Veille & Actus*.

- « **Un an de politique de jeunesse** » (annuel). Ce document présente une vision transversale des politiques de jeunesse avec le recensement des dispositifs interministériels mis en place par le gouvernement pour la jeunesse sur l'année écoulée. Il est réalisé en lien avec les experts de l'INJEP et de la DJEPVA.

- « **Bibliographies thématiques** » : une dizaine pour 2020. En 2019, une dizaine de bibliographies ont été réalisées, certaines en lien avec les Rendez-vous de la doc, d'autres en fonction des demandes de recherches documentaires. Un effort particulier a été fourni pour les valoriser. Outre leur publication sur le site de l'INJEP, intégrée à une collection dédiée, elles sont désormais référencées dans Télémaque. L'action se poursuit en 2020-2021. La Mission documentation participe aux Rencontres de l'INJEP en réalisant à chaque fois une bibliographie particulière pour l'évènement.

Une visibilité de la recension de l'actualité des publications à visée scientifique et réalisée pour la revue *Agora débats/jeunesses* est mise en place sur le site de l'INJEP pour 2020.

- « **Citations de l'INJEP** » : la veille de notoriété dans les supports de presse et revues spécialisées s'est stabilisée sur une forme de diffusion hebdomadaire des signalements en interne. Elle se poursuit pour 2020-2021.

- **Veilles thématiques** : une dizaine de thématiques sont suivies en interne. Elles correspondent aux travaux statistiques, de recherches, d'analyses ou d'évaluations développés par les différentes expertises de l'INJEP. Une seule veille fait l'objet d'un livrable consolidé et périodique. Elle porte sur le service national universel, suite à une demande spécifique de l'équipe de direction DIJ-DJEPVA/INJEP, pour un public restreint, avec un livrable hebdomadaire.

- **Veilles juridique et réglementaire** : jeunesse, sport, cohésion sociale : la mission Documentation participe à la veille animée par les ministères sociaux sur l'actualité des textes juridiques et réglementaires ayant trait à l'administration, à la vie d'agents des secteurs sociaux et aux dispositifs mis en place dans ces domaines.

VALORISATION ET DIFFUSION

La mission Valorisation et diffusion (MVD) de l'INJEP a comme principales missions :

- l'élaboration et la mise en œuvre de la politique de valorisation et de diffusion des connaissances produites ou capitalisées par l'INJEP, à travers notamment une offre éditoriale articulant papier et numérique, et l'organisation d'événements ;
- la conception de la stratégie de communication et d'information vers ses cibles aux profils variés ainsi que la promotion de l'image de l'institut auprès des différents publics.

Par nature transversale, la MVD travaille en étroite collaboration avec l'ensemble des missions de l'institut et son programme de travail est sous-tendu par deux objectifs principaux : assurer une meilleure lisibilité des productions et une plus grande visibilité de l'institut.

Pour ce faire, la mission valorisation et diffusion met en œuvre une stratégie de large diffusion des travaux de l'INJEP dans des modalités adaptées à la diversité de ses publics. Elle prend forme à travers quatre axes de travail :

- soutenir une production éditoriale riche et structurée ;
- diversifier les modalités de diffusion facilitant l'appropriation ;
- valoriser l'expertise et la mise en débat par l'activité événementielle ;
- renforcer l'information pour développer la notoriété.

I. Soutenir une production éditoriale riche et structurée

L'ensemble des travaux conduits par l'INJEP donnent lieu à publication au sein des différentes collections de l'institut. Au total, ce sont plus de trente publications qui paraissent chaque année. La MVD participe activement à la mise en œuvre de cette politique éditoriale. Elle assure le suivi du programme annuel des publications, apporte son expertise éditoriale à leur réalisation et assure leur diffusion. En collaboration avec les missions, elle peut prendre en charge l'ensemble de la conception éditoriale et graphique : relecture des projets de publications, secrétariat de rédaction, révision des textes, réalisation des maquettes et impression.

Le chantier de refonte des publications engagé dès 2016 visait à doter l'institut d'une offre éditoriale diversifiée et structurée permettant de restituer l'ensemble des travaux de l'institut et de répondre aux attentes variées de ses publics avec des publications de synthèse, des publications d'analyse et de recherche plus approfondies, en passant par des déclinaisons dans des formats accessibles au plus grand nombre. Le travail de rénovation de l'offre éditoriale se poursuivra en 2020 autour notamment de la collection des « Cahiers de l'action », dont la structuration et le rubriquage seront repensés, et de celle des « Chiffres-Clés ». La nouvelle version des « Chiffres-Clés » proposera une sélection d'indicateurs de référence restitués sous forme d'infographies visant à faciliter la compréhension et l'appropriation par le grand public. Les Chiffres-Clés de la jeunesse sont parus en 2019, suivis des Chiffres-Clés de la vie associative. 2020 verra le troisième opus de la série : *Les Chiffres-Clés du sport*. Chacune de ces publications sera réactualisée tous les deux ans et s'accompagne de données complémentaires sous forme de tableau de bord mis à disposition sur le site Internet de l'INJEP.

LES PRINCIPALES COLLECTIONS DE L'INJEP

INJEP analyses & synthèses

IAS propose à travers un format court, un style accessible et des encadrés didactiques, de diffuser de manière large les principaux résultats de travaux (études, expérimentations, statistiques) réalisés par, pour ou avec l'INJEP. Alternant les sous-collections « statistique publique », « études et recherches » et « expérimentations », une douzaine de numéros est prévue chaque année.

INJEP Notes & rapports

Cette collection propose des notes, rapports et revues de littérature dans un format détaillé et complet. Elle est en particulier le support de publication des rapports de recherche portés par l'INJEP.

Revue Agora débats/jeunesses

Principale revue de recherche consacrée à la jeunesse en France *Agora débats/jeunesses* approfondit la connaissance sur les jeunes, leurs situations, leurs modes de vie, leur environnement, les relations qu'ils entretiennent avec les autres générations et l'analyse des politiques publiques qui leur sont consacrées. Animée par un comité de rédaction pluridisciplinaire et composé de chercheurs, d'universitaires et d'experts, trois numéros sont réalisés chaque année et édités aux Presses de Sciences Po.

« Cahiers de l'action — jeunesse, pratiques et territoires »

Cette collection a pour objectif de mutualiser les pratiques et échanger les savoirs. Elle offre aux décideurs et professionnels de la jeunesse des ressources utiles pour leur intervention avec une vision « terrain ». Co-construits et écrits avec les professionnels de terrain, les « Cahiers de l'action » se veulent un espace de réflexivité et apportent des éléments d'analyses et des outils pour l'action.

Trois numéros paraissent chaque année dans cette collection d'éducation populaire.

« Fiches Repères »

En deux pages, ces fiches apportent des données de cadrage et font l'état des lieux sur un sujet à travers la synthèse de travaux et/ou données existants. Elles s'adressent à un public large et valorisent la capacité de l'INJEP à rassembler, décrypter, synthétiser des travaux et données extérieures sur les champs de sa compétence.

II. Diversifier les modalités de diffusion

1. Développer des formats web lisibles et attractifs facilitant l'appropriation

Le site Internet est au cœur de la stratégie de diffusion et de valorisation de l'INJEP. La MVD a engagé un important chantier de refonte globale de son site Internet et de sa ligne éditoriale, dont l'objectif prioritaire est d'accroître et de faciliter l'accès aux connaissances pour l'ensemble des acteurs. Il s'agit à la fois de rendre immédiatement accessible les productions de l'INJEP, mais aussi d'exploiter les modalités éditoriales

et multimédias qu'offre le web pour en faciliter l'appropriation et la transmissibilité. Lancé en 2019, le nouveau site Internet est « responsive » et s'adapte automatiquement à la résolution de l'écran sur lequel il s'affiche. Sa navigation et la recherche de contenus y sont simplifiées.

Les prochaines étapes consistent à tirer parti des formats didactiques et attractifs qui permettent de faciliter la compréhension et l'impact des données : infographies, tableaux de bord privilégiant la datavisualisation, format vidéo, etc.

2. Élargir les canaux de diffusion : plateformes spécialisées et réseaux sociaux

Engagé de longue date dans une politique de dématérialisation des publications, l'INJEP poursuit la démarche afin d'accroître la diffusion de ses productions. Après la mise en ligne d'*Agora débats/jeunesses* puis de la collection des « Cahiers de l'action » sur la plateforme Cairn, ce sont les productions statistiques qui sont valorisées sur la bibliothèque numérique de la statistique publique, Epsilon, mais aussi sur data.gouv.fr, et, prochainement, sur la plateforme dédiée Datagora.

Les réseaux sociaux font également partie intégrante de la stratégie digitale de l'INJEP. Dans le prolongement et en complémentarité de la refonte du site de l'INJEP, la MVD définit une stratégie de présence et de positionnement sur les réseaux sociaux. Il s'agit d'investir davantage ces médias en adaptant les contenus à la spécificité et aux usages de ces supports.

III. Valoriser l'expertise et la mise en débat par l'activité événementielle

1. Organiser des conférences-débats, rencontres et séminaires

Dans le prolongement de ses travaux ou publications, l'INJEP organise régulièrement des conférences-débats auprès d'acteurs d'horizons variés. La MVD apporte son concours pour l'organisation, la communication et la valorisation post-événement de diverses manifestations. Une dizaine d'événements sont organisés par l'INJEP chaque année.

L'INJEP organise également tous les deux ans un événement d'envergure – Les Rencontres de l'INJEP – autour d'enjeux émergents repérés dans le cadre des travaux de l'institut ou par les experts qui le composent. Les dernières Rencontres ont été organisées en décembre 2019 sur le thème des mutations de la vie associative et les prochaines seront organisées en 2021.

2. Renforcer le caractère public des événements et débats

Les événements de l'INJEP sont gratuits et ouverts à tous, ils contribuent à animer la réflexion collective et le débat public en mobilisant des acteurs divers. Afin de leur donner davantage d'écho, la MVD systématise les retranscriptions vidéo en direct (Facebook live notamment), les comptes rendus en ligne et le relais sur les réseaux sociaux.

IV. Renforcer l'information pour développer la notoriété

La MVD conduit une stratégie systématique de diffusion et de valorisation des travaux de l'institut. Elle les édite sous forme de publications papier, organise leur diffusion, assure leur mise à disposition en ligne et leur valorisation à travers des communiqués de presse largement diffusés, l'animation des réseaux sociaux ou encore à l'occasion d'événements auxquels l'institut participe.

Dans la stratégie de communication qu'elle met en œuvre, la MVD se donne pour objectif de renforcer les actions d'information et de diffusion auprès de l'ensemble des publics cibles de l'institut et de développer sa notoriété auprès d'eux.

Il s'agit tout d'abord d'accentuer la communication autour des publications actuellement moins visibles, notamment les publications « numériques », c'est-à-dire ne faisant peu ou pas l'objet de diffusion en version papier : INJEP Notes & rapports, les Fiches Repères.

La mission poursuivra également ses efforts sur les fichiers contacts. En effet, situé à l'interface des différents acteurs dans les champs de la jeunesse, de l'éducation populaire, de la vie associative et du sport, l'INJEP s'adresse à un public large et diversifié (administrations, collectivités, associations, etc.). La communication et la diffusion auprès de cette multitude d'acteurs ne peuvent être efficaces qu'au prix d'un travail permanent sur nos publics cibles.

Enfin, la MVD renforcera la communication institutionnelle en mettant à disposition et en développant les informations clés de l'INJEP : ses missions, son fonctionnement, ses orientations, ses actions. Il s'agit de rendre compte de ses activités et projets dans un impératif de transparence : diffusion du programme de travail, interviews ou vidéos sur les recherches ou expérimentations en cours, etc.

ADMINISTRATIF ET FINANCIER

Le pôle administratif et financier (PAF) de l'INJEP assure la gestion administrative, juridique et financière de l'institut. Son activité se décline sur deux principaux axes.

I. Programmation, exécution et suivi des crédits

Le pôle administratif et financier assure la programmation, l'exécution et le suivi des crédits inscrits sur l'UO INJEP au sein du BOP de l'administration centrale du programme 163. En particulier, il assure le suivi de l'exécution budgétaire des activités des missions de l'INJEP afin d'en rendre compte mensuellement à la direction et apporte une expertise sur tous les documents, projets de contrats ou de marchés ayant une portée financière. Il prépare le suivi administratif et financier (gestion État) des achats et conventions de subventions de l'INJEP, en liaison avec la division des ressources humaines des finances et de la logistique (DRHFIL) de la DJEPVA.

En début d'année, la programmation est entreprise lors des dialogues de gestion avec les différentes missions et actualisée régulièrement lors de réunions d'échange sur les dépenses à prévoir et à venir. Dans le cadre du suivi de l'exécution budgétaire, le rapprochement de la consommation à la prévision est réalisé tout au long de l'année grâce au suivi des commandes et des factures et par rapport au suivi de la programmation des crédits.

Grâce aux différents rapports qui permettent de piloter en temps réel l'exécution par rapport à la prévision, le pôle est une aide au pilotage des activités des missions. Ces suivis mis en place permettent la bonne utilisation des crédits de l'unité opérationnelle (UO), de connaître les crédits disponibles (à partir des données extraites de CHORUS) et d'alerter en cas d'écarts trop importants. Le suivi des conventions en cours, avec un calendrier de leurs incidences financières, garantit que les délais sont bien tenus et les paiements effectués.

Le pôle pilote le processus de l'achat public par la gestion et le suivi du circuit de la dépense (commandes, services faits, suivi des dépenses, fonds de concours, etc.) en maintenant des relations étroites avec le bureau d'exécution de la dépense (CSP), le service facturier (CBCM) et les missions afin d'anticiper et de suivre les éventuels problèmes. En lien avec la DRHFIL, il établit l'état des charges à payer et produits à recevoir et s'assure du respect de la chaîne de traitement de la dépense. Il s'assure aussi de la bonne affectation et ventilation des dépenses entre le programme soutien des ministères sociaux (P124) et celui de l'UO INJEP au sein des budgets opérationnels de programme (BOP) de l'administration centrale du programme 163.

Le pôle vient en soutien aux missions grâce à la mise en place de la procédure relative aux règles de mise en concurrence des achats afin de garantir le respect de la liberté d'accès à la commande publique, l'égalité de traitement des candidats et la transparence des procédures.

II. Gestion administrative et financière du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse

Le pôle administratif et financier assure la gestion administrative et financière des appels à projets lancés à travers le Fonds d'expérimentation pour la jeunesse par la mission Expérimentation et évaluation des politiques publiques (MEEPP) de l'INJEP. Il intervient à différentes phases des procédures.

• SUIVI ADMINISTRATIF DES EXPÉRIMENTATIONS

Le pôle administratif et financier assure l'analyse des dossiers de candidature lors de la phase de recevabilité des pièces administratives en vue de l'élaboration des conventions d'expérimentations et des avenants.

- Il porte assistance aux porteurs de projets et aux évaluateurs, qui constituent les parties prenantes des conventions ;
- Il contribue à la préparation des réunions des instances du Fonds (conseil de gestion/conseil scientifique et d'orientation) ;
- Il participe aux jurys de sélection des candidatures, aux réunions de synthèse, aux ateliers thématiques ;
- Il procède à l'analyse juridique et financière des dossiers de candidatures ;
- Il établit des conventions passées avec les porteurs et évaluateurs des projets ;
- Il émet les notifications par courrier des sélections des projets et des demandes complémentaires.

Le suivi des projets se fait essentiellement à partir de bilans semestriels réalisés par les porteurs et les évaluateurs à partir des trames construites par la MEEPP et lors des comités de pilotage organisés par les porteurs de projets.

• LE SUIVI FINANCIER

Le pôle assure la programmation et le suivi des crédits du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ) en lien avec la Caisse de dépôts et consignment (CDC), et le contrôle de l'exécution financière aux différentes phases du projet.

À l'issue des réunions de synthèse, le PAF procède à l'émission des ordres de paiement à l'attention de la CDC pour paiement des subventions allouées aux porteurs et aux évaluateurs des projets. À cette occasion, il prépare et présente l'état prévisionnel des recettes et des dépenses (EPRD) pour les conseils de gestion du FEJ.

• LES APPELS À PROJETS EN COURS

Le pôle administratif et financier assure également la gestion des projets issus de la programmation des années précédentes. À ce titre, pour les projets en cours, 22 comptes rendus d'exécution intermédiaires sont à analyser (APDOM5, LFSE). Pour 23 projets arrivant à terme en 2020-2021, un contrôle approfondi de l'exécution financière sera réalisé. Dans le cadre du contrôle de l'exécution financière aux différentes phases du projet, les comptes rendus d'exécution intermédiaires semestriels sont analysés par le pôle administratif et financier, parallèlement au travail de la MEEP.

• LA GRANDE ÉCOLE DU NUMÉRIQUE

Dans le cadre de la labellisation des formations au métier du numérique par la Grande École du numérique (GEN) lancée en 2015, le FEJ a été mobilisé en tant qu'outil administratif et financier pour la mise en œuvre du dispositif dans sa phase expérimentale comportant notamment un soutien financier d'amorçage. Le pôle administratif et financier assurera, en collaboration avec le GIP GEN gestionnaire du dispositif, le versement du solde des subventions accordées pour 44 dossiers encore en instance à ce jour.

• LES NOUVEAUX APPELS À PROJETS

Conformément à la programmation, les nouveaux appels à expérimentations seront suivis par le pôle administratif et financier en 2020-2021.

Observatoire producteur de connaissances, l'Institut national de la jeunesse et de l'éducation populaire (INJEP) est un centre de ressources et d'expertise sur les questions de jeunesse et les politiques qui lui sont dédiées, sur l'éducation populaire, la vie associative et le sport.

Sa mission : contribuer à améliorer la connaissance dans ces domaines par la production de statistiques et d'analyses, l'observation, l'expérimentation et l'évaluation. Son ambition : partager cette connaissance avec tous les acteurs et éclairer la décision publique.

Rassemblant des experts de disciplines variées (statisticiens, sociologues, économistes, documentalistes, etc.), l'INJEP produit, rassemble, analyse, synthétise et diffuse des connaissances sur les jeunes et les politiques de jeunesse du niveau local au niveau européen, sur les démarches d'éducation populaire, sur la vie associative et le sport. Il constitue ainsi un pôle de ressources et d'expertise pour les élus et les professionnels.

■ L'INJEP : creuset de nouvelles connaissances et de nouvelles données publiques

L'INJEP conduit un programme d'études et de recherches et produit des données statistiques contribuant à éclairer les problématiques et enjeux des questions de jeunesse, d'éducation populaire et de vie associative. L'Institut comprend le service statistique ministériel en charge de la Jeunesse et du Sport. Il participe également à l'animation de la recherche, notamment à travers le pilotage de la revue scientifique *Agora débats/jeunesses*.

■ L'INJEP : lieu unique à l'interface des différents acteurs

À la croisée des univers de la recherche, des statistiques publiques, des élus ou des professionnels, l'INJEP est un expert de référence capable de produire des données et analyses qui bénéficient à la fois des apports de la recherche et de l'expérience de terrain. Grâce à ce positionnement spécifique, il joue un rôle de passerelle entre les différents acteurs.

■ L'INJEP : laboratoire d'idées : expérimentations et pratiques innovantes

À travers notamment l'animation du Fonds d'expérimentation pour la jeunesse (FEJ), l'INJEP accompagne les initiatives innovantes des acteurs de terrain. Il suit les expérimentations, leur donne de la visibilité et, à partir de leurs évaluations, capitalise les bonnes pratiques et propose des pistes pour les modéliser. L'objectif est ainsi d'étudier les effets des projets et d'orienter les politiques publiques vers les dispositifs les plus efficaces.

En lien avec les professionnels de jeunesse et de l'éducation populaire et en veille sur les évolutions et pratiques innovantes qu'il valorise, l'INJEP participe à la mutualisation et à l'essaimage de bonnes pratiques.